



**HAL**  
open science

## Le Sujet

Sophie Prévost, Christiane Marchello-Nizia

► **To cite this version:**

Sophie Prévost, Christiane Marchello-Nizia. Le Sujet. Christiane marchello-Nizia; Bernard Combettes; Sophie Prévost; Tobias Scheer. Grande Grammaire Historique du Français, De Gruyter Mouton, pp.1055-1126, 2020, 978-3-11-034553-7. 10.1515/9783110348194-039 . halshs-03095196

**HAL Id: halshs-03095196**

**<https://shs.hal.science/halshs-03095196v1>**

Submitted on 4 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Chapitre 34**

### **Expression et position des constituants majeurs dans les divers types de propositions**

#### **34.1 Le sujet**

La syntaxe du sujet a connu en français deux changements majeurs, concernant son expression et sa position. En français moderne (FMod), le sujet est presque toujours exprimé, et il se place le plus souvent en position préverbale. La situation était très différente sur ces deux points aux débuts du français. L'évolution s'est amorcée dès l'ancien français (AF), et le 17<sup>e</sup> siècle constitue pour une large part son point d'aboutissement, la période du français préclassique marquant le passage à la syntaxe moderne : l'expression du sujet est devenue quasi obligatoire, et les cas de postposition différents de ceux tolérés en FMod sont désormais rarissimes. Contrairement à ce qui s'observe pour d'autres changements dans la langue, il n'y a pas eu, ni pour l'expression ni pour la position du sujet, émergence à un moment donné d'une nouvelle structure et / ou disparition d'une ancienne : des débuts du français à aujourd'hui coexistent, d'une part sujets exprimés et sujets non exprimés, d'autre part sujets préverbaux et sujets postverbaux, et c'est la variante majoritaire ou au contraire la variante minoritaire qui s'est imposée, sans que ne disparaisse pour autant l'autre variante. Par ailleurs, très tôt les deux traits complémentaires « sujet exprimé (S) » vs. « sujet non exprimé (S0) » d'une part, et l'ordre « sujet-verbe (SV) » vs. « verbe-sujet (VS) » d'autre part vont devenir des marqueurs grammaticaux servant à distinguer certains sous-types de proposition : injonctives (INJ), incises (INC) et interrogatives (INT) (► chap. 35).

Ces deux évolutions, expression et position du sujet, ont connu des trajectoires et des rythmes différents, et elles seront examinées successivement.

##### **34.1.1 L'expression du sujet**

La progression de l'expression du sujet, puis son obligation (à l'exception de quelques cas très limités), et parallèlement le recul et la quasi disparition de S0, ont été notés depuis très longtemps et de manière consensuelle comme une spécificité du français et d'un sous-groupe minoritaire de langues et dialectes au sein du groupe des langues romanes.

Le tableau 1 ci-dessous donne un aperçu panoramique de cette évolution.

Textes	Sujets exprimés	Textes	Sujets exprimés
Strasbourg (842)	83% (10/12)	LouisXI-Lettres (1461-72)	68% (536/787)
<i>Eulalie</i> (881)	53% (17/32)	<i>ArchierBaignollet</i> (1468)	81% (278/344)
<i>Passion</i> (ca 1000)	47% (243/520)	Commynes (1490-1505)	78% (776/1000)
<i>StLegier</i> (ca 1000)	43% (114/264)	JehanParis (1494)	73% (734/1000)
<i>StAlexis</i> (ca 1050)	48% (385/807)	VigneullesNouvelles (1515)	75% (750/1000)
<i>Roland</i> (ca 1100)	51% (510/1000)	CalvinLettres (1549)	95% (950/1000)
Lapidaire (mi-12 <sup>e</sup> )	81% (595/735)	DuBellayDéfense (1549)	90% (900/1000)
<i>EneasI</i> (ca 1155)	47% (474/1000)	<i>RonsardMisères</i> (1563)	84% (485/580)
<i>BeroulTristan</i> (fin 12 <sup>e</sup> )	55% (548/1000)	LéryBrésil (1578)	92% (922/1000)
<i>TroyesYvain</i> (1177-1181)	59% (590/1000)	MontaigneEssais (1592)	92% (916/1000)
CharteChièvres (1194)	90% (124/138)	BeroaldeParvenir (1616)	87% (875/1000)
CharteTournai (1206)	91% (10/11)	SorelBerger (1627)	95% (954/1000)
CharteArras (1224)	95% (18/19)	DescartesDiscours (1637)	97% (970/1000)
<i>Aucassin</i> (fin 12 <sup>e</sup> /déb. 13 <sup>e</sup> )	65% (650/1000)	RabutinLettres (1672-92)	98% (978/1000)
ClariConstantin. (ap. 1205)	75% (748/1000)	RacineAthalie (1691)	84% (840/1000)
Graal (ca 1225)	79% (788/1000)	RegnardLégataire (1708)	92% (917/1000)
<i>RenartDole</i> (ca1228)	68% (682/1000)	MontesquieuLois (1755)	97% (975/1000)
LettreSarrasin (1249)	78% (198/253)	RetifBretonnePaysan (1776)	95% (948/1000)
BeaumanoirBeauv. (1283)	88% (877/1000)	MirabeauLettres (1780)	95% (951/1000)
JoinvilleMémoires (1309)	82% (817/1000)	RobespierreDiscours(1793)	96% (964/1000)
<i>MachautFortune</i> (1341)	63% (632/1000)	ChateaubriandGénie (1803)	96% (962/1000)
Mesnagier (1393)	63% (634/1000)	MussetArticles (1832)	94% (937/1000)
<i>Griseldis</i> (1395)	56% (556/1000)	FlaubertCorrespond. (1839)	95% (946/1000)
Manières (1396, 1399)	76% (761/1000)	DuCampNil (1854)	92% (917/1000)
QuinzeJoies (1400)	79% (791/1000)	GoncourtJournal3 (1890)	95% (950/1000)
GersonSermon (1402)	83% (622/752)	ClémenceauIni.Répar. (1899)	96% (961/1000)
PizanCité (1405)	70% (708/1000)	VidalBlacheTableau (1908)	97% (967/1000)
<i>OrléansBallades</i> (1415)	62% (618/1000)	AlainBeauxArts (1920)	95% (951/1000)
<i>Pathelin</i> (1456-69)	83% (827/1000)	SartreLettres (1932/1951)	96% (957/1000)
CentNouvelles (1456-67)	78% (779/1000)	PerecModeEmploi (1978)	94% (938/1000)
Expression de S : inférieure à 50%		Expression de S : de 50 et 90%	
		Expression de S : sup. à 90%	
Mode de calcul : la fréquence des S exprimés est calculée sur l'ensemble des S, exprimés et non exprimés			

Tableau 1 : Expression du sujet du 9<sup>e</sup> s. au 20<sup>e</sup> s. (les textes en italiques sont en vers)

La fréquence de sujets exprimés commence à progresser très tôt, par étapes. On voit apparaître un premier tournant au début du 13<sup>e</sup> s., accentué par le développement de la prose, l'expression du sujet passant de 47% dans *Passion* (vers l'an mil) à 79% moins de trois siècles plus tard. La relative disparité des chiffres durant cette période traduit l'influence de certains facteurs, tels que la forme des textes et le domaine dont ils relèvent, point développé en 34.1.1.1. Un second tournant se dessine au milieu du 16<sup>e</sup> s., la non-expression du sujet devenant marginale (inférieure à 10%, et souvent même à 5%, dans la plupart des textes). Ces deux étapes majeures permettent de délimiter trois phases dans l'évolution de l'expression du sujet, la première, des débuts du français à la fin du 14<sup>e</sup> s., volontairement large pour mettre en relief le tournant du début du 13<sup>e</sup> s., la seconde du début du 15<sup>e</sup> s. au milieu du

16<sup>e</sup> s., et la troisième enfin jusqu'à nos jours, périodes au sein desquelles seront mis en avant les changements les plus importants.

#### 34.1.1.1 Des origines du français au début du 15<sup>e</sup> s.

L'ancien français hérite du latin, langue qui n'exprimait que rarement le pronom personnel sujet, le paradigme étant d'ailleurs limité à cette époque aux formes de l'interlocution (*ego*, *tu*, *nos*, *vos*). Le latin possédait une morphologie verbale riche, qui permettait, à tous les temps, d'identifier la personne du verbe. Or on a pu observer dans de nombreuses langues la corrélation régulière, bien que non systématique, entre ces deux traits, une morphologie verbale riche et la possibilité de ne pas exprimer le sujet.

En AF, les contextes de non-expression du sujet sont variés, mais presque tous requièrent que le référent soit facilement identifiable. Ainsi, comme en FMod, le sujet peut ne pas être exprimé dans une proposition juxtaposée ou coordonnée. Il peut aussi ne pas l'être dans une principale précédée d'une subordonnée à sujet exprimé (c'est la règle presque générale dans *Roland* par exemple), dès lors que l'agent des verbes est le même :

*Quant le vit Guenes, mist la main a l'espee (Roland, ca 1100, v. 443)*

'Quand Ganelon le vit, [il] mit la main à l'épée'

Il n'est pas nécessaire que le référent ait été mentionné dans le contexte précédent immédiat : il suffit qu'il soit « accessible » (personnage principal du passage, sujet locuteur...), pour que sa mention explicite ne soit pas requise :

*Endementres qu'il parloient ainsi si entra lai enz uns vaslez qui dist au roi : « Sire noveles vos aport mout merveilleuses. » (Graal, ca 1225, p. 5)*

'Pendant qu'ils parlaient ainsi, un valet entra, qui dit au roi « Seigneur, [je] vous apporte des nouvelles fort étonnantes ».'

Autre spécificité de la langue ancienne, aucune contrainte ne pèse sur l'orientation temporelle ou événementielle du verbe sans sujet exprimé vis-à-vis du verbe précédent :

*ci perc mon nom, tote ma gloire, / mais ne morrai si sanz memore / qu'en ne parolt de moi toz tens. (EneasI, ca 1155, v. 2053-2055)*

'[je] perds ici mon nom et toute ma gloire, mais [je] ne mourrai pas sans rester tellement dans les mémoires qu'on parlera de moi de tous temps.'

D'une manière générale, la non-expression du sujet dénote un contexte de continuité thématique. A l'inverse, l'expression du sujet signale généralement une discontinuité thématique (changement de référent, ou de temps, même si une discontinuité temporelle est compatible avec la non-expression, voir l'exemple ci-dessus) ou une opposition, ou une insistance particulière (voir Buridant 2000a : 424-433).

*Et quant il fut coronés, li baron requisent leur paiement ; et il dist qu'il paieroit molt volentiers chou qu'il porroit (ClariConstantinople, ap. 1205, p. 56)*

'Et quand il fut couronné, les barons exigèrent leur paiement. Et il dit qu'il paierait bien volontiers ce qu'il pourrait'

On trouve cependant des sujets exprimés dans des situations de continuité thématique (ainsi dans les subordonnées complétive et relative de l'exemple ci-dessus : *qu'il paieroit*, *qu'il pourroit*), et cette tendance se développe à partir du 13<sup>e</sup> s., en particulier lorsqu'une subordonnée temporelle précède la principale. On observe de ce point de vue des variations d'un texte à l'autre, mais aussi au sein d'un même texte :

*Quant il ot son heaume lacié, / il a en son mis et drelié / un penon des armes le roi. (Renart-Dole, déb. 13<sup>e</sup> s., v. 2601-2604)*

‘Quand il eut attaché son heaume, il a mis au sommet une bannière aux armes du roi.’

*Quant il l’ot mis hors dou heaumier, / si l’essua d’une touaille. (RenartDole, v. 1676-1677)*

‘Quand il eut sorti le heaume de son étui, [il] l’essuya avec un tissu.’

A l’inverse, le sujet peut ne pas être exprimé dans un contexte de discontinuité thématique, mais cela reste rare et se produit surtout avant le 13<sup>e</sup> s. :

*Dido la dame de Cartage / mar vit onques le suen ostage ; / il fist de li sa volenté ; / quant el l’ot piece sejorné, / si s’en torna o son navire, / et el s’ocist a grant martire. (Eneas1, v. 3309-3314)*

‘L’hospitalité [de cet homme] a causé bien du malheur à Didon, la dame de Carthage ; il fit d’elle ce qu’il voulut ; quand elle l’eut hébergé quelque temps, il repartit avec son navire, et elle se donna la mort dans la souffrance.’

(le sujet de *s’en torna* est Enée, que Didon a ‘hébergé’ (*sejorné*))

L’expression du sujet commence à progresser très tôt (voir tableau 1). La non-expression domine jusqu’à la fin du 11<sup>e</sup> s. (à l’exception des deux premiers textes qui nous sont parvenus, les *Serments de Strasbourg* et la *Séquence de Sainte Eulalie*, dont la grande brièveté ne permet cependant pas de tirer de conclusions sur les pratiques de l’époque), mais à partir de *Roland* (1100) et jusqu’à la fin du 12<sup>e</sup> s., le rapport entre sujets exprimés et sujets non exprimés commence à évoluer. Durant cette période, le nombre de sujets exprimés est exceptionnellement élevé dans le *Lapidaire* (81%) au milieu du 12<sup>e</sup> s., et plus encore, un demi-siècle plus tard, dans les chartes : cela s’explique à la fois par la forme des textes (prose), par leur domaine (didactique et juridique), et, pour certains, par leur brièveté, qui, dans le cas de référents multiples, ne favorise pas la continuité référentielle puisque tout nouveau référent doit être spécifié.

Ces textes mis à part, l’inversion de tendance en faveur de l’expression du sujet devient globalement sensible dans les textes du dernier quart du 12<sup>e</sup> s., et se confirme durant le premier tiers du 13<sup>e</sup> s., moins rapidement en vers qu’en prose, jusqu’à concerner trois propositions sur quatre. L’étape suivante (14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> s.) indique toujours une forte différence entre les textes en vers (*Griseldis*) et les textes en prose, qui traverse toute la langue française jusqu’au FMod. Mais elle marque surtout une nouvelle progression de l’expression du sujet, qui, en prose, se situe désormais autour de 80%. Par ailleurs, tout au long de cette période, la proportion de S0 apparaissant dans des contextes de juxtaposition immédiate ou de coordination (en *et, ni, ou*, et, bien que rarement, *mais*) ne cesse de progresser : s’élevant à seulement 10% au milieu du 12<sup>e</sup> s., elle atteint 22% de l’ensemble des S0 dans *TroyesYvain*, 45% dans *Queste*, 58% dans *JoinvilleMémoires*, et 71% dans *QuinzeJoies*. En FMod, c’est presque exclusivement dans ce type de contexte (et dans les impératives) que l’on trouve désormais les sujets non exprimés.

Les chiffres globaux du tableau 1 montrent que la syntaxe moderne du sujet commence à se mettre en place dès le 13<sup>e</sup> s., mais ils ne rendent pas compte de variations internes aux textes mêmes, ou entre textes, qui révèlent la pertinence de certains traits, qui agissent comme facteurs de variation de l’expression du sujet, et dont la prise en compte permet de mieux comprendre le phénomène et d’en percevoir les étapes. Ces traits sont les suivants : la forme (vers ou prose) du texte, son domaine ou son genre, le dialecte, dans une mesure cependant difficile à évaluer, la nature du sujet, le type et le sous-type de proposition, la nature transitive ou non du verbe – au moins dans la période la plus ancienne –, le contexte d’énonciation et la personne

verbale, la position du verbe, et la présence de certains éléments en tête de proposition. Pour beaucoup, ces traits cessent d'être pertinents dès lors que l'expression du sujet atteint 75% ou 80%, soit à partir de la fin du 14<sup>e</sup> s. Il est probable que le registre joue un rôle important dès les états les plus anciens de la langue : ce facteur n'est cependant pas exploitable pour cette période, les textes qui nous sont parvenus étant tous d'un registre relativement soutenu, quel que soit leur domaine. Les données relevant d'un registre plus bas, et suffisamment importantes en taille pour être exploitées, ne sont disponibles qu'à partir du 17<sup>e</sup> s., époque à laquelle l'évolution de l'expression du sujet est en phase d'achèvement.

#### a. La forme, le domaine et le genre des textes

Le tableau 1 ci-dessus met en évidence le caractère précurseur, pour l'expression du sujet, des textes en prose par rapport à ceux en vers. Ainsi, au milieu du 12<sup>e</sup> s., la fréquence de sujets exprimés s'élève à 47% dans *Eneas1* (vers) mais à 81% dans *Lapidaire* (prose) ; de même, au début du 13<sup>e</sup> s., cette même fréquence est de 68% dans *RenartDole* (vers) mais de 79% dans *Graal* (prose). C'est encore plus frappant si l'on considère les passages en vers et les passages en prose, dans un même texte, comme on peut le faire dans *Aucassin* : la fréquence d'expression du sujet atteint 67% en prose, contre 48% en vers. On peut faire l'hypothèse que le caractère pionnier de la prose est ancien. Il faut néanmoins rester prudent pour la période qui précède le 13<sup>e</sup> s., pour laquelle très peu de textes en prose sont disponibles, la plupart étant des traductions du latin (langue dans laquelle le sujet est rarement exprimé), ce qui peut avoir influencé la langue du traducteur. On constate ainsi que dans *Quatre Livres des Rois*, traduction en prose de la Bible datant de la fin du 12<sup>e</sup> s., la fréquence d'expression du sujet n'excède guère, voire pas, celle de textes en vers contemporains : 58%, contre 54% et 59% dans *Troyes-Yvain* et dans *BeroulTristan*, deux textes en vers.

Le domaine, voire le genre, des textes semble aussi jouer un rôle dans la plus ou moins forte expression du sujet. Il est cependant malaisé de séparer ce facteur de celui de la forme des textes, les deux se recouvrant partiellement : si les textes littéraires sont en vers et en prose (au moins à partir du 13<sup>e</sup> s.), les textes non littéraires sont en revanche presque tous en prose. Ainsi la syntaxe « moderne » du *Lapidaire*, comparée à celle des textes contemporains, peut tenir à son caractère non littéraire, didactique, et / ou à sa forme, la prose, deux caractéristiques encore rares à l'époque. De même l'expression du sujet est assez fréquente dans les textes historiques, or tous sont en prose. Pour ces derniers, il se peut en outre que la présence de multiples référents favorise l'expression explicite du sujet. C'est également le cas dans les chartes, textes juridiques en prose, dans lesquels la fréquence très élevée de sujets exprimés peut être due à la nécessité de lever toute ambiguïté référentielle (on peut à cet égard penser au développement, plus tardif, du déterminant *ledit*).

L'influence des facteurs forme et domaine / genre semble encore active à la fin du 14<sup>e</sup> s. : *Griseldis*, texte de théâtre en vers, n'affiche que 56% de sujets exprimés, contre 65% et 76% dans *Mesnagier* et dans *Manières*, deux textes en prose non littéraires.

Aussi bien l'écriture en prose que le caractère non littéraire des textes ont de toute évidence été des vecteurs de diffusion de l'expression du sujet, sans qu'il soit facile d'évaluer la part respective des deux, tant ces deux traits sont liés dans l'histoire du français.

#### b. Le dialecte

La variation diatopique ne semble guère affecter l'expression du sujet, même s'il est vrai que les données disponibles ne permettent pas d'en juger avec une grande exactitude.

L'examen de corpus de chartres laisse apparaître des variations, mais elles restent faibles, et variables selon les études menées. Ainsi, dans son étude des chartres françaises du 13<sup>e</sup> s., Dees et *al.* (1980) observent une proportion de sujets non exprimés plus élevée à l'ouest qu'à l'est, au moins dans les propositions principales introduites par un objet direct, un complément, un infinitif, un participe ou une subordonnée. Les chiffres sont plus diffus pour les subordonnées (envisagées dans les mêmes configurations que les principales). De son côté Schøsler (1984), qui a travaillé sur trois collections de chartres (2538 sujets exprimés ou non), observe que celles qui proviennent du nord ont le taux le plus bas de S0 (4,5%), celles de Paris le plus haut (13,4%), tandis que celles de la Sarthe se placent au milieu (7,6%).

La prise en compte des paramètres proprement linguistiques permet d'affiner encore la progression différenciée des sujets exprimés.

### *c. La nature du sujet : Sp progresse aux dépens de S0*

La progression de l'expression du sujet ne donne pas lieu à une hausse de tous les types de sujets : elle se fait au profit des pronoms personnels. Trois sortes de sujet exprimé ont été distingués dans l'analyse : le sujet nominal (Snom : nom commun, nom propre), le sujet pronominal personnel (Spp : *je, tu, il / ele...*) ou impersonnel (Spm : *il*), les deux étant regroupés sous le label Sp, et les sujets « Autres » (S-autres), qui regroupent des types de sujets nettement moins fréquents (Sdem = pronom démonstratif : *ce, cil, cist...* ; Sind = pronom indéfini : *nul, chascun, li uns, li altre, andui, tuit, li pluseur, on* avant qu'il n'acquière sa valeur moderne de pronom personnel ; Srel = pronom relatif : *qui, que,...* ; Spos = pronom possessif : *li miens, ...* et Ssub = proposition subordonnée (complétive sujet)).

Tout au long de la période considérée, les Snom et les S-autres ne présentent pas d'évolution nette. Ainsi, la fréquence des Snom sur l'ensemble des sujets oscille globalement selon les textes entre 13% et 32%, sans évolution notable. Elle est plus élevée dans deux des chartes du début du 13<sup>e</sup> s. (*CharteTournai* : 5 occurrences, 45% et *CharteArras* : 8 occ., 42%), mais cela s'explique par le caractère juridique de ces textes, où les protagonistes sont soigneusement identifiés et distingués. Quant aux S-autres, leur fréquence oscille entre 7% et 24% dans la majorité des textes, avec une même absence d'évolution notable.

En revanche, les Sp et les S0 présentent des évolutions régulières, et inverses l'une de l'autre. Si l'on considère les textes de quelque ampleur, la fréquence des Sp passe de 11% au début du 11<sup>e</sup> s., à 26% à la fin du 12<sup>e</sup> s., puis oscille entre 30 et 40% au 13<sup>e</sup> s. et continue sa progression les deux siècles suivants, les sujets non exprimés reculant d'autant. Cette évolution inverse des Sp et des S0 n'est pas surprenante d'un point de vue cognitif ; on ne peut en effet avoir S0 que dans deux cas : lorsque le sujet est non référentiel (*il pleut*), et, cas le plus fréquent, lorsque le sujet est déjà « connu », et qu'il peut être facilement restitué ou réactivé sans ambiguïté par le destinataire. L'option alternative pour exprimer un sujet connu est le recours à un pronom anaphorique, c'est-à-dire dans la très grande majorité des cas à un pronom personnel (Spp) ; dans cet emploi, l'usage du démonstratif ou du possessif, ou même du nom propre, peuvent être débattus, car eux aussi peuvent faire fonction d'anaphore en particulier à travers une re-nomination, mais ils ne représentent qu'un très faible pourcentage des sujets, et en aucun cas ils ne sont assimilables à de purs anaphoriques. Le cas des sujets non référentiels est différent : seul un indice grammatical peut se substituer à S0, en l'occurrence *il* dit impersonnel. Par commodité, il est associé dans ce qui suit ici au pronom personnel, même si le statut cognitif n'est pas pertinent pour un impersonnel, la question de l'identification du référent ne se posant pas.

Si l'on ne prend en compte que les cas de « sujet connu / activable », c'est-à-dire soit S0 soit Sp, on obtient le Tableau 2, qui éclaire bien le processus de progression / régression concomitantes et complémentaires de Sp et de S0 :

Textes (9 <sup>e</sup> -déb. 13 <sup>e</sup> s.)	Fréquence de S0	Fréquence de Sp	Textes (13 <sup>e</sup> -fin 14 <sup>e</sup> s.)	Fréquence de S0	Fréquence de Sp
Strasbourg	29% (2)	71% (5)	ClariConstantinople	48% (252)	52% (273)
<i>Eulalie</i>	68% (15)	32% (7)	Aucassin	53% (350)	47% (310)
<i>Passion</i>	82% (248)	18% (55)	<i>RenartDole</i>	52% (318)	48% (294)
<i>StLegier</i>	80% (150)	20% (38)	Graal	34% (212)	66% (412)
<i>StAlexis</i>	80% (422)	20% (105)	LettreSarrasin	50% (55)	50% (55)
<i>Roland</i>	80% (490)	20% (122)	BeaumanoirBeauv.	27% (123)	73% (332)
Lapidaire	39% (140)	61% (219)	JoinvilleMémoires	28% (183)	72% (471)
<i>EneasI</i>	79% (526)	21% (140)	<i>MachautFortune</i>	57% (368)	43% (278)
<i>BeroulTristan</i>	72% (452)	28% (176)	Mesnagier	55% (366)	45% (300)
<i>TroyesYvain</i>	61% (410)	39% (262)	<i>Griseldis</i>	62% (444)	38% (272)
CharteChièvres	26% (14)	74% (40)	Manières	32% (239)	68% (508)
CharteTournai	100% (1)	0% (0)	QuinzeJoies	31% (209)	69% (465)
CharteArras	14% (1)	86% (6)			

Tableau 2 : Distribution des sujets « connus » : Sp et S0

Aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> s., S0 domine (dans *Roland* sa fréquence s'élève encore à 80%), hormis dans le *Lapidaire*, au milieu du 12<sup>e</sup> s. et dans *CharteChièvres* et *CharteTournai* à la fin du 12<sup>e</sup> s., textes en prose dont la spécificité a déjà été soulignée. La bascule se fait dans le premier tiers du 13<sup>e</sup> s. Dans *RenartDole*, texte en vers, mais aussi dans *Aucassin*, texte mixte, Sp et S0 sont presque égaux, mais ce n'est pas le cas dans *Graal*, texte contemporain en prose, où le nombre de Sp atteint le double de celui de S0. Dès lors que, dans le cas d'un sujet connu, le choix de Sp est deux fois plus fréquent que celui de S0, c'est le signe qu'un phénomène de grammaticalisation est en cours. On peut donc dater de ce moment-là – premier tiers du 13<sup>e</sup> s. en prose – le début de la routinisation de l'expression du sujet pronominal auprès du verbe quand le sujet est actif, ou même simplement accessible ou réactivable (ce qui n'exclut pas que certains textes gardent encore des emplois « anciens »). L'exemple d'une longue phrase de *Graal*, à deux sujets alternés et opposés par le genre, donc non ambigus, est révélateur : elle ne compte pas un seul cas de S0. De tels passages sont désormais fréquents.

*Et neporquant as paroles que la reïne i aprist conut ele veraiement qu'il estoit filz de Lancelot et qu'il avoit esté engendrez en la fille le roi Pellés dom ele avoit mai[n]te foiz oï parler; et por ce que ele le velt oïr parler et savoir de sa bouche s'il onques puet estre li demande ele la verité de son pere, et il li respont qu'il ne set pas tresbien qui filz il fu. (Graal, ca 1225, p. 164c).*

'Et cependant aux paroles que la reine entendit alors, elle comprit avec certitude qu'il était le fils de Lancelot et qu'il avait été engendré dans la fille du roi Pellès dont elle avait bien des fois entendu parler ; et parce qu'elle veut entendre et savoir tout cela de sa bouche, si cela est possible, elle lui demande la vérité au sujet de son père, et il répond qu'il ne sait pas avec certitude de qui il est le fils.'

Toutefois, au milieu du 14<sup>e</sup> s., et encore à la fin de ce siècle, dans *MachautFortune* et dans *Griseldis*, tous deux en vers, la fréquence des Sp reste encore peu élevée (43% et 38%). Ces données confirment la persistance à cette époque d'une variation idiolectale forte, la syntaxe



assez conservatrice de ces textes étant en partie liée à leur forme (vers) et à leur genre (poésie, et texte théâtral, dans lequel les protagonistes sont immédiatement identifiables). Le cas de *Mesnagier*, texte en prose, est à part : la fréquence élevée des S0 (45%) s'explique non par une syntaxe conservatrice, mais par la présence importante (près de 170 occurrences) de verbes à l'impératif sans sujet exprimé. Le tableau 3 (ci-dessous) qui isole les déclaratives, permet de relativiser la fréquence des S0, dont la progression est variable selon le type de proposition.

#### d. Les types et les sous-types de proposition

Un point a été remarqué depuis très longtemps : la différence de comportement de sujet dans les propositions subordonnées et dans les propositions principales et indépendantes (abrégées « principales » lorsque la distinction entre les deux n'est pas pertinente), et plus spécifiquement, parmi ces dernières, dans les déclaratives, qui sont de loin les plus nombreuses (voir Foulet <sup>3</sup>1930, Franzen 1939, Price 1966, et plus récemment Adams 1987 et 1988, Dupuis 1989, Hirschbühler 1989 et 1990, et Vance 1997).

En effet, dès les plus anciens textes, et jusque dans le dernier quart du 12<sup>e</sup> s., l'expression du sujet en général est majoritaire dans les propositions subordonnées alors qu'elle est au contraire minoritaire dans les propositions déclaratives, comme le montre le tableau 3 ci-dessous. Ainsi, exception faite des deux plus anciens textes (*Strasbourg* et *Eulalie*) et du *Lapidaire*, dont les spécificités ont déjà été soulignées (textes en prose et / ou brefs), ce n'est qu'à la fin du 12<sup>e</sup> s. que l'expression du sujet dans les déclaratives passe nettement la barre des 50%, alors que, tout au long des cinq siècles, les propositions subordonnées (*StLegier* mis à part) affichent un taux d'expression du sujet situé entre 60% et 96%, presque toujours plus élevé de 20% à plus de 30% que celui des déclaratives. Cette différence persistera au-delà du 14<sup>e</sup> s. Un examen détaillé de la répartition des différents types de sujet exprimés (Snom, Sp et S-autres) montre une proportion bien plus forte de pronoms personnels en subordonnée qu'en déclarative, l'écart ne commençant à se réduire qu'au 14<sup>e</sup> s. : c'est donc la présence accrue de Sp en subordonnée qui rend compte de la moindre présence de S0, la relation complémentaire entre ces deux types de sujets ayant déjà été soulignée. Les deux dernières colonnes du tableau 3 (qui affinent les données du tableau 2) montrent la proportion bien plus forte de Sp en subordonnée, au détriment des S0.

Les autres types de sujet (S-autres) sont eux aussi souvent plus présents en subordonnée qu'en déclarative, ce qui est dû à la forte présence de pronoms relatifs sujets (*qui*) dans les propositions relatives. La différence reste cependant marginale en comparaison de celle qui touche les Sp. Quant aux Snom, leur fréquence est généralement un peu plus élevée en déclarative qu'en subordonnée, ce qui n'est guère étonnant lorsqu'il s'agit de propositions régissantes qui précèdent leur complétive ou leur relative, et qui constituent donc le lieu d'accueil privilégié des sujets nouveaux.

Les propositions subordonnées apparaissent donc nettement en avance sur les propositions déclaratives en ce qui concerne l'expression du sujet connu par Sp. La position du sujet en subordonnée est également « moderne » : le sujet postposé y est rare (voir 34.1.2).

Textes	Fqce de S	Fqce de S en déclarative	Fqce de S en subord.	Fqce de Sp en déclarative	Fqce de Sp en subord.
Strasbourg (842)	83%	67% (2/3)	89% (8/9)	67% (2/3)	75% (3/4)
<i>Eulalie</i> (881)	53%	50% (11/22)	60% (6/10)	27% (4/15)	43% (3/7)
<i>Passion</i> (ca1000)	47%	43% (162/362)	60% (71/119)	16% (37/237)	27% (18/66)
<i>StLegier</i> (ca1000)	43%	42% (77/182)	48% (37/77)	15% (19/124)	33% (20/60)
<i>StAlexis</i> (ca1050)	48%	41% (212/514)	65% (147/227)	11% (36/338)	42% (58/138)
<i>Roland</i> (1100)	51%	51% (345/675)	67% (136/205)	16% (63/393)	41% (48/117)
Lapidaire (mil. 12 <sup>e</sup> )	81%	74% (325/440)	92% (270/295)	55% (138/253)	74% (77/102)
<i>EneasI</i> (ca 1155)	47%	38% (258/673)	69% (205/299)	13% (60/475)	47% (83/177)
<i>BeroulTristan</i> (fin 12 <sup>e</sup> )	55%	44% (283/639)	74% (220/298)	16% (70/426)	54% (92/170)
<i>TroyesYvain</i> (1177-81)	59%	44% (203/464)	78% (355/455)	19% (61/322)	64% (179/279)
CharteChièvres (1194)	90%	89% (42/47)	90% (82/91)	55% (6/11)	79% (34/43)
CharteTournai (1206)	91%	100% (5/5)	83% (5/6)	-	0% (0/1)
CharteArras (1224)	95%	100% (4/4)	93% (14/15)	-	86% (6/7)
ClariConst. (ap.1205)	75%	52% (262/504)	96% (486/505)	24% (75/318)	92% (214/232)
Aucassin (fin 12 <sup>e</sup> / 13 <sup>e</sup> )	65%	47% (281/593)	90% (295/329)	31% (141/453)	79% (130/164)
<i>RenartDole</i> (ca1228)	68%	61% (3255/535)	86% (332/388)	36% (120/330)	74% (163/219)
Graal (1225)	79%	60% (300/497)	96% (470/490)	37% (117/314)	93% (264/285)
LettreSarrasin (1249)	78%	65% (82/127)	94% (116/123)	33% (24/72)	82% (32/39)
BeaumanoirB. (1283)	88%	66% (183/278)	96% (693/720)	44% (75/170)	91% (258/285)
JoinvilleMém. (1309)	82%	68% (286/419)	96% (510/533)	54% (157/290)	93% (300/323)
<i>MachautFort.</i> (1341)	63%	57% (228/400)	69% (390/566)	40% (114/286)	48% (160/336)
Menasgier (1393)	63%	67% (225/334)	85% (398/470)	43% (78/183)	76% (224/296)
<i>Griseldis</i> (1395)	56%	45% (193/428)	70% (315/448)	31% (106/341)	52% (147/280)
Manières (1396, 1399)	76%	85% (332/391)	85% (306/358)	81% (253/311)	78% (190/243)
QuinzeJoies (1400)	79%	66% (283/426)	90% (457/512)	55% (173/316)	82% (255/310)
Expression de S : inférieure à 50%		Expression de S : entre 50 et 90%		Expression de S : sup. à 90%	
Mode de calcul : la fréquence de S est calculée sur l'ensemble « S + S0 » et celle de Sp sur « Sp + S0 »					

Tableau 3 : Expression de S et de Sp en propositions déclaratives et subordonnées du 9<sup>e</sup> s. à la fin du 14<sup>e</sup> s.

Différentes explications ont été avancées pour expliquer cette expression plus élevée des Sp en subordonnée. Foulet (<sup>3</sup>1930 : § 459) suggère ainsi que cela est dû à ce que « les relatifs et les conjonctions qui ouvrent les dernières [les propositions subordonnées] n'entraînent pas la postposition, tandis que la proposition principale [= déclarative] débute volontiers par un régime ». Derrière cette explication réside le postulat que les sujets non exprimés correspondent le plus souvent à des pronoms personnels sujets « inversés » puis « omis », l'inversion du sujet se produisant fréquemment lorsqu'un complément ou un adverbe occupe la première position, du fait de la tendance du verbe à occuper la seconde position. Cette approche a été reprise dans le cadre de la grammaire générative (Adams 1987 et 1988, Vance 1997), qui considère que les sujets non exprimés sont un « effet du paramètre Verbe second (V2) » : les propositions subordonnées ne présentant pas une telle structure, contrairement aux déclaratives, elles n'ont pas de sujets non exprimés. Cette explication laisse cependant inexpliqués les cas, peu nombreux mais bien présents, de sujets non exprimés dans les subordonnées (voir Hirschbuhler 1992 et 1995). Certaines complétives, introduites par

un verbe de parole ou de pensée, peuvent être considérées comme juxtaposées à la proposition régissante, *a fortiori* celles qui sont en parataxe, et équivalentes à des propositions déclaratives :

*Si grant doel ai ne puis muer nel pleigne (Roland, ca 1100, v. 834),*  
 ‘[j’] ai tant de douleur [que] [je] ne peux éviter de la montrer’

Mais ce n’est pas le cas pour les autres subordonnées. A ce jour, aucune explication ne rend pleinement compte de la situation asymétrique entre subordonnées et déclaratives.

On peut noter une légère baisse des sujets exprimés en subordonnée à partir du 14<sup>e</sup> s. (sans même tenir compte de *MachautFortune* et *Griseldis*, deux textes en vers, conservateurs pour ce qui est de la syntaxe du sujet), qui se poursuivra au 15<sup>e</sup> s. (voir 34.1.1.2 ci-dessous). Elle ne met cependant nullement en cause, à ce stade, le caractère avancé de ce type de proposition au regard des déclaratives.

A côté des déclaratives, on distingue traditionnellement quatre sous-types de propositions indépendantes / principales. Il s’agit des exclamatives, des interrogatives, des injonctives (au subjonctif et à l’impératif) et des incises. Leur syntaxe est développée dans le chapitre 35, et ne sont évoqués ci-dessous que les traits saillants concernant l’expression du sujet, dans la mesure où, parmi ces quatre types de proposition, des différences et des contrastes forts s’installent dès les plus anciens textes. Contrairement aux déclaratives, dans lesquelles la variation entre S0 et S exprimé durera encore plusieurs siècles, les quatre autres sous-types offrent, assez tôt, une syntaxe contrainte tant pour l’expression que pour la position du sujet. Les incises ont un sujet quasi-obligatoire dès les plus anciens textes. Les interrogatives ont de leur côté un taux d’expression du sujet qui évolue de façon singulière : très bas jusqu’au milieu du 12<sup>e</sup> s. (de 25% à 45%), il augmente ensuite très rapidement au point que le sujet devient quasi obligatoire au 13<sup>e</sup> s. Les exclamatives sont fort peu représentées dans les textes, absentes de bon nombre d’entre eux. Dans les quelques occurrences relevées, les sujets non exprimés prévalent jusqu’au 13<sup>e</sup> s. (*StAlexis* : 13/20 occ., *RenartDole* : 4/7). Dans les trois textes de la fin du 14<sup>e</sup> s., l’expression du sujet est au contraire systématique (mais il ne s’agit que d’une seule occurrence à chaque fois). Parmi les injonctives, les impératives affichent une non-expression du sujet quasi systématique dès les plus anciens textes. Ce n’est que très ponctuellement que le verbe peut être accompagné d’un sujet (apparemment toujours un pronom) et cette possibilité ne semble pas dépasser le début du 13<sup>e</sup> s :

« *E ! reis celeste, tu nus i fai venir !* » (*StAlexis*, ca 1050, v. 335)  
 ‘« Eh ! Roi céleste, fais-nous y venir »’

Dans les injonctives au subjonctif, l’expression du sujet, loin d’être systématique, est néanmoins prévalente dès les plus anciens textes (*Roland* : 4/7 occ. ; *Graal* : 3/3 ; *RenartDole* : 10/10 ; *JoinvilleMémoires* : 44/45 ; *MachautFortune* : 6/12 ; *Mesnagier* : 12/21 ; *Griseldis* : 28/39 ; *Manières* : 28/34) :

Ço dist li reis : « *Graciēt en soit Deus !* » (*Roland*, v. 698)  
 ‘Le roi dit : « Dieu en soit gracié ! »’

La position du sujet est également très marquée dans ces quatre sous-types (voir 34.1.2), les deux traits combinés, S0 et VS, caractérisant morpho-syntaxiquement ces propositions au sémantisme précis et limité. La non-expression du sujet, trait devenu assez vite régressif en français, a donc été utilisée très tôt comme un marqueur syntactico-sémantique distinctif, comme l’a été le trait de la postposition du sujet au verbe.

Concernant les propositions subordonnées, on distingue ici, en reprenant une même tradition grammaticale, les complétives, les relatives et les circonstancielles. Une comparaison entre ces trois sous-types de propositions montre que, de manière prépondérante, c'est dans les propositions relatives que l'expression du sujet est d'abord la plus répandue, y compris si l'on met à part les cas dans lesquels le pronom relatif, obligatoire sauf dans les cas de coordination, est sujet. Viennent ensuite, selon les textes, les propositions circonstancielles ou les complétives. Mais les écarts restent peu élevés, et ils valent surtout pour les textes les plus anciens : dès le début du 13<sup>e</sup> s., l'expression du sujet est quasiment généralisée dans l'ensemble des propositions subordonnées, puisqu'elle y atteint plus de 90%. Dans tous les types de subordonnées sont néanmoins attestées des occurrences de sujet non exprimé, hors contexte de coordination :

*je l'envoierai en tel tere et en tel païs que ja mais ne le verra de ses ex. (Aucassin, fin 12<sup>e</sup> s.-déb. 13<sup>e</sup> s., IV, 5)*

‘Je l'enverrai en telle terre et en tel pays que jamais [elle] ne le verra de ses yeux.’

*Et distrent cil qui onques mes ne l'avoient veu que hautement avoit comenciee chevalerie. (Graal, ca 1225, p. 163a),*

‘Et ceux qui ne l'avaient jamais vu auparavant dirent qu' [il] avait dignement commencé ses exploits de chevalier.’

– *Ha, ma tres douce dame, voire, / dites nos en, se vos volez, / par cele foi que me devez. (RenartDole, ca 1228, v. 1152-1154)*

‘– Ha ma douce amie, dites-nous le, si vous le voulez, par cette foi que [vous] me devez.’

Dès les origines du français et jusqu'au début du moyen français (MF), l'expression du sujet se caractérise par des disparités de fréquence, plus ou moins fortes, selon le type et le sous-type de proposition, et certaines de ces spécificités perdurent jusqu'au FMod. Mais il apparaît aussi que, jusqu'au 13<sup>e</sup> s., le sujet est plus fréquemment exprimé (tous types de propositions confondus) en l'absence de l'autre argument, l'objet direct, et en particulier en l'absence d'objet nominal.

#### e. *Présence de l'objet direct : hypothèse de l'« argument préférentiel »*

Un facteur possible de variation de l'expression du sujet en très ancien et en ancien français est la présence d'un objet direct. Contrairement au latin, pendant toute la période la plus ancienne, l'expression de l'objet est quasi obligatoire (alors que celle du sujet est optionnelle), sauf dans quelques cas bien définis et au total fort réduits (voir 34.2). Deux études sur la syntaxe argumentale des plus anciens textes français (*Passion, StLéger, StAlexis, Roland*) ont montré qu'il y avait nettement moins de sujets exprimés lorsque le verbe avait un objet direct (Rouquier et Marchello-Nizia 2012 et 2013). Le tableau 4 confirme cette tendance sur l'ensemble de la période considérée.

Textes	Fqce S expr.	S + V transitif + O	S + V trans.+ Onom	S + V non-trans.
Strasbourg (842)	83%	78% (7/9)	80% (4/5)	100% (2/2)
<i>Eulalie</i> (881)	53%	58% (14/24)	69% (9/13)	38% (3/8)
<i>Passion</i> (ca 1000)	47%	38% (122/317)	32% (48/152)	60% (121/202)
<i>StLegier</i> (ca 1000)	42%	30% (68/227)	28% (27/96)	45% (47/105)
<i>StAlexis</i> (ca 1050)	48%	38% (166/443)	28% (52/186)	60% (219/364)
<i>Roland</i> (ca 1100)	51%	40% (287/716)	25% (109/402)	67% (342/509)
Lapidaire (mi-12 <sup>e</sup> )	81%	57% (292/507)	41% (151/366)	85% (302/354)
<i>EneasI</i> (ca 1155)	47%	42% (244/587)	29% (78/273)	56% (230/413)
<i>BeroulTristan</i> (fin 12 <sup>e</sup> )	55%	49% (256/517)	45% (111/249)	59% (294/500)
<i>TroyesYvain</i> (1177-81)	59%	37% (202/539)	36% (79/219)	66% (304/461)
CharteChièvres (1194)	90%	89% (76/85)	89% (42/47)	91% (48/53)
CharteTournai (1206)	91%	100% (5/5)	100% (4/4)	83% (5/6)
CharteArras (1224)	95%	93% (13/14)	83% (5/6)	100% (5/5)
ClariConstant. (ap. 1205)	74%	71% (305/430)	63% (118/186)	76% (352/464)
Aucassin (fin 12 <sup>e</sup> - déb 13 <sup>e</sup> )	65%	63% (451/716)	52% (155/296)	67% (559/838)
<i>RenartDole</i> (ca 1228)	68%	61% (395/644)	60% (189/314)	76% (412/539)
<i>Graal</i> (ca 1225)	79%	77% (456/590)	71% (132/185)	80% (447/556)
LettreSarrasin (1249)	78%	75% (74/99)	72% (33/46)	80% (112/140)
JoinvilleMém. (1309)	82%	79% (460/583)	77% (153/198)	86% (357/417)
QuinzeJoies (1400)	79%	78% (387/498)	79% (139/175)	81% (409/502)
Le grisé indique dans quel type de construction verbale la fréquence de S exprimés est la plus élevée				
Mode de calcul : pour chaque construction verbale la fréquence de S est calculée sur l'ensemble « S + S0 »				

Tableau 4 : Fréquence de sujets exprimés en relation avec l'expression de l'objet

On constate que, sur toute la période, et de manière très marquée jusqu'à la fin du 12<sup>e</sup> s., la fréquence d'expression du sujet est plus basse lorsque le verbe a un objet, en particulier nominal (hormis dans *Eulalie* et dans *CharteTournai*, textes très brefs offrant très peu d'occurrences). Apparaît ainsi, dans les débuts du français, une tendance à la « monoactantialité » (ou « argument préférentiel » : Du Bois 2003) : de *Passion* à *TroyesYvain*, en présence d'un objet nominal, le sujet n'est exprimé qu'entre 25% et 45% des cas, alors qu'il l'est entre 45% et 85% avec un verbe intransitif. A époque très ancienne, la présence d'un verbe transitif avec objet nominal apparaît donc comme un facteur plutôt conservateur, freinant l'expansion du sujet. Mais au début du 13<sup>e</sup> s., au moins dans les extraits analysés ici, avec la progression forte de l'expression du sujet et sa quasi systématisation dans certaines propositions, cette tendance régresse, même si on en trouve des traces jusqu'à la fin du 14<sup>e</sup> s.

Outre le type de proposition et la présence ou non d'un objet nominal, la personne du pronom et le mode d'énonciation s'avèrent être des facteurs pertinents pour ce qui concerne l'expression du sujet.

f. *La personne du pronom, et le mode d'énonciation (récit / discours direct)*

i. *La personne du pronom*

C'est par un usage croissant du pronom personnel sujet que l'expression du sujet progresse en AF. Cette évolution se produit cependant de façon inégale selon les personnes verbales,

comme le révèle l'observation dans le corpus des modalités d'expression par un Sp ou par un S0 de chacune des personnes verbales. Sans nier les disparités qui apparaissent entre textes, on constate que, dès les plus anciens écrits, en déclarative, la fréquence d'expression par un Spp de la personne 3 (P3), singulier ou pluriel, est presque toujours (*StAlexis* fait exception) inférieure à celles des personnes 1 et 4, et parfois 5 (les occurrences de seconde personne singulier sont trop peu nombreuses pour être représentatives) :

*StAlexis* : 24% (P3) vs. 17% (P1), 2% (P4) ;  
*Roland* : 16% (P3) vs. 34% (P1, P2 et P4) ;  
*EneasI* : 22% (P3) vs. 24% (P1), 25% (P4) et 31% (P5) ;  
*BeroulTristan* : 25% (P3) vs. 41% (P1) ;  
*TroyesYvain* : 39% (P3) vs. 51% (P1), 40% (P4) et 35% (P5) ;  
*RenartDole* : 52% (P3) vs. 57% (P1), 53% (P4) et 22% (P5) ;  
*ClariConstantinople* : 44% (P3) vs. 82% (P1) ;  
*Graal* : 60% (P3) vs. 80% (P1), 77% (P4) et 72% (P5) ;  
*JoinvilleMémoires* : 70% (P3) vs. 80% (P1), 85% (P4) et 56% (P5) ;  
*Manières* : 62% (P3) vs. 94% (P1), 65% (P4) et 82% (P5) ;  
*QuinzeJoies* : 64% (P3) vs. 83% (P1), 80% (P4) et 64% (P5).

Dès le début du 13<sup>e</sup> s., à de rares exceptions près (*RenartDole*), la fréquence d'expression du pronom de 1<sup>ère</sup> personne oscille fréquemment entre 70% et 80%, alors qu'il faut attendre jusqu'au début du 14<sup>e</sup> s. pour que l'expression de P3 par un pronom devienne systématiquement majoritaire.

Les données du corpus mettent par ailleurs en évidence le développement plus lent de l'expression de l'impersonnel par le pronom *il*. Les deux premières attestations se trouvent dans *StAlexis* :

*Quant li jurz passet ed il fut anuitét, / Ço dist li pedres [...] (StAlexis, ca 1050, v. 51-52)*  
 'Quand le jour fut passé et qu'il fit nuit, le père dit [...]',

mais elles sont loin derrière les 29 occurrences de construction impersonnelle sans sujet exprimé. Le développement du pronom impersonnel restera à la traîne des autres pronoms, y compris de 3<sup>e</sup> personne, jusqu'à la fin du 12<sup>e</sup> s., moment à partir duquel sa fréquence d'expression talonne celle du pronom de 3<sup>e</sup> personne, voire la dépasse, comme dans *Graal* :

*StAlexis* : 7% ; *Roland* : 5% ; *EneasI* : 14% ; *BeroulTristan* : 6% ;  
*TroyesYvain* : 38% ; *ClariConstantinople* : 39% ; *RenartDole* : 48% ;  
*Graal* : 75% ; *JoinvilleMémoires* : 63% ; *Manières* : 70% ; *QuinzeJoies* : 65%.

Il ressort de ces données que la première personne, et dans une moindre mesure les personnes 4 et 5, ont joué un rôle pionnier, voire moteur, dans la progression de l'expression du pronom sujet. Il n'est cependant pas certain que ce soit la personne seule, en tant que telle, qui ait été déterminante.

#### ii. Le mode d'énonciation

Les personnes le plus fréquemment exprimées par un pronom personnel, P1, P4, P5, apparaissent très majoritairement en discours direct : on peut dès lors faire l'hypothèse que leur expression accrue est liée à la spécificité de l'« oral représenté » (Marchello-Nizia 2012), c'est-à-dire à un fait linguistico-stylistique selon lequel le discours direct (DD) inséré en récit tend à imiter l'oral réel contemporain, que l'on sait souvent précurseur (► chap. 37), et de ce fait offre une grammaire un peu différente de celle du récit, laissant à cette occasion entrevoir

des évolutions en cours qui n'apparaissent pas encore dans ce dernier. Les personnes 1, 2, 4 et 5 étant presque uniquement réservées au DD, il convient de comparer les fréquences d'expression des pronoms impersonnels et personnels de 3<sup>e</sup> personne (singulier et pluriel), qui, eux, sont employés dans les deux modalités de discours, récit et DD.

	P1	P3		Impersonnel	
	Discours	Discours	Récit	Discours	Récit
<i>Passion</i>	35% (8/23)	13% (3/23)	17% (39/232)	-	-
<i>StAlexis</i>	17% (15/89)	40% (10/25)	23% (72/311)	10% (1/10)	5% (1/19)
<i>Roland</i>	34% (45/132)	24% (29/120)	11% (19/175)	10% (2/20)	0% (0/21)
<i>Eneas1</i>	24% (13/54)	39% (24/62)	21% (95/448)	24% (4/17)	10% (4/41)
<i>BeroulTristan</i>	41% (47/115)	41% (41/100)	19% (48/255)	5% (1/19)	0% (0/11)
<i>TroyesYvain</i>	51% (39/77)	47% (41/88)	37% (135/362)	47% (8/17)	30% (7/23)
<i>ClariConst.</i>	82% (14/17)	60% (5/9)	44% (158/362)	60% (3/5)	37% (15/39)
<i>RenartDole</i>	57% (54/95)	53% (46/86)	51% (149/290)	45% (9/20)	55% (15/28)
<i>Aucassin</i>	71% (77/108)	55% (33/60)	34% (119/348)	50% (8/16)	22% (2/9)
<i>Graal</i>	83% (74/89)	81% (48/59)	56% (185/330)	81% (30/37)	67% (16/24)
<i>Manières</i>	94% (148/158)	66% (63/80)	58% (38/66)	71% (52/73)	62% (5/8)
<i>QuinzeJoies</i>	82% (103/124)	81% (57/70)	60% (177/297)	67% (24/36)	59% (27/46)
Le grisé indique pour P3 et Impersonnel la fréquence la plus élevée de sujets exprimés (en DD ou en récit)					

Tableau 5 : Fréquence de l'expression de P1, P3, Impersonnel par le pronom (imp-)personnel selon le mode d'énonciation (pour chaque personne la fréquence est calculée sur « S0+Sp »)

Le tableau 5 montre que, très majoritairement, le pronom de 3<sup>e</sup> personne et l'impersonnel sont plus exprimés en DD, c'est-à-dire en situation d'oral représenté, qu'en récit. Le mode d'énonciation apparaît donc comme un facteur décisif. Comme c'est souvent le cas, l'oral représenté porte les traces de phénomènes novateurs, de changements qui se développent dans la langue parlée contemporaine. Le tableau met aussi en évidence que, en DD, la première personne (et bien souvent aussi les personnes 4 et 5) est souvent plus exprimée que la 3<sup>e</sup> personne et l'impersonnel. Irrégulière dans les premiers textes, cette tendance s'affirme durablement à partir du début du 13<sup>e</sup> s.

Les différences d'expression du pronom observées selon la personne et selon le mode d'énonciation valent en premier lieu pour les propositions déclaratives. Les différences s'estompent en effet nettement dès lors que l'on considère les seules propositions subordonnées, les fréquences d'expression de P1 et de P3 étant fort proches dans la plupart des textes.

#### g. La position du verbe

C'est avec un verbe en seconde position (position la plus fréquente : voir 34.4) que les sujets non exprimés sont les plus nombreux, mais ils ne sont cependant pas rares avec un verbe en première position (V1). Dès les origines, S0 apparaît ainsi dans des propositions juxtaposées ou coordonnées, mais cette configuration, qui va croître jusqu'à devenir prépondérante en FMod, reste encore marginale. D'autres configurations sont en revanche attestées, presque exclusivement en vers, au moins pour les déclaratives, dans lesquelles, à partir du 13<sup>e</sup> s., le verbe est souvent nié. A quelques exceptions près, elles vont progressivement disparaître.

*An ta terre volons remaindre, / ne te porras ja de nos plaindre / que te forçons de noiant*  
(*Eneas1*, ca 1155, v. 3207-3209)

‘[Nous] voulons rester en ta terre, [tu] ne pourras jamais te plaindre que [nous] te faisons en rien du tort’

Les verbes en troisième position, voire dans une position plus reculée, peuvent aussi ne pas avoir de sujet exprimé :

*Mes onques escu n'i volt prendre por chose que l'en li vousist fere (Graal, ca 1225, p. 163a)*  
 ‘Mais jamais [il] ne voulut y prendre un écu, quoi qu'on voulût lui faire faire’

Dans les subordonnées, tout au long de la période considérée, les verbes sans sujet exprimé peuvent occuper la seconde position mais aussi suivre directement le mot subordonnant, en vers comme en prose (voir Hirschbühler et Junker 1988), dans les circonstancielles :

*s'avons ja mes de repos rien, / molt nos plaira auques de bien (EneasI, v. 335-336)*  
 ‘si [nous] trouvons jamais quelque repos, [cela] nous plaira grandement’  
*et quant est en icelle fosse, il tournye savoir se il trouvera maniere de issir (QuinzeJoies, 1400, p. 2)*  
 ‘et quand [il] est en cette fosse, il tournoie pour savoir s'il trouvera moyen de sortir’

comme dans les complétives, en particulier lorsque la proposition dépend d'un verbe de parole ou de croyance :

*Fortment sun il espaventat, / il li non credent que aia carn (Passion, ca 1000, v. 437-438)*  
 ‘ils sont grandement épouvantés, ils ne croient pas que [il] ait chair (= que ce soit un homme en chair et en os)’  
*et avoit letres seur lui escrites qui disoient que juroit que ja li Sarrasin n'aroient triwes de lui (ClariConstantinople, ap. 1205, p. 86)*  
 ‘et [il] avait des lettres écrites sur lui, qui disaient qu'[il] jurait que jamais les Sarrasins n'auraient trêve de sa part’

ou dans les relatives (dans lesquelles le pronom relatif objet ou complément peut cependant être considéré comme occupant la première position de la proposition) :

*Dex ! je ne sai que doie faire, / Ou de l'ocire ou du retraire (BeroulTristan, fin 12<sup>e</sup> s., v. 2003-2004)*  
 ‘Dieu, je ne sais ce que [je] dois faire, ou de tuer, ou de me retirer’  
*Or avendra que après l'excommuniement il sera engregié, dont convendra a la dame demorer a l'oustel (QuinzeJoies, p. 12)*  
 ‘Il adviendra alors que, après l'excommunication, il sera frappé d'une aggrave, d'où [il] conviendra à la dame de rester à la maison.’

Le verbe sans sujet exprimé peut aussi occuper une place plus reculée, en tout type de subordonnée :

*et est si estroicement tenu que jamés pour nulles prieres ne avoir ne peut saillir (QuinzeJoies, p. 1)*  
 ‘Et [il] est tenu si étroitement que jamais, par aucune prière ou cadeau [il] ne peut sortir’

Un examen attentif des données montre que les sujets non exprimés, quel que soit le type de proposition, ne sont pas liés à une position spécifique du verbe. Celle-ci n'est donc pas, en soi, un facteur favorable ou défavorable à l'expression du sujet.

#### h. Les éléments initiaux

Alors que certains éléments initiaux, durant toute cette période, semblent associés de manière privilégiée à telle ou telle position du sujet (voir 34.1.2 et 34.6), aucun ne semble



exclure, ou au contraire imposer, un sujet exprimé. Certes, les sujets non exprimés se rencontrent fréquemment avec des éléments qui dénotent une forme de continuité et / ou d'enchaînement, typiquement des adverbes ou conjonctions : *et, lors, si, puis, adoncques...* mais aussi avec des circonstants ou des arguments du verbe, la fréquence de ces derniers reculant au fil du temps, du fait que, assez tôt, ces éléments tendent à occuper une position postverbale. La question des éléments initiaux est reprise en 34.6. Il convient néanmoins de mentionner ici un adjectif particulier, *si* connecteur initial de déclarative ou d'injonctive, fort présent tout au long de la période médiévale, et qui commence à se raréfier au 16<sup>e</sup> s., avant de disparaître totalement au cours du 17<sup>e</sup> s. Pour résumer à grands traits le fonctionnement de l'adverbe (voir Marchello-Nizia 1985a pour une analyse détaillée), *si*, lorsqu'il est adjectif de phrase, revêt deux valeurs majeures, l'une de continuité (ou de conformité), difficile à traduire explicitement, l'autre d'opposition ou de rupture, la seconde étant moins fréquente dans les textes les plus anciens. Lorsqu'il dénote la continuité du propos, *si* est le plus souvent suivi de S0. Cet emploi est très fréquent après une subordonnée temporelle :

*Et quant li rois voit ces lettres si dist a Lancelot :[...] (Graal, p. 161a)*  
 'et quand le roi voit ces lettres, il dit à Lancelot : [...]'

Lorsqu'il dénote une valeur de contraste, l'adverbe *si* est au contraire suivi d'une séquence « Verbe-Sujet », le sujet étant souvent un pronom personnel (voir 34.1.2).

Le début du 13<sup>e</sup> s. marque un tournant majeur dans l'expression du sujet. Celle-ci connaît une hausse notable dans la seconde moitié du 12<sup>e</sup> s., mais c'est à la fin de ce siècle et au début du 13<sup>e</sup>s., en particulier en prose, que l'expression du sujet sous sa forme pronominale commence à se routiniser, différents contextes ayant favorisé cette évolution : non seulement la prose et le caractère non littéraire des textes, mais aussi, sur un autre plan, les subordonnées, le discours direct, la 1<sup>ère</sup> personne, et les constructions mono-actancielles.

#### 34.1.1.2 Du 15<sup>e</sup> s. au milieu du 16<sup>e</sup> s.

Le tableau ci-dessous, qui prolonge chronologiquement le tableau 3 ci-dessus, donne un premier aperçu de l'évolution sur la période considérée.

Textes	Fqce de S	Fqce de S en déclarative	Fqce de S en subord.	Fqce de Sp en déclarative	Fqce de Sp en subord.
GersonSermon (1402)	83%	72% (240/331)	95% (342/361)	57% (122/214)	88% (142/161)
PizanCité (1404-1405)	70%	57% (190/336)	83% (497/599)	31% (65/211)	63% (177/279)
OrléansBallades (1415)	62%	62% (296/474)	65% (290/448)	49% (170/348)	52% (172/330)
Pathelin (1456-1469)	85%	89% (402/453)	93% (242/260)	86% (309/360)	90% (163/181)
CentNouvelles (1456-67)	78%	64% (234/365)	87% (508/581)	50% (133/264)	77% (240/313)
LouisXI-Lettres (1461-72)	68%	68% (166/244)	75% (362/483)	64% (133/207)	64% (214/335)
ArchievBaignollet (1468)	81%	87% (162/186)	90% (87/97)	83% (118/142)	82% (46/56)
Commyn.Mém. (1490-1505)	78%	64% (297/469)	91% (482/531)	32% (81/253)	79% (182/231)
JehanParis (1494)	73%	59% (250/424)	87% (423/488)	42% (124/298)	74% (182/247)
VigneullesNouvel. (1515)	75%	57% (260/458)	92% (423/460)	42% (146/344)	87% (252/289)
Expression de S : inférieure à 50%		Expression de S : entre 50 et 90%		Expression de S : sup. à 90%	
Mode de calcul : la fréquence de S est calculée sur l'ensemble 'S + S0' et celle de Sp sur 'Sp + S0'					

Tableau 6 : Expression de S et de Sp en propositions déclaratives et subordonnées du début du 15<sup>e</sup> au milieu du 16<sup>e</sup> s.

Le tableau 6 met en évidence deux traits majeurs. Le premier est l'absence de progression notable et régulière des sujets exprimés au sein de la période considérée. Cela s'observe pour l'expression globale du sujet, toutes propositions confondues (colonne 2), qui oscille entre 70% et 85% (deux textes affichant même des fréquences inférieures à 70%). Cela est vrai également si l'on distingue les propositions déclaratives et les subordonnées (colonnes 3 et 4). Cela vaut enfin si l'on considère plus spécifiquement les pronoms personnels (colonnes 5 et 6). Il existe en outre une forte variation entre textes, y compris contemporains. Cette variation dépasse les oppositions vers / prose et domaines littéraires / non littéraires qui prévalaient précédemment. La fréquence des sujets exprimés n'est ainsi pas systématiquement moins élevée dans les textes en vers : c'est surtout en poésie, au milieu du 15<sup>e</sup> s. (*Orléans Ballades*) qu'elle reste basse. Un demi-siècle plus tard, dans *Pathelin* et *ArchievBagnollet*, textes littéraires théâtraux en vers, écrits sous forme d'un monologue ou de dialogues au ton satirique ou comique, la fréquence de sujets exprimés est identique, voire supérieure, à celle des textes en prose contemporains : plus que le vers en général, c'est la poésie en particulier, qui accueille désormais les constructions conservatrices. Mais le corpus révèle aussi, de manière assez inattendue, qu'au début du 15<sup>e</sup> s. la non-expression du sujet peut être encore fréquente dans certains textes en prose non littéraires. Ainsi dans *PizanCité*, texte didactique en prose, la fréquence globale d'expression du sujet reste peu élevée.

Cette variation quelque peu désordonnée peut être interprétée comme le signe que, bien qu'en régression depuis le 13<sup>e</sup> s., la non-expression demeure un possible en langue, que les auteurs investissent diversement, en partie à des fins stylistiques.

L'autre point remarquable concerne l'expression du sujet en subordonnée. Depuis les plus anciens textes, le sujet y est plus fréquent qu'en déclarative (voir Tableau 3 ci-dessus). Or, entre le début du 15<sup>e</sup> s. et le milieu du 16<sup>e</sup> s., l'expression du pronom tend au contraire à reculer dans ces propositions (mouvement déjà perceptible dans les dernières décennies du 14<sup>e</sup> s.). Ce mouvement conduit, dans certains textes, à un rapprochement, voire à une légère inversion, des fréquences d'expression dans les subordonnées et dans les déclaratives (colonnes 5 et 6 du tableau 6). La prise en compte de la personne verbale permet d'éclairer ce phénomène. La section précédente a montré que l'expression du pronom sujet avait, jusqu'à la fin du 13<sup>e</sup> s., progressé différemment selon les personnes verbales, P1 ayant très tôt été davantage exprimé par un pronom que P3 et que l'impersonnel. Au 15<sup>e</sup> s. des différences persistent, mais elles ne sont plus systématiques, la fréquence d'expression de P3 et de l'impersonnel rattrapant parfois celle de P1. Le phénomène est surtout perceptible en déclarative, les écarts dans les subordonnées restant moindres. En revanche, fait assez étonnant, l'expression de P4 et de P5 tend à reculer, en particulier en subordonnée. Ainsi, au milieu du 15<sup>e</sup> s., S0 est présent dans 50% des cas dans *CentNouvelles* et dans 56% des cas dans *LouisXIIlletres*, et à la fin du 15<sup>e</sup> s., dans *JehanParis*, la fréquence de S0 pour P5, toujours en subordonnée, s'élève encore à 29% (et elle atteint 56% en déclarative) :

*Entretenez vous aussi, dit il, et gardez la promesse que m'avez faite.* (*CentNouvelles*, 1456-1467, p. 577)

*et à ceste cause nous a requiz que sur ce vous voulissons escripre en sa faveur.* (*LouisXI Lettre234*, ca 1467, p. 208)

« Mon trescher seigneur, je vous prie que aux heraulx **donnez** bonne responce » (*JehanParis*, 1494, p. 46)

Le recul de l'expression du pronom sujet pour les personnes 4 et 5 en subordonnée (qui ne durera pas, même si S0 est toléré jusqu'au 17<sup>e</sup> s.) est triplement inattendu : d'une part, il va

à l'encontre du mouvement général de progression de l'expression du pronom sujet ; d'autre part il se produit prioritairement en subordonnée, c'est-à-dire dans le type de proposition qui tendait jusqu'ici à neutraliser les différences observables en déclarative entre personnes ; enfin, il affecte précisément les personnes pour lesquelles l'expression du pronom sujet était déjà bien ancrée. Il semble peu probable que la morphologie verbale riche, et donc discriminante, des personnes 4 et 5 ait joué un rôle : on s'expliquerait mal pourquoi ce facteur n'aurait pas contré plus tôt, au 13<sup>e</sup> s., la tendance accrue à exprimer le pronom. Ce mouvement est d'autant plus surprenant que les personnes 4 et 5 se rencontrent très majoritairement en situation de discours. Or le rôle que joue le contexte d'énonciation dans la progression du pronom sujet (voir 34.1.1.1.f.ii., Tableau 5) se maintient tout au long de la période considérée : les pronoms sujets sont plus exprimés en discours direct (DD) qu'en récit. Ainsi, encore à la fin du 15<sup>e</sup> s., dans *JehanParis*, les écarts sont très marqués : P3 est exprimé par un Sp dans seulement 21% des cas en récit, contre 88% en DD, et aucun pronom impersonnel n'apparaît en récit (7 S0) tandis qu'on en trouve 8 en DD (mais aucun S0).

La progression de l'expression du sujet est peu importante jusqu'au début du 16<sup>e</sup> s., mais les contextes linguistiques dans lesquels le sujet peut ne pas être exprimé se resserrent, le mouvement s'étant amorcé dès le siècle précédent. Les contextes de coordination ou de juxtaposition, avec coréférence entre le S0 et le sujet précédemment exprimé, occupent ainsi une place croissante. Dans les subordonnées, ils sont désormais majoritaires dans la plupart des textes, accueillant deux tiers des S0 dans *PizanCité* (1404) et dans *Cent-Nouvelles* un demi-siècle plus tard (mais seulement un tiers dans *OrléansBallades* (1415), texte poétique en vers). En dehors de ces contextes, S0 reste possible avec toutes les personnes (les impersonnels et P4 / P5 étant les plus fréquents) :

*Et quant bleciee la vit il la blasma et dist [...] (PizanCité, 1404, p. 334 v°)*  
*Je m'en voys <vais> presentement à Bayonne, et si tost que aré <aurai> fait avec le roy de Castelle [...], je m'en pence aller tout de tiré à Lyon (LouisXII Lettre 223, ca 1460, p. 102),*  
*et n'y avoit homme, si l'eust congneu et il l'eust veu en cest estat, qui s'en sceust tenir de rire (VigneullesNouvelles, 1515, p. 89).*

Ce dernier exemple est intéressant dans la mesure où il inverse le système attendu : en structure coordonnée le premier verbe est sans sujet exprimé (*eust congneu*), le second (*il l'eust veu*) est avec sujet, ce qui illustre la relative liberté qui règne encore.

C'est en déclarative que les sujets non exprimés restent les plus nombreux, et leurs contextes les plus diversifiés, bien que l'éventail de ceux-ci se réduise. La prise en compte des contextes de coordination permet de relativiser les chiffres du tableau 6. Ainsi, dans *Pathelin*, au milieu du 15<sup>e</sup> s., la fréquence de S0 est bien inférieure (de plus de la moitié) à celles des trois textes les plus tardifs, mais les contextes de coordination ne représentent cependant que 24% des occurrences, contre 41% dans *JehanParis*, et respectivement 75% et 85% dans *CommynesMémoires* et *VigneullesNouvelles* : la non-expression du sujet est moins fréquente dans *Pathelin*, mais elle y est plus conservatrice. Les contextes de coordination ne correspondent cependant pas tous aux configurations modernes, le verbe sans sujet exprimé pouvant être coordonné à un verbe lui-même sans sujet exprimé, et la mention explicite du référent éloignée. Les exemples de ce type se raréfient néanmoins au fil du temps :

*Par quoy ung jour s'enferma en son eglise et avec ung marteau de masson fist ung trou on mur du cuer d'icelle eglise (VigneullesNouvelles, p. 84)*

Le plus souvent le référent de S0 est le même que celui du sujet précédent (exprimé ou non), mais il arrive qu'il en diffère, le sujet précédent étant alors souvent non référentiel, ou correspondant à une personne de l'interlocution :

« **il ne se fault pas** *mocquer des gens en leur absence, et ne **cro**y point qu'il ne soit un sage homme ...* » (*JehanParis*, 1494, p. 47)

Par ailleurs, comme déjà au 14<sup>e</sup> s., apparaît souvent en tête des déclaratives sans sujet exprimé un adverbe qui ponctue la narration, tout en dénotant une forme de continuité thématique : *lors, alors, adont, atant, ...*, en particulier après la clôture d'un passage au discours direct (de tels adverbess apparaissent aussi avec un sujet exprimé) :

« *et demain au matin, le trouverez prest.* » Atant **prindrent** <prirent> *congié du roy et luy dirent [...]* (*JehanParis*, p. 50)

« *Je la vous monstreray* », dit-il. Lors la **fist** *despoiller de son jaserant et du surplus de ses habillemens jusques a la belle chemise* (*CentNouvelles*, 1456-1467, p. 280)

Parmi ces adverbess, *si* continue d'occuper une place privilégiée, en particulier dans les textes littéraires narratifs en prose du 15<sup>e</sup> s. (il s'imposait déjà à la fin du 14<sup>e</sup> s. dans *Quinze-Joies*) : les déclaratives qui débutent par *si* représentent 21% des déclaratives avec un S0 non coordonnées dans *GersonSermon*, 35% dans *CentNouvelles*, 66% dans *JehanParis* et 25% dans *VigneullesNouvelles*. Dans *CommynesMémoires*, l'usage de l'adverbe, en cette position et avec cette valeur, est en revanche extrêmement rare.

*elles ont en soy parties grandes et petites, et sont muables ; et si **convient** que Dieu soit tout parfait et immuable et sans parties. Pourquoi sans parties ?* (*GersonSermon*, 1402, p. 156)

*Il est vray que le curé de nostre vile est trespassé ; si **vien** vers vous pour, par vostre bon moien, parvenir a son benefice.* (*CentNouvelles*, p. 286)

L'adverbe *si* apparaît aussi, moins fréquemment, et dans certains textes seulement, avec une valeur de confirmation, ainsi dans *Pathelin* (voir 34.1.3.2) :

*j'ay veu la Mort qui le vient poindre, / au mains, ou il le contrefait. / Et si **a** ! Il les print de fait / et les mist dessoubz son esselle.* (*Pathelin*, 1456-1469, v. 780-783)

En dehors des cas recensés ci-dessus, il reste, dans tous les textes, mais dans des proportions variables, des constructions à sujet non exprimé qui ne dépasseront pas le 17<sup>e</sup> s. La plupart des textes offre ainsi des exemples avec un objet ou un attribut en tête :

*Et un grant panon de bissac / Voulentiers **portoit** sur sa teste.* (*ArchierBaignollet*, 1468, v. 168)

*Or pour retourner à nostre curé, il s'estoit enquesté de tous coustez après ses vaiches, mais nulles nouvelles n'en **avoit**.* (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 81).

Dans les principales autres que déclaratives, les tendances observées jusqu'à la fin du 14<sup>e</sup> s. se maintiennent, voire s'accroissent : l'expression du sujet, acquise en incise depuis plusieurs siècles, se systématisse en interrogative où, depuis le 13<sup>e</sup> s., elle était déjà très fréquente. Dans le corpus examiné, les seules attestations d'interrogatives sans sujet exprimé se trouvent dans *GersonSermon* et dans *ArchierBaignollet*, et il est exceptionnel que le S0 ne corresponde pas à un sujet impersonnel :

« *Et comment ? Il ne cessera / Meshuy de me persecuter ? / Et si ne me **veult** escouter ?* » (*ArchierBaignollet*, 1468, v. 227-229)

L'expression du sujet se généralise aussi dans les injonctives au subjonctif. Plusieurs textes n'offrent pas d'exemples de sujet non exprimé, et les rares occurrences rencontrées correspondent le plus souvent à des tournures impersonnelles (a), les autres cas devenant exceptionnels (b) :

(a) « *Ne te **chaille** <importe>, non, ma femme, encor Dieu nous aidera* » (*VigneullesNouvelles*, p. 80)

(b) *Se tost **recueillent** !* (*ArchierBagnollet*, v. 11)  
'[qu'ils] se recueillent rapidement !'

La période 1400-1540 se caractérise donc par une relative stabilité quantitative en ce qui concerne la progression des sujets exprimés, associée à une relative variation entre textes. Il se produit même, de manière assez étonnante, une hausse de la non-expression du sujet dans les subordonnées, qui va à l'encontre du mouvement général. Toutefois, si les sujets non exprimés reculent peu, les structures qui les accueillent se modifient : les contextes de coordination avec un même référent que celui du prédicat précédent occupent une place croissante, de même que, dans les textes narratifs en prose, les structures débutant par ce que l'on peut qualifier d'adverbe de liaison, en particulier *si*. Reste néanmoins, dans tous les textes (dans des proportions variables), y compris ceux qui n'offrent plus qu'une faible fréquence de S0, des structures sans sujet exprimé qui disparaîtront dans la période suivante.

#### 34.1.1.3 Du milieu du 16<sup>e</sup> s. à nos jours

Les chiffres du tableau 1 ont montré qu'à partir du milieu du 16<sup>e</sup> s. l'expression du sujet passe la barre des 90%. Les sujets exprimés sont ainsi aussi nombreux dans *CalvinLettres* (95%) en 1549 que dans *VidalBlacheTableau* (97%) et dans *SartreLettres* (96%) au début et au milieu du 20<sup>e</sup> s., et l'amplitude de variation entre les textes est désormais faible (*Montaigne-Essais*, 1592 : 92% ; *DescartesDiscours*, 1637 : 97%). Mais la proximité des chiffres ne signifie pas que la situation moderne est acquise : jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> s., les sujets non exprimés apparaissent encore dans des contextes que le FMod n'accepte plus, et qui disparaîtront pour la plupart au siècle suivant.

Dès le milieu du 16<sup>e</sup> s., les sujets non exprimés en proposition non coordonnée sont globalement très rares, absents de certains textes :

*Deux autres qu'ils nomment Ouara et Acaraouassou presque de mesme grandeur que le precedent mais meilleurs : voire **diray** que l'Ouara n'est pas moins delicat que nostre Truite.* (*LéryBrésil*, 1578, p. 234)

*Des paysans viennent de m'advertir en haste qu'ils ont laissé presentement en une forest qui est à moy un homme meurtry de cent coups [...]. **Disent** qu'ils n'ont osé l'approcher* (*MontaigneEssais*, 1592, p. 1070)

Ils résistent cependant un peu mieux, en déclarative comme en subordonnée, dans les constructions impersonnelles, au moins jusqu'au début du 17<sup>e</sup> s. *DescartesDiscours*, dans le corpus examiné, n'offre ainsi plus que des occurrences ponctuelles d'une seule et même construction impersonnelle, encore possible aujourd'hui (*d'où vient*) :

*Et **faut** qu'à la longue la vanité de telle entreprise soit la fable du peuple* (*SerresAgriculture1*, 1603, p. 34).

***D'où vient** que si on oste le sang de quelque partie, on en oste par mesme moyen la chaleur* (*DescartesDiscours*, 1637, p. 48)

C'est donc désormais dans des propositions coordonnées qu'apparaissent majoritairement les sujets non exprimés. En déclarative, la distance entre le S0 et la dernière mention du référent peut rester élevée :

*Mais il eut le courage tousjours constant, sans se perdre ; et, d'un visage ferme, alloit au contraire ramentevant <rappelant> à haute voix l'honorable et glorieuse cause de sa mort (MontaigneEssais, p. 9)*

Ce que le locuteur moderne interprète comme une saillance du référent trop faible pour permettre un S0 tient parfois aussi à ce que sa dernière mention se trouve dans une proposition subordonnée, ou instancie une fonction autre que celle de sujet :

*Au reste du moi, nostre Seigneur vous donnera la prudence de le disposer et estes sur le lieu pour mieulx pouvoir discerner ce que vos affaires portent. (CalvinLettres, 1549, p. 39)*

Il arrive encore que le référent du S0 du verbe coordonné ne soit pas le même que celui du sujet précédent ; il s'agit alors toujours, semble-t-il, d'une des personnes de l'interlocution, et plus spécifiquement de la première personne :

*Cependant il s'en voit quelques uns par-deça, et croy que c'est de ceste beste, de quoy Marot fait mention, quand introduisant son serviteur Fripelipes parlant à un nommé Sagon qui l'avoit blasmé, il dit ainsi [...] (LéryBrésil, p. 213)*

A ces exemples on peut ajouter le cas, plus rare mais attesté jusqu'au 18<sup>e</sup> s., où le sujet est exprimé, mais séparé du verbe par plusieurs éléments, souvent des prédictions secondaires sous formes de propositions participiales ou relatives, la distance instaurée entre sujet et verbe rendant nécessaire, en FMod, la présence d'un pronom de reprise devant le verbe :

*Dionysius, lisant dans les yeux de la commune de son armée qu'au lieu de s'animer des bravades de cet ennemy vaincu, au mespris de leur chef et de son triomphe, elle alloit s'amollissant par l'estonnement d'une si rare vertu, et marchandoit de se mutiner, estant à mesme d'arracher Phytton d'entre les mains de ses sergens, feit cesser ce martyre, et à cachettes l'envoya noyer en la mer. (MontaigneEssais, p. 9)*

Se rattache à ce cas celui où le sujet est exprimé par la forme complément du pronom, déterminé (généralement par une relative), sans qu'il y ait de pronom de reprise. L'absence de reprise, tolérée en FMod pour la 3<sup>e</sup> personne à condition que la distance entre la forme complément et le verbe ne soit pas trop grande, est désormais totalement exclue pour les autres personnes :

*Moy, qui y suis fort sujet, sçay bien que cette cause ne me touche pas, et le sçay non par argument, mais par necessaire experience. (MontaigneEssais, p. 899)*

La non-expression du sujet avec les personnes 4 et 5, en légère progression au 15<sup>e</sup> s., est encore possible au 16<sup>e</sup>, et même au 17<sup>e</sup> s., davantage en subordonnée. Le texte de Calvin en offre plusieurs occurrences :

*Je ne fais doubte que vous n'aiez à resister à beaucoup plus de tentations que n'en avez senties jusques icy. (CalvinLettres, p. 7)*

Au début du 17<sup>e</sup> s., Maupas (1618 : 60-63) tolère encore la non-expression de P4 et P5 derrière les conjonctions de coordination et de subordination si « la personne a été suffisamment exprimée ». Ses successeurs la condamneront.

Le 17<sup>e</sup> siècle constitue le point d'aboutissement de l'évolution de l'expression du sujet. A partir du milieu du siècle, son absence est largement proscrite par les grammairiens et remarqueurs : à la relative tolérance de Maupas en 1618 en matière de non-expression succèdent ainsi les restrictions et les condamnations de Vaugelas en 1647, que l'Académie, en 1705, trouvera encore trop permissives (voir Fournier 1998 : 39-40 et 2001 : 92-94). L'influence des normes qui s'édicte est évidemment difficile à évaluer. Elle ne saurait être niée, mais comme le souligne N. Fournier (1998 : 8), il ne faut pas accorder aux remarqueurs une influence décisive : les règles formulées n'ont bien souvent fait qu'entériner un usage dominant. Ce dernier tend désormais à limiter la non-expression à quelques contextes bien définis (Fournier 1998 : 21-23). Il s'agit d'une part de quelques locutions figées : *si ferai, non fera* (voir 34.1.3), qui ne survivront guère au 17<sup>e</sup> s. On peut y ajouter l'usage que peuvent parfois faire certains auteurs de tournures désormais vieilles, et considérées comme archaïsantes :

*La maison à présent, comme savez de reste, / au bon monsieur Tartuffe appartient sans conteste* (Molière, *Tartuffe*, 1669, v. 1753-1754)

La non-expression de l'impersonnel, encore courante dans certains textes au 17<sup>e</sup> s., n'aura plus cours au siècle suivant, sinon dans quelques constructions figées : *peu s'en faut, peu importe, bon lui semble, reste à savoir si, de là vient que...* qui se maintiendront jusqu'au FMod.

Dans les contextes de coordination, on observe une alternance entre sujets exprimés et sujets non exprimés, mais les premiers s'imposent assez rapidement derrière les conjonctions *mais* et *ou*, plus tardivement derrière *et*, qui gardera la possibilité d'introduire une proposition sans sujet exprimé, avec des contraintes néanmoins croissantes (difficiles à formaliser rigoureusement), concernant la distance entre prédicats, la présence de compléments, et l'orientation temporelle.

En FMod, la possibilité de ne pas exprimer le sujet est désormais restreinte à quelques contextes syntaxiques et sémantiques bien identifiés. Il s'agit principalement des propositions juxtaposées, ou coordonnées par une conjonction ou un adverbe temporel : *puis, et alors, et ensuite...* :

*Je reste à Sainte-Maxime jusqu'au 15 puis remonte doucement sur Paris par Marseille, Aigues-Mortes, Arles, les Baux, etc.* (Sartre *Lettres 2*, 1951, p. 353)  
*Importuné, le docteur frôça les sourcils, se leva et alla fermer la fenêtre* (Malet *Vie*, 1948, p. 102).

Les verbes juxtaposés ou coordonnées doivent renvoyer au même référent et le verbe coordonné ou juxtaposé tend à avoir la même orientation temporelle que le verbe précédent, sans que cela soit une règle absolue :

*Marollier, instinctivement, s'est levé et prend immédiatement la position du « garde à vous »* (Feydeau *Maxim*, 1914, p. 70)  
*Tes conflits de réflexion : « que je suis noble » « c'est ignoble de penser ça, etc. » je les ai connus et connais encore sans arrêt* (Sartre *Lettres 2*, 1951, p. 350)

Les cas de divergence temporelle ne sont cependant possibles que s'il s'agit d'un même verbe (exemple de Sartre) ou si les procès dénotés par les différents verbes se rattachent à un même macro-événement (exemple de Feydeau : « changer de position »).

Hormis les contextes bien spécifiques présentés ci-dessus et quelques tournures impersonnelles figées, la non-expression du sujet reste possible si le sujet est restituable non pas à partir de l'entourage strictement grammatical, mais à partir du co-texte au sens large ou

de la situation de discours (voir Riegel et *al.* 2011 [1994] : 249-250), typiquement lorsque le support du message constitue le référent du sujet non exprimé : *Se boit frais* (sur une bouteille de jus de fruit), *A été vendue* (sur une maison).

La non-expression n'est par ailleurs pas rare dans le registre familier : *Mes parents ? Veulent rien savoir* (énoncé attesté). Ce type d'exemple est à mettre en relation avec d'autres, dans lesquels le pronom, sans être totalement effacé, est phonétiquement affaibli : *Mes parents, i veulent rien savoir*, ou altéré du fait d'un processus d'assimilation : *qu'est-ce que j'peux faire*, chais (*j'sais*) *pas quoi faire* (film *Pierrot le fou*).

#### 34.1.1.4 Recul des sujets non exprimés : synthèse et explications

La systématisation de l'expression du sujet a suivi depuis les origines du français une trajectoire assez linéaire, qui se résume ainsi : la progression s'amorce dès le 12<sup>e</sup> s., en prose, et connaît une forte hausse au 13<sup>e</sup> s., l'expression passant la barre des 50% dans tous les textes, et atteignant plus de 75% dans certains d'entre eux à la fin du 13<sup>e</sup> s. Durant cette première phase, certains facteurs favorisent l'expression : la prose, le caractère non-littéraire des textes, les subordonnées, l'absence d'objet direct, le discours direct et les personnes de l'interlocution, en particulier la première personne. Certains de ces facteurs restent efficaces jusqu'au 15<sup>e</sup> s. La seconde phase (15<sup>e</sup> s.-mi-16<sup>e</sup> s.) correspond à une période de relative stabilité, mais elle est assortie d'une variation notable entre les textes, et d'une restriction des contextes autorisant les S0. Un tel « palier » n'est pas exceptionnel dans les évolutions que connaissent les langues ; il peut s'interpréter en termes de S-Curve (Kroch 1989) : après une hausse importante, une nouvelle construction voit sa fréquence se stabiliser un certain temps, avant de croître à nouveau, plus ou moins fortement. Cette nouvelle progression se situe, pour les sujets exprimés, au milieu du 16<sup>e</sup> s., période à laquelle les fréquences d'expression atteignent celles des textes du 20<sup>e</sup> s., les contextes de non-expression du sujet restant cependant bien plus diversifiés que ceux de FMod : il faudra encore plus d'un siècle pour que la syntaxe moderne de l'expression du sujet soit acquise. Le français est passé du statut de langue à sujet optionnel à celui de langue à sujet quasi obligatoire.

Les pages qui précèdent ont mis en lumière le déroulement et les modalités de ce processus. On rappellera ici brièvement les trois hypothèses couramment avancées pour identifier les causes profondes de ce changement. La première, et la plus ancienne, est d'ordre phonético-morphologique : on a pu observer dans de nombreuses langues l'existence d'une corrélation entre une morphologie verbale riche et l'existence de S0. Celle-ci peut expliquer l'existence de sujets non exprimés en latin, et leur persistance en AF, qui a hérité du latin des désinences verbales encore largement discriminantes, au moins dans la période la plus ancienne. L'extension analogique à d'autres personnes de désinences propres à certaines personnes, ainsi que l'érosion généralisée des consonnes finales, ont conduit à la syncrétisation, à l'oral, de plusieurs personnes verbales à différents temps verbaux (► chap. 31). La perte du caractère discriminant des désinences aurait entraîné une systématisation de l'emploi des pronoms sujets. L'examen attentif de la chronologie de chacun des deux processus a cependant conduit, assez tôt, à mettre en doute ce scénario, avec des analyses au demeurant assez divergentes (Franzén 1939, Herman 1954, Schøsler 2002, Roberts 1993 et 2004, Simonenko et *al.* 2019). Outre le décalage temporel – quel qu'il soit – mis en avant, deux autres arguments viennent jeter un doute sur le rôle décisif joué par la syncrétisation des désinences : d'une part la progression de l'expression du sujet a été inégale selon les personnes, et les personnes 4 et 5 sont, jusqu'au 14<sup>e</sup> s., parmi celles qui l'expriment le plus,



alors que ce sont précisément celles pour lesquelles la morphologie verbale est demeurée discriminante. D'autre part, l'hypothèse phonétique ne permet pas d'expliquer l'écart d'expression, dès les plus anciens textes, entre les déclaratives et les subordonnées. Comme le suggère Buridant (2000a : 438), l'érosion phonétique n'a sans doute joué qu'un rôle de catalyseur.

Une autre explication, d'ordre syntaxique, a été avancée, dans des approches différentes et diversement datées (voir par exemple Brunot 1905-1938 : vol. 1, Foulet <sup>3</sup>1930, Franzen 1939, Skårup 1975, Adams 1988, Vance 1997, Buridant 2000a). Il s'agit de la contrainte du verbe en seconde position. L'occupation de la première position de la phrase par un élément autre que le sujet conduirait à postposer au verbe ce dernier, et lorsqu'il s'agit d'un pronom et que le référent est hautement accessible, il serait « omis ». Le fait que, selon cette approche, les subordonnées ne relèvent pas d'une structure « Verbe second », expliquerait la relative rareté des S0 dans ces propositions. Cette explication présente néanmoins des faiblesses. D'une part on sait que la contrainte du verbe en seconde position, bien que forte en AF, n'est pas absolue (voir 34.4). D'autre part, l'assimilation du sujet non exprimé à un pronom postverbal ne va pas de soi. Elle se justifie, dans le cadre générativiste, par le fait que le sujet nul, pour que son référent soit identifié, doit être « gouverné » par le verbe (doté d'une morphologie riche), qui doit pour cela se trouver dans une position structurelle plus haute, ce qui correspond, en surface, à un positionnement à gauche du sujet. Toutefois, d'un point de vue sémantico-pragmatique, les énoncés à pronom postverbal, relativement rares dès les plus anciens textes, présentent souvent des spécificités qui incitent à ne pas assimiler les S0 à des pronoms postverbaux (voir ci-dessous 34.1.2). Il est toutefois probable que la non-expression fréquente du sujet lorsque la zone préverbale était par ailleurs occupée par un élément a pu favoriser la non-expression du sujet dans une langue qui tendait à placer préférentiellement le verbe en seconde position, au moins dans les propositions déclaratives. Le recul du verbe, en particulier dans la proposition déclarative, aurait dès lors levé cette contrainte relative, permettant la présence conjointe avant le verbe de n'importe quel élément et du sujet.

Enfin, une troisième hypothèse a été avancée, d'ordre pragmatique. L'expression du pronom aurait été utilisée à des fins de mise en relief, et ce de manière assez précoce (Moignet <sup>2</sup>1984 [1973] : 128), effet qui se serait perdu dès le 13<sup>e</sup> s. (la morphologie des pronoms personnels appuie d'ailleurs cette hypothèse : le fait que, avant le milieu du 12<sup>e</sup> s., les pronoms sujets, au moins P1, n'ont apparemment qu'une forme, accentuée, semble indiquer que leur emploi marque une emphase). Detges (2003) suggère de son côté que l'expression du sujet, à une époque où elle était encore minoritaire, se serait faite à des fins de stratégie discursive, dans des contextes de prise de parole et de prise de position, et donc, prioritairement, avec la première personne, ce qui correspond le plus souvent, dans nos textes, à des situations de discours direct. La hausse de la fréquence dans de tels contextes aurait eu un effet de dévaluation rhétorique, qui aurait conduit à une généralisation de l'emploi, et donc à l'affaiblissement des pronoms. Loin d'être incompatibles, les deux hypothèses se renforcent : expressivité associée aux personnes de l'interlocution, et en particulier à la personne du locuteur, et caractère pionnier de l'oral, en partie rendu par le discours direct en ce qu'il constitue une forme d'oral représenté (Marchello-Nizia 2012). Les chiffres du tableau 5 ci-dessus confirment dans les faits la liaison de principe entre les deux.

Les trois hypothèses présentées ci-dessus pour rendre compte du développement de l'expression du sujet dès l'ancien français relèvent de niveaux d'analyse différents : phonético-morphologique, syntaxique et pragmatique. Il est possible que ces trois niveaux aient contribué conjointement à la progression des sujets exprimés. On peut supposer que ce sont

les facteurs pragmatiques qui ont agi en premier : d'une part l'expression commence à croître très tôt (bien que de manière limitée jusqu'au 13<sup>e</sup> s.) à une époque où la morphologie des désinences verbales était encore bien vivante. D'autre part, les mécanismes de renforcement pragmatique, de hausse de l'expressivité, ont été reconnus comme jouant souvent un rôle dans les premières étapes de la grammaticalisation. Or c'est bien à un tel processus que correspond le développement puis la systématisation du pronom sujet (voir ci-dessous 34.1.2.2.d.). La primauté du facteur pragmatique n'exclut pas que la syncrétisation progressive des désinences verbales, sans être la cause première du changement, y ait néanmoins contribué, la présence de morphèmes explicitant la personne, les pronoms, étant indéniablement un facteur facilitant la communication. Enfin, le recul du verbe dans la proposition, en autorisant la co-présence de plusieurs éléments en position préverbale, a probablement lui aussi accéléré le mouvement.

#### Références bibliographiques :

Adams 1987, 1988 ; Brunot 1905-1938 ; Buridant 2000a ; Dees et *al.* 1980 ; Detges 2003 ; Du Bois 2003 ; Dupuis 1989 ; Foulet <sup>3</sup>1930 [1919] ; Fournier 1998 ; Franzén 1939 ; Herman 1954 ; Hirschbühler 1989, 1990, 1992, 1995 ; Hirschbühler et Junker 1988 ; Kroch 1989 ; Marchello-Nizia 1985a, 2012 ; Moignet <sup>2</sup>1984 [1973] ; Price 1966 ; Riegel, Pellat et Rioul 2011 [1994] ; Roberts 1993, 2004 ; Rouquier et Marchello-Nizia 2012, 2013 ; Schøsler 1984, 2002 ; Simonenko, Crabbé et Prévost 2019 ; Skårup 1975 ; Vance 1997.

### 34.1.2 La position du sujet

La position du sujet a connu, comme son expression, une évolution majeure au cours de l'histoire du français : la liberté positionnelle qui prévalait en AF a progressivement reculé au profit de l'antéposition du sujet au verbe. Cela vaut surtout pour les déclaratives et les subordonnées. En effet, dès les plus anciens textes, la position du sujet est assez contrainte dans certains types de propositions. Le sujet est ainsi très majoritairement postverbal dans les interrogatives (son expression étant quasi obligatoire à partir du 13<sup>e</sup> s.), et il l'est systématiquement dès le 11<sup>e</sup> s. dans les incises (dans lesquelles il est presque toujours exprimé dès les plus anciens textes), avec cependant, en FMod, la possibilité, dans un registre familier, de l'antéposer au verbe : (*qu'*)*il me dit*. Dans les rares cas, en AF, où il est exprimé dans les propositions injonctives à l'impératif, le sujet est au contraire préverbal. Dans les exclamatives, ainsi que dans les injonctives au subjonctif, sa position, initialement variable, va progressivement se fixer devant le verbe. L'évolution de la syntaxe du sujet (position et expression) dans ces différents types de proposition est développée dans le chapitre 35.

Dès les premiers textes, il apparaît que la variation positionnelle n'affecte pas tous les sujets de manière identique, et l'évolution n'a pas été uniforme. Il convient ainsi de distinguer trois types de sujets : les sujets nominaux (Snom), les pronoms personnels et impersonnels (Sp) et les autres pronoms (S-autres), parmi lesquels une place spécifique sera réservée à *on*. Le tableau 7 ci-dessous donne un aperçu général de la progression des sujets préverbaux au cours de l'histoire du français, en distinguant ces trois types de sujets (en excluant cependant des S-autres le pronom relatif QUI, qui a toujours occupé une position préverbale). Il prend en compte toutes les propositions, mais seules seront ensuite traitées, dans ce sous-chapitre, les déclaratives et les subordonnées, les seules dans lesquelles, au fil des siècles, la position du sujet peut varier.

Textes	Verbes conjugués	Snom préverbaux	Sp (Spp+Spm) préverbaux	S-autres préverbaux
Strasbourg (842)	12	100% (3/3)	80% (4/5)	100% (2/2)
<i>Eulalie</i> (881)	32	43% (3/7)	100% (7/7)	–
<i>Passion</i> (ca 1000)	520	62% (93/149)	85% (50/59)	55% (6/11)
<i>StLegier</i> (ca 1000)	264	72% (34/47)	92% (36/39)	89% (8/9)
<i>StAlexis</i> (ca 1050)	807	43% (76/176)	81% (88/108)	94% (50/53)
<i>Roland</i> (1100)	1000	51% (158/310)	85% (100/117)	57% (20/35)
Lapidaire (mi-12 <sup>e</sup> )	735	88% (135/153)	96% (207/215)	87% (84/97)
<i>Eneas I</i> (ca 1155)	1000	62% (138/224)	93% (131/141)	83% (39/47)
<i>BeroulTristan</i> (fin 12 <sup>e</sup> )	1000	69% (156/227)	84% (152/180)	76% (37/49)
<i>TroyesYvain</i> (1177-1181)	1000	64% (111/174)	85% (221/260)	69% (50/72)
CharteChièvres (1194)	138	69% (22/32)	92% (37/40)	58% (11/19)
CharteTournai (1206)	11	80% (4/5)	–	75% (3/4)
CharteArras (1224)	19	87% (7/8)	100% (6/6)	0% (0/3)
<i>Aucassin</i> (fin 12 <sup>e</sup> /déb. 13 <sup>e</sup> )	1000	68% (132/194)	81% (249/307)	75% (34/45)
ClariConstantinople (ap. 1205)	1000	70% (180/258)	86% (251/292)	64% (65/102)
<i>Graal</i> (ca 1225)	1000	59% (118/199)	86% (349/407)	72% (65/90)
<i>RenartDole</i> (1210 ou 1228)	1000	60% (117/195)	79% (273/346)	87% (108/124)
LettreSarrasin (1249)	253	87% (71/82)	91% (51/56)	86% (32/37)
BeumanoirBeauva. (1283)	1000	91% (234/258)	92% (308/333)	90% (114/126)
JoinvilleMémoires (1309)	1000	79% (143/182)	94% (443/471)	84% (58/69)
<i>MachautFortune</i> (1341)	1000	85% (142/168)	94% (263/281)	96% (69/72)
Mesnagier (1393)	1000	88% (131/148)	95% (285/299)	75% (80/106)
<i>Griseldis</i> (1395)	1000	61% (81/132)	88% (245/278)	85% (55/65)
Manières (1396, 1399,1415)	1000	67% (104/155)	85% (436/512)	95% (36/38)
QuinzeJoies (1400)	1000	74% (114/154)	89% (415/464)	84% (56/67)
GersonSermon (1402)	752	59% (112/189)	94% (260/278)	83% (71/86)
PizanCité (1404-1405)	1000	81% (184/227)	94% (257/274)	88% (68/77)
<i>OrléansBallades</i> (1415)	1000	70% (98/140)	94% (338/358)	100% (52/52)
<i>Pathelin</i> (1456-1469)	1000	71% (65/91)	79% (467/588)	79% (73/92)
LouisXI-Lettres (1461-1472)	787	92% (103/112)	99% (349/350)	95% (21/22)
CentNouvelles (1456-1467)	1000	82% (164/200)	91% (359/396)	94% (34/36)
<i>ArchierBaignollet</i> (1468)	344	70% (28/40)	89% (163/183)	97% (38/39)
Commynes (1490-1505)	1000	61% (157/256)	97% (255/264)	91% (93/102)
JehanParis (1494)	1000	68% (161/236)	90% (297/330)	91% (48/53)
VigneullesNouvelles (1515)	1000	75% (124/165)	90% (395/441)	83% (60/72)
CalvinLettres (1549)	1000	93% (125/135)	98% (630/640)	99% (87/88)
DuBellayDéfense (1549)	1000	87% (218/250)	89% (364/406)	90% (97/108)
<i>RonsardMisères</i> (1563)	580	90% (171/188)	94% (142/151)	91% (21/23)
LéryBrésil (1578)	1000	92% (159/173)	94% (464/495)	94% (99/105)
MontaigneEssais (1592)	1000	86% (190/222)	93% (384/412)	95% (125/132)
BeroaldeParvenir (1616)	1000	90% (140/156)	92% (426/463)	89% (107/120)
SorelBerger (1627)	1000	87% (189/218)	94% (501/531)	97% (106/109)
DescartesDiscours (1637)	1000	91% (157/172)	99% (460/463)	97% (134/138)

Textes	Verbes conjugués	Snom préverbaux	Sp (Spp+Spm) préverbaux	S-autres préverbaux
RabutinLettres (1672-1692)	1000	99% (140/142)	98% (655/668)	99% (98/99)
RacineAthalie (1691)	1000	90% (306/339)	84% (294/349)	93% (76/82)
RegnardLégataire (1708)	1000	93% (158/168)	93% (509/549)	90% (124/137)
MontesquieuLois (1755)	1000	96% (374/390)	98% (313/318)	99% (137/138)
RetifBretonnePaysan (1776)	1000	95% (279/295)	96% (376/391)	97% (153/157)
MirabeauLettres (1780)	1000	93% (189/203)	96% (529/553)	95% (110/116)
RobespierreDiscours (1793)	1000	95% (322/340)	88% (331/374)	93% (109/117)
ChateaubriandGénie (1803)	1000	95% (371/389)	95% (318/335)	97% (111/114)
MussetArticles (1832)	1000	85% (311/366)	90% (288/319)	90% (150/166)
FlaubertCorrespond. (1839)	1000	92% (131/143)	96% (602/625)	98% (109/111)
DuCampNil (1854)	1000	90% (358/396)	96% (288/300)	98% (126/129)
GoncourtJournal3 (1890)	1000	86% (189/219)	98% (462/472)	94% (147/156)
ClémenceauIniq.Répar. (1899)	1000	91% (330/364)	89% (286/322)	89% (143/161)
VidalBlacheTableau (1908)	1000	83% (529/641)	97% (143/147)	99% (131/132)
AlainBeauxArts (1920)	1000	94% (407/431)	96% (193/201)	99% (160/162)
SartreLettres (1932, 1951)	1000	93% (102/110)	97% (613/630)	96% (158/164)
PérecModeEmploi (1978)	1000	93% (459/494)	98% (225/229)	99% (81/82)
romain : textes en prose		Position préverbale de S : inférieure à 50%		
italiques : textes en vers		Position préverbale de S : entre 50 et 80%		
		Position préverbale de S : supérieure à 80%		

Tableau 7 : Evolution de la position préverbale selon les types de sujets (tous types de propositions) du 9<sup>e</sup> s. au 20<sup>e</sup> s.

Le tableau 7 montre que la position du sujet a connu un profil d'évolution bien différent de celui de son expression. D'une part, dès les débuts du français, l'antéposition du sujet au verbe domine, toutes propositions confondues et tous types de sujets confondus, dans la grande majorité des textes (alors que l'expression du sujet ne devient majoritaire qu'au 13<sup>e</sup> s.). La prévalence, précoce, de la position préverbale du sujet est cependant plus ou moins marquée selon sa nature. L'antéposition au verbe des pronoms personnels et impersonnels est ainsi massive dès les débuts du français (presque toujours supérieure à 80%) ; elle connaît en conséquence une progression assez faible. Celle des autres pronoms est variable jusqu'au début du 13<sup>e</sup> s., date à laquelle, dans la grande majorité des textes, elle passe la barre des 80%. L'évolution de la position des Snom est en revanche plus complexe. Majoritaires dès les plus anciens textes (sauf dans *Eulalie* et *St.Alexis*), bien que de manière moins écrasante que pour les pronoms, les Snom préverbaux connaissent une avancée irrégulière : ils sont moins fréquents dans certains textes du 15<sup>e</sup> s. que dans d'autres du 13<sup>e</sup> s. Il s'agit d'une caractéristique qui distingue nettement l'évolution de la position du sujet de celle de son expression, la non-expression ayant régulièrement reculé au fil du temps, alors que les séquences Verbe-Sujet ont connu, au moins pour les sujets nominaux, un usage constant, parfois fort, dans un nombre de constructions non négligeable. Les pages qui suivent, tout en mettant en lumière les différences quantitatives et qualitatives qui caractérisent l'évolution de la position des sujets selon leur type, permettront de dater, pour chacun, l'époque à laquelle le système moderne est acquis.

L'analyse du développement de l'expression du sujet (voir 34.1.1) a mis au jour le rôle important joué par certains facteurs. Bon nombre d'entre eux sont sans effet sur la position du sujet. Ainsi la présence d'un second argument n'a pas, en soi, une influence sur la position du sujet (la position de l'objet ou de l'attribut est susceptible d'interférer avec celle du sujet, mais cela touche à un point – l'ordre des constituants – qui sera développé en 34.5). Par ailleurs, aucune des personnes verbales n'a joué de rôle moteur dans le développement de SpV ou dans le maintien de VSp. Le contexte discursif n'est pas non plus un facteur discriminant : alors que, au moins jusqu'au 15<sup>e</sup> s., le discours direct inséré dans du récit favorise l'expression du sujet, la position de celui-ci reste insensible au type de contexte. Selon les textes, et toutes époques confondues, c'est soit le discours direct, soit au contraire le récit, qui accueille davantage de sujets préverbaux, quels que soient le type de sujet et le type de proposition : contexte précurseur pour l'accueil des sujets exprimés, le discours direct n'a pas joué un rôle similaire pour les sujets préverbaux. Cela s'explique du fait que, alors que l'expression du sujet, en particulier celle de la première personne, était porteuse d'une expressivité susceptible de se manifester davantage à l'oral, cela n'a jamais été le cas pour la position préverbale du sujet ; on peut même considérer que, dans certains contextes, c'était – et c'est encore aujourd'hui – la position postverbale du sujet qui était / est marquée. Que l'oral, c'est-à-dire ce que nous en percevons à travers le discours direct, n'ait pas été un lieu de développement privilégié et précurseur des structures SV n'est donc guère surprenant.

Le type de proposition, déclarative ou subordonnée, s'avère en revanche un facteur discriminant pour la progression des sujets préverbaux, comme il l'est pour celle des sujets exprimés. Quant aux facteurs externes tels que la forme du texte (prose / vers) et le domaine, leur rôle n'est pas avéré aussi nettement que pour l'expression du sujet, en particulier à l'époque ancienne, mais, en FMod, les passages descriptifs semblent néanmoins favoriser la postposition du sujet nominal.

#### 34.1.2.1 Les sujets nominaux

Le tableau 7 a montré que la progression de l'antéposition des sujets nominaux est très irrégulière jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> s., date à laquelle leur fréquence passe la barre des 80% de manière constante. Avant cette date, il est difficile de déterminer, sur le plan quantitatif, un seuil remarquable. Le milieu du 16<sup>e</sup> s. est aussi la période à laquelle se stabilise la structure des séquences VSnom. Pourtant, à cette date, la syntaxe du sujet n'a pas encore acquis toutes ses caractéristiques modernes, certaines constructions « anciennes » ne disparaîtront qu'au cours du 17<sup>e</sup> s. On voit par ailleurs émerger, à partir de la fin du 18<sup>e</sup> s., et surtout à partir du 19<sup>e</sup> s., de nouvelles constructions, qui se maintiennent jusqu'au FContemporain.

La présentation qui suit est donc articulée autour de deux pivots temporels, le milieu du 16<sup>e</sup> s. et la fin du 17<sup>e</sup> s., dessinant trois phases majeures, au sein desquelles se produisent des changements plus ou moins importants et nombreux.

##### a. *Des origines du français au milieu du 16<sup>e</sup> s.*

Le tableau 8 ci-dessous montre l'évolution de la position du sujet nominal dans les seules propositions déclaratives et subordonnées.

Textes	Fréquence de SnomV en déclarative	Fréquence de SnomV en subordonnée	Textes	Fréquence de SnomV en déclarative	Fréquence de SnomV en subordonnée
Strasbourg	–	100% (3/3)	BeumanoirBeauv	76% (63/83)	98% (171/174)
<i>Eulalie</i>	40% (2/5)	50% (1/2)	JoinvilleMemoi.	67% (65/97)	98% (78/80)
<i>Passion</i>	63% (73/116)	74% (20/27)	<i>MachautFortune</i>	83% (60/72)	88% (80/91)
<i>StLegier</i>	71% (30/42)	80% (4/5)	Mesnagier	83% (59/71)	97% (66/68)
<i>StAlexis</i>	38% (50/131)	67% (20/30)	<i>Griseldis</i>	56% (31/55)	71% (41/58)
<i>Roland</i>	53% (139/261)	53% (17/32)	Manières	66% (42/64)	88% (46/52)
Lapidaire	87% (104/120)	91% (31/34)	QuinzeJoies	63% (46/73)	99% (67/68)
<i>EneasI</i>	60% (105/176)	71% (39/55)	GersonSermon	55% (48/87)	71% (63/89)
<i>BeroulTristan</i>	70% (122/173)	71% (34/48)	PizanCité	73% (67/92)	90% (113/126)
<i>TroyesYvain</i>	59% (64/109)	75% (43/57)	<i>OrléansBallades</i>	67% (56/84)	88% (43/48)
CharteChièv.	33% (4/12)	100% (17/17)	<i>Pathelin</i>	100% (42/42)	80% (12/15)
CharteTournai	67% (2/3)	100% (2/2)	LouisXI-Lettres	72% (21/29)	99% (78/79)
CharteArras	100% (1/1)	86% (6/7)	CentNouvelles	82% (75/90)	92% (89/98)
Aucassin	72% (84/116)	87% (48/55)	<i>ArchievBaignollet</i>	71% (17/24)	70% (7/10)
ClariConstant.	43% (52/122)	98% (128/131)	Commynes	46% (75/162)	81% (82/101)
Graal	49% (51/105)	94% (66/70)	JehanParis	67% (70/104)	89% (88/99)
<i>RenartDole</i>	57% (72/127)	87% (40/46)	VigneullesNouv.	73% (64/88)	91% (51/56)
LettreSarrasin	77% (31/40)	95% (40/42)			
Fréquence inférieure à 50%		Fréquence entre 50% et 80%		Fréquence supérieure à 80%	

Tableau 8 : Fréquence des sujets nominaux préverbaux (sur l'ensemble des sujets nominaux) dans les déclaratives et dans les subordonnées du 9<sup>e</sup> s. au 16<sup>e</sup> s.

Le tableau 8 révèle une progression nettement différenciée des sujets nominaux préverbaux selon le type de proposition, déclarative ou subordonnée. Dès les plus anciens textes, à de très rares exceptions près, la fréquence de sujets préverbaux est plus élevée en subordonnée qu'en déclarative (comme l'est celle des sujets exprimés). En subordonnée, hormis dans trois des plus anciens textes (*Eulalie*, *StAlexis*, et *Roland*), cette fréquence est supérieure à 70%, et, dès le début du 13<sup>e</sup> s., elle oscille entre 85% et plus de 95% dans bon nombre de textes. Bien que rares (230 occurrences dans le corpus, dispersées dans 35 textes), les Snom postverbaux sont présents dans les subordonnées de tous les textes de quelque ampleur, mais leur fréquence et leur recul varient selon le type de subordonnée.

Ainsi les circonstanciels accueillent des Snom postverbaux dans tous les textes (à l'exception de *JoinvilleMémoires*, au moins dans les extraits inclus dans le corpus). S'élevant à 55% (5/9 occurrences) dans *StAlexis* et à 70% (12/17) dans *Roland*, leur fréquence baisse dès la fin du 12<sup>e</sup> s., n'atteignant plus que 5% (2/37) dans *Graal* et 10% (3/29) dans *RenartDole*. Elle connaît une légère remontée dans les textes ultérieurs, tout en restant bien en-deçà de celle des textes les plus anciens : 12% (4/33) dans *CentNouvelles*, 21% (6/29) dans *CommynesMémoires*, et 19% (3/16) dans *VigneullesNouvelles*.

Dans les complétives, les Snom postverbaux sont attestés dans tous les textes jusqu'à la fin du 14<sup>e</sup> s., mais à partir du 15<sup>e</sup> s. nombreux sont ceux qui n'en offrent plus d'occurrences. Leur fréquence passe de 43% (6/14) dans *Roland* à 12% (3/25) dans *Graal*, puis à 7% (2/27) dans *JoinvilleMémoires* et à 5% dans *CommynesMémoires*. Il n'y en a aucune occurrence

dans *CentNouvelles* au milieu du 15<sup>e</sup> s. ni dans *VigneullesNouvelles* au début du 16<sup>e</sup> s., du moins dans les extraits du corpus.

Dans les relatives, l'évolution de la position des Snom est bien différente : fréquents dans certains textes, absents dans d'autres, les Snom postverbaux ne reculent pas de manière régulière. Leur fréquence s'élève ainsi à 30% (4/13) dans *StAlexis* et à 6% (1/18) dans *Roland*, mais à 32% (9/28) dans *EneasI* et à 43% (3/7) dans *RenartDole* ; elle atteint 57% (8/14) dans *GersonSermon* et 35% (12/34) dans *CommynesMémoires*, mais seulement 19% (5/27) dans *CentNouvelles*. Et, quelle que soit la date, certains textes n'en offrent aucune occurrence (dans les extraits considérés) : *Graal*, *JoinvilleMémoires*, *Mesnagier*, *Quinze-Joies*, *Pathelin* et *LettresLouisXI*. L'évolution de la position des sujets nominaux dans les relatives est par conséquent atypique dans la mesure où coexistent, ou se succèdent, des textes sans occurrence de Snom postverbaux, et d'autres qui les emploient au contraire fréquemment.

En déclarative, la situation est fort différente. D'une part l'antéposition du sujet nominal est minoritaire dans plusieurs textes jusqu'au début du 13<sup>e</sup> s. ; d'autre part l'amplitude de variation d'un texte à l'autre est plus forte, y compris entre textes contemporains, comme en témoignent les fréquences de sujets préverbaux dans *Aucassin* (72%) et *ClariConstantinople* (43%) au début du 13<sup>e</sup> s., ou dans *CommynesMémoires* (46%) et *JehanParis* (67%) à la fin du 15<sup>e</sup> s. (il est à noter que *Pathelin*, au milieu du 15<sup>e</sup> s., n'offre aucune occurrence de Snom postverbal, au moins dans les extraits considérés). Durant toute cette période la progression des sujets préverbaux est très irrégulière : leur fréquence dans *QuinzeJoies* (63%), au début du 15<sup>e</sup> s., n'est ainsi guère plus élevée que celle dans *EneasI* (60%) deux siècles et demi plus tôt, ni même que celle de *Passion* (61%) au début du 11<sup>e</sup> s. Plus étonnant encore, dans *CommynesMémoires* la fréquence des sujets préverbaux n'atteint que 46%, avoisinant ainsi celles de *ClariConstantinople* et de *Graal*, presque trois siècles plus tôt.

Il n'existe pas de lien entre le caractère plus ou moins « avancé » d'un texte en matière d'expression et en matière de position du sujet. Ainsi dans *Graal*, la fréquence d'expression du sujet en position déclarative est assez élevée (63%) en comparaison des textes contemporains, alors que celle de l'antéposition du sujet est bien plus basse (49%) que dans la plupart des textes de la même époque. L'exemple de *Graal* illustre par ailleurs le fait que les textes en prose ne sont pas systématiquement en avance par rapport à ceux en vers, comme en témoigne la fréquence relativement basse (43%) des Snom préverbaux dans *ClariConstantinople* au tout début du 13<sup>e</sup> s., et, à l'inverse, le caractère comparativement élevé de cette même fréquence (57%) dans *RenartDole* à peu près à la même époque. Ces parallèles mettent aussi en évidence le caractère non pleinement discriminant, durant toute cette période, du domaine et du genre : les textes non littéraires (*Lapidaire*, *LettreSarrasin* et *BeaumanoirBeauvaisis*, *Mesnagier*) privilégient les Snom préverbaux, mais les textes littéraires affichent des comportements très variables.

En dépit d'un recul irrégulier et non linéaire des séquences VSnom, leur structuration et leurs caractéristiques connaissent durant cette période antérieure à 1550 des changements notables, qui, pour la plupart, conduisent à une restriction des configurations possibles. Les changements majeurs, présentés ci-dessous, sont liés à trois facteurs : la position des Snom dans les formes verbales complexes, le sémantisme et le caractère (in-)transitif des verbes, ainsi que les éléments initiaux. Aucun changement n'affecte en revanche le caractère défini ou non des sujets postverbaux : tous les types de sujets se rencontrent, les Snom définis étant les plus fréquents, comme ils le sont d'une manière générale.

i. Structuration des séquences V-Snom avec un verbe complexe : de « V-Snom-Auxilié » / « V-Auxilié-Snom » au seul « V-Auxilié-Snom »

En AF, la relative souplesse de l'ordre des mots, la moindre contiguïté des éléments du groupe verbal, ainsi que l'existence d'une déclinaison nominale, permettent l'existence de structures plus variées qu'en FMod, que le sujet soit préverbal ou postverbal. La question du positionnement respectif du sujet et des autres arguments vis-à-vis du verbe est développée en 34.5 : seul l'agencement du sujet et des constituants des formes verbales complexes est traité ici, et plus spécifiquement celui des séquences à sujet postverbal, qui ont connu une évolution notable. En effet, deux structures coexistent assez longtemps en français, dans des proportions variables. Il s'agit d'une part de ce que l'on appelle l'inversion « germanique » (De Bakker 1997), dans laquelle le sujet suit directement le verbe conjugué, qui est donc séparé, dans le cas de formes verbales complexes, du participe passé (temps composés) ou de l'infinitif (verbe modal ou factitif + infinitif), structure « Verbe conjugué (V)-Snom-Auxilié ». Il s'agit d'autre part de l'inversion dite « romane » (De Bakker 1997), dans laquelle le sujet est au contraire postposé à l'ensemble du complexe verbal : « V-Auxilié-Snom ». Il est à noter que cette schématisation n'implique nullement que le verbe est en première position, il est au contraire souvent précédé d'un, ou plusieurs, élément(s) (voir 34.4 et 34.6).

Seule structure désormais possible en FMod, l'inversion romane a mis plusieurs siècles à s'imposer, comme en témoigne la variation persistante entre les deux structures. Dans les plus anciens textes (*Eulalie* et *Passion*), les rares occurrences avec prédicat complexe ont toutes un sujet postposé à l'ensemble du groupe verbal :

*non fut partiz sos vestimenz* (*Passion*, ca 1000, v. 271)  
'ne fut pas divisé son vêtement (= son vêtement ne fut pas divisé)'

Mais dans *StAlexis*, on ne trouve qu'une attestation de V-Auxilié-Snom (a) (ainsi qu'une en proposition injonctive), à côté des 4 occurrences dans lesquelles le sujet suit immédiatement le verbe fléchi (b) :

- (a) *Al sedme jurn fut faite la herberge / A cel saint cors, a la gemme celeste* (*StAlexis*, ca 1050, v. 576-577)  
'Au septième jour fut fait l'ensevelissement de ce saint corps, de ce trésor céleste'  
(b) *Si veirs miracles lur ad Deus demustrét* (*StAlexis*, v. 559)  
'De si réels miracles leur a Dieu montrés (= Dieu leur a montré de si réels miracles)'

Les textes du 12<sup>e</sup> s. offrent davantage d'occurrences et constituent donc un témoignage plus fiable. Tous affichent les deux constructions, *Roland* comme *BeroulTristan* et *TroyesYvain*, avec cependant une préférence nette, en déclarative, pour la structure V-Snom-Auxilié :

*Atant s'en est Iseut torneé* (*BeroulTristan*, fin 12<sup>e</sup>, v. 233)  
'Alors s'en est tournée Yseut (= Alors Yseut est partie)'  
*Mot m'a pené son mariage* (*BeroulTristan*, v. 126)  
'Beaucoup m'a peiné son mariage (= son mariage m'a beaucoup peiné)'

La situation est moins tranchée dans les subordinées, certains textes privilégiant la structure V-Auxilié-Snom, comme *BeroulTristan*, et plus encore *TroyesYvain*, qui n'offre (dans le texte intégral) que 2 attestations de structure V-Snom-Auxilié (a) contre 23 occurrences de structure V-Auxilié-Snom (b) :

- (a) *Mes il covient que l'en l'anpoint / Si qu'el poing soit la pierre anclose* (*TroyesYvain*, 1177-1181, v. 1029-1030)



‘Mais il convient, en le [l’anneau] passant au doigt, que dans le poing fermé soit la pierre cachée (= mais il convient qu’on le passe au doigt de façon que la pierre soit enfermée dans le poing)’

- (b) *Et a sa dame a conseiliié / Que **revenu** est ses messages* (TroyesYvain, v. 1894-1895)  
 ‘et à sa dame [elle] a annoncé qu’est revenu son messenger (= que son messenger est revenu)’

Il n’est pas exclu que les contraintes de la rime aient eu une influence sur le choix de l’une ou l’autre structure : dans le seul texte en prose, *Lapidaire*, les 4 occurrences avec un verbe complexe offrent toutes la configuration V-Snom-Auxilié. Au début du 13<sup>e</sup> s., l’examen de textes en prose révèle des différences notables entre eux. Ainsi, dans *ClariConstantinople*, en déclarative, la structure V-Snom-Auxilié est trois fois plus fréquente que la structure V-Auxilié-Snom :

*Et entremetiers avoit li empereres fait venir se gent tote armee seur le rivage* (Clari-Constantinople, ap. 1205, p. 42)

‘Et entretemps avait l’empereur fait venir (= l’empereur avait fait venir) tous ses gens d’armes sur le rivage pour le défendre’

*Adonques si furent apportes deus caïeres a or* (ClariConstantinople, p. 53)

‘Alors furent apportés deux trônes en or’

Dans *Graal* les deux structures sont au contraire pratiquement à égalité. Dans ces deux textes, les rares occurrences de sujets postverbaux en subordonnée prennent place dans l’une ou l’autre structure.

Jusqu’au début du 16<sup>e</sup> s., l’alternance domine. Certains textes privilégient la structure V-Snom-Auxilié (surtout en déclarative), tels *BeaumanoirBeauvaisis*, *QuinzeJoies*, *Cent-Nouvelles*, et encore *VigneullesNouvelles* :

*Et en fut ledict curé beaucoup railliez depuis* (VigneullesNouvelles, 1515, p. 78)

‘Et en fut ledit curé beaucoup moqué depuis (= le bon curé en fut depuis beaucoup moqué)’,

tandis que d’autres favorisent la structure V-Auxilié-Snom, comme *GersonSermon* au début du 15<sup>e</sup> s., dans lequel elle est trois fois plus fréquente que la structure V-Snom-Auxilié. D’autres textes enfin présentent les deux structures quasi à égalité, tels *JoinvilleMémoires*, et, encore, presque deux siècles plus tard, *CommynesMémoires* :

*et fut ceste guerre depuis appellée le bien publique* (CommynesMémoiresI, fin 15<sup>e</sup>, p. 10)

‘Et fut cette guerre depuis appelée le Bien Public (= et cette guerre fut depuis appelée ...)’

*car long temps avoyent esté ces seigneuries en paix*, (CommynesMémoiresI, p. 13)

‘car longtemps avaient été ces seigneuries en paix (= ces seigneuries avaient été ...)’

Ce n’est qu’au milieu du 16<sup>e</sup> s. que l’usage semble se stabiliser, au profit de la structure V-Auxilié-Snom, en déclarative comme en subordonnée. Dans le corpus, Calvin et Léry n’utilisent plus que cette construction. Quelques cas sporadiques subsistent néanmoins par la suite (a), et même assez tardivement dans des écrits juridiques (b) :

- (a) *A celui qui a le plus reçu sera le plus grand compte demandé* (Pascal, *Pensées*, 1658, p. 458),

- (b) *Sont toutefois les maris et les tuteurs tenus de rendre publiques les hypothèques dont leurs biens sont grevés* (CodeCivil, 1804, p. 387)

Il aura donc fallu presque neuf siècles pour que s’impose définitivement la structure V-Auxilié-Snom, à l’issue d’une évolution irrégulière, et marquée par la variation intertext-

tuelle. Acquisée assez tôt en subordonnée, elle met en revanche du temps à se fixer en déclarative, en vers comme en prose.

### ii. Sémantisme et caractère (in-)transitif des verbes

Dans les textes les plus anciens, en déclarative, aucune restriction ne semble peser sur les verbes accompagnant un Snom postverbal, tant du point de vue sémantique qu'argumental. On trouve ainsi, dans tous les textes, des verbes intransitifs (a), des constructions attributives (b), aussi bien que des verbes transitifs (c) :

- (a) *Tant i plurat e le pedra e la medra, / E la pulcela, que tuz s'en alasserent* (*StAlexis*, v. 496-497)  
'Tant y pleura et le père et la mère et la jeune fille que tous en furent épuisés (= le père et la mère et la jeune fille pleurèrent tant ...)'
- (b) *Mot est cortois li rois, mi sire* (*BeroulTristan*, v. 86)  
'Beaucoup est courtois le roi, mon seigneur (= le roi, mon seigneur, est très courtois)'
- (c) *Iceste pierre usent enchanteur a lur enchaumentem*, (*Lapidaire*, mi-12<sup>e</sup>, p. 7)  
'Cette pierre utilisent les magiciens pour leur tour de magie (= Les magiciens utilisent cette pierre pour leur tour de magie)'

A partir du milieu du 13<sup>e</sup> s., les constructions attributives et intransitives occupent une place croissante parmi les séquences VSnom, du fait du recul des constructions transitives, qui résulte de certains changements plus généraux : la fixation croissante de l'objet nominal après le verbe (voir 34.2) et la tendance à répartir sujet et objet nominaux de part et d'autre du verbe (voir 34.5). On trouve néanmoins encore des constructions transitives avec un objet nominal (dont on notera la mobilité positionnelle : OVS en (a), VSO en (b)) dans plusieurs textes, et ce jusqu'au début du 16<sup>e</sup> s. :

- (a) *Et ces parolles m'a compté le roy* (*CommynesMémoires*, fin 15<sup>e</sup>, p. 22)
- (b) *Et appella ledit sire Abriat son frere Simonnet* (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 89)

Dans les subordonnées, on observe une même hausse des constructions intransitives, au moins dans les complétives et les circonstancielles, dans lesquelles les constructions avec objet, en particulier nominal, ne dépassent guère, au moins dans le corpus, le début du 15<sup>e</sup> s. :

*Et en conclusion de tout, je determinoie que ville <laide> chose fist Dieux quant il forma femme* (*PizanCité*, 1404-1405, p. 290 v<sup>o</sup>)

La progression des constructions intransitives, en déclarative comme en subordonnée, est liée à celle des verbes d'état, de survenance ou de disparition, qui dans certains textes occupent une place prépondérante, comme dans *CommynesMémoires*.

- Incontinent arriva monsr de Contay, dont cy dessus ay parlé* (*CommynesMémoiresI*, p. 29)  
'Aussitôt arriva Monseigneur Contay [...]'

### iii. Position du verbe

Au moins jusqu'à la fin du 13<sup>e</sup> s., le verbe occupe majoritairement, en déclarative, la seconde position de la proposition (voir 34.4). Une longue tradition, depuis les travaux pionniers de Foullet (<sup>3</sup>1930) jusqu'à ceux de la syntaxe générative, a vu dans cette tendance dominante l'explication à la position postverbale des sujets : dès lors qu'un élément autre que le sujet occupe la première position de la proposition, ce dernier se place derrière le

verbe. La prévalence du verbe en seconde position ne suffit cependant pas à rendre compte de la distribution positionnelle des sujets. D'une part le facteur informationnel joue un rôle important et conditionne largement l'organisation des éléments de la proposition (voir d. ci-dessous et ► 43.2), et d'autre part, d'un point de vue strictement syntaxique, les textes attestent la présence de sujets préverbaux avec des verbes en troisième position (V3), et de sujets postverbaux avec des verbes en première position (V1) (voir 34.4).

En déclarative, les structures V1-Snom se rencontrent en vers, et surtout dans les textes les plus anciens. Elles sont bien moins nombreuses que les structures V2-Snom, mais il est notable que leur proportion sur l'ensemble des séquences VSnom (toutes positions du verbe confondues) est supérieure, dans tous les textes, à celle des verbes en première position sur l'ensemble des verbes. Ainsi, dans *Passion*, les occurrences V1-Snom représentent 19% (8/43) des occurrences VSnom, alors que les verbes en première position ne représentent que 5% (17/336) des verbes ; et dans *Roland* ces chiffres sont respectivement de 24% (29/122) et de 13% (86/672). V1 est donc « sur-représenté » lorsqu'il est suivi d'un sujet nominal. Deux points sont par ailleurs à noter : d'une part, dès les premiers textes, les verbes en 1<sup>ère</sup> position sont majoritairement intransitifs, tendance qui s'accroît au fil du temps, et, parmi les rares occurrences de verbes transitifs, on ne relève, dans le corpus, qu'un seul objet nominal (ex. de *StAlexis*, v. 54, ci-dessous). À côté des verbes intrinsèquement intransitifs, on trouve aussi, massivement dans certains textes (69% des occurrences V1-Snom dans *Roland*), des verbes de parole, sans objet exprimé, introduisant un discours :

*Dient Franceis* : « *Dehet ait ki s'en fuit !* » (*Roland*, ca 1100, v. 1047)  
 'Disent les français : « Maudit soit qui s'enfuit ! »'

D'autre part, comme pour les séquences V1-S0 (voir 34.1.1.1.g.), la proportion de verbes niés suivis d'un Snom est supérieure (dans le corpus) à la proportion générale de verbes niés (voir 34.4 sur ce point) :

*Ne volt li emfes sum pedre corocier* (*StAlexis*, ca 1050, v. 54)  
 'Ne voulut l'enfant son père courroucer (= l'enfant ne voulut pas courroucer son père)'

Dès le 12<sup>e</sup> s., les séquences V1-Snom reculent, parallèlement au recul de V1, et les verbes ne dénotent plus que l'existence, la survenance ou la disparition, ou bien ils annoncent une séquence de discours direct.

La possibilité d'avoir un sujet postverbal suivant un verbe en première position ne s'est cependant jamais perdue dans l'histoire du français, mais elle s'est doublement restreinte, à des verbes d'existence ou de survenance et / ou à des sujets lourds (encore en FMod, voir c. plus bas).

En subordonnée complétive, tout au long de la période considérée, le verbe ne suit jamais directement la conjonction. L'élément présent entre les deux peut être un participe passé, un adverbe, un élément de négation (*pas*), ou bien un groupe nominal (GN) à valeur argumentale ou circonstancielle :

*Quant li frere oient ceste novele si s'umilient mout vers Galaad, et dient que beneoite soit fortune qui ceste part l'a amené.* (*Graal*, ca 1225, p. 167a)  
 'Quand les frères entendent cette nouvelle, [ils] font acte d'humilité envers Galad et disent que béni soit le sort qui l'a amené de ce côté.'

Dans les subordonnées relatives, depuis les premiers textes, majoritairement le verbe suit directement le pronom relatif (a), mais il peut parfois en être séparé par un élément (parti-

cipe, adverbe ou GN à valeur adverbiale) (b). La structure Qu-X-VSnom ne dépassera pas la fin du 15<sup>e</sup> s. :

- (a) *Vint en la cambra ou eret sa muiler.* (*StAlexis*, v. 55)  
 ‘[II] vint en la chambre où était sa femme’
- (b) *et vint le conte de Sainct Pol, [...] devers ledict conte de Charroloys, à Cambrai, où pour lors estoit ledict duc Philippes* (*CommynesMémoiresI*, fin 15<sup>e</sup>, p. 10)  
 ‘Et vint le comte de Saint-Pol au-devant du duc de Charolles, à Cambrai, où pour lors était ledit Duc Philippe’

Dans les subordonnées circonstancielles, la position du verbe varie selon le type de proposition. Les subordonnées temporelles avec un Snom postverbal sont rares pendant toute la période considérée, en particulier celles en *quand* (aucune occurrence sur les 335 subordonnées en *quand* dans *Graal*). Dans les rares occurrences attestées, le verbe (généralement un verbe de perception lorsque la subordonnée est antéposée à la principale) suit immédiatement la conjonction, ou en est séparé par le pronom objet direct *ce* qui annonce une proposition subséquente (exemple de *Roland*) :

- Quant ço veit Guenes que ore s'en rit Rollant [...]* (*Roland*, v. 303)  
 ‘Quand cela voit Ganelon que maintenant s'en moque Roland (= Quand Ganelon voit que Roland se moque de lui...)’
- Quant vint le lendemain au matin, les seigneurs et dames qui aux nopces estoient venus, [...], si se leverent moult grant matin* (*JehanParis*, 1494, p. 51)

A partir du 14<sup>e</sup> s., très sporadiquement, et en vers, un élément peut s'intercaler entre la conjonction et le verbe.

Dans les comparatives, en particulier celles en *comme*, on trouve des séquences VSnom dans de nombreux textes depuis le 11<sup>e</sup> s., et, toutes époques confondues, le verbe suit directement le subordonnant (à de très rares exceptions près : voir ci-dessous l'exemple dans *CentNouvelles*) :

- E grant maisnede doüses gouverner, / Le gunfanun l'emperedur porter, / Cum fist tis pedre e li tons parentez* (*StAlexis*, v. 413-415)  
 ‘et grande maison devrais [tu] gouverner et l'étendard du rois porter, comme fit ton père et la tienne parenté’
- et dedans son corps le trouva, comme bien sceut le chevalier depuis* (*CentNouvelles*, 1456-1467, p. 1)

Dans les autres circonstancielles, les exemples avec sujet postverbal sont épars. Dans les hypothétiques, la juxtaposition directe du verbe à la conjonction l'emporte, surtout avec un verbe nié (a). A l'inverse, les causales et les consécutives privilégient la structure Qu-X-VSnom (b) :

- (a) *Si ot laienz de tiex qui de legier s'i acorderent, et qui tost le vousissent se ne fust .i. prudons vielz vestuz de robe de religion qui laienz entra après souper.* (*Graal*, p. 164c)  
 ‘Eut là de tels (= il y en eut certains) qui facilement s'y accorderent, et qui auraient aussitôt accepté si ne fut (= sans l'intervention d') un vénérable vieillard en habits religieux, qui entra là après souper.’
- (b) *Et tellement que ung jour vint dîner ung sien prochain voisin* <un voisin proche> *lequelle estoit ung bon raillart* (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 89)

Parmi les subordonnées ayant un sujet postverbal, certaines privilégient donc le schéma Qu-V-Snom, tandis que d'autres favorisent le schéma Qu-X-VSnom, sans qu'il soit aisé de justi-

fier le choix de telle ou telle variante, sinon peut-être dans les complétives, la prévalence de Qu-X-VSnom pouvant s'expliquer par une certaine proximité entre ce type de proposition et les déclaratives, dans lesquelles, majoritairement, le verbe occupe la seconde position.

*iv. X-VSnom : réduction des éléments X*

C'est en tête des déclaratives que la gamme des éléments précédant les séquences VSnom est la plus large. Ce point est développé et analysé en 34.6, et ne sont évoqués ici que quelques faits marquants concernant l'évolution des éléments initiaux devant VSnom. Jusqu'au 13<sup>e</sup> s. ces éléments sont très variés, tant en ce qui concerne leur nature que leur fonction. Il peut s'agir d'arguments du verbe (attribut, objet, complément locatif), du participe passé ou de l'infinitif de formes verbales complexes, d'éléments à valeur circonstancielle (groupes nominaux, adverbes, subordinées), d'éléments intensifs ou de l'adverbe de renforcement de la négation *ja*, ou bien encore d'un certain nombre d'adverbes ou de conjonctions à valeur de connecteur temporel et / ou textuel (*ore, atant, puis, lors, si ...*). Mais dès la fin du 12<sup>e</sup> s. cette grande diversité commence à se réduire, au détriment des arguments, en particulier de l'objet nominal (l'attribut gardera plus longtemps la possibilité d'être suivi de VSnom), et au profit des éléments qui établissent un lien avec le contexte précédent, en particulier dans la prose, qu'il s'agisse d'adverbes ou de certaines conjonctions de coordination (ex. (a) ci-dessous) mais aussi de syntagmes démonstratifs, y compris lorsqu'ils ont une fonction argumentale. Le texte de Commines illustre bien cette évolution : sur les 87 structures VSnom, 6 sont précédées d'un objet nominal préverbal, fréquence supérieure à celle observable dans certains textes plus anciens, mais parmi elles 5 établissent un lien explicite avec le contexte précédent (b) :

- (a) Lors *oste mes sires Gauvains son hiaume de sa teste, et ausint font li autre compaignon, si le cort li rois baisier et li autre compaignon, et li baron (Graal, ca 1225, p. 165d)*  
 'Alors ôte monseigneur Gauvain son heaume de sa tête, et autant en font les autres compaignons, [et] court l'embrasser le roi, et les autres compaignons et les barons (= alors monseigneur Gauvain ôte son heaume de sa tête...et les autres compaignons font de même ... et le roi court l'embrasser ainsi que les autres compaignons).'
- (b) *Ceste assemblée avoyent faicte en Bourgongne le conte de Beaujeu et le cardinal de Bourbon (ComminesMémoires, fin 15<sup>e</sup> s., p. 17)*

Deux éléments précédant les séquences VSnom méritent quelques commentaires. Il s'agit tout d'abord de l'adverbe *si*, qui, dans toute l'histoire du français, a toujours été suivi de VS ou du verbe seul (voir 34.6.1.6), et jamais de SV (on trouve en revanche Snom-*si*-V ; sur cette question voir Marchello-Nizia 1985a). Jusqu'à la fin du 12<sup>e</sup> s., les séquences *si*-VSnom restent assez rares (10% des séquences VSnom dans *StAlexis* et dans *Roland*) :

- Grant fut la noise, si l'antendit la medre (StAlexis, ca 1050, v. 422)*  
 'Grand fut le vacarme, l'entendit la mère (= ce fut un grand vacarme, la mère l'entendit)'

Elles connaissent une hausse importante à partir du 13<sup>e</sup> s., qui se maintient jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> s., et sont dès lors attestées, plus ou moins fréquemment, dans la plupart des textes, en prose et en vers. Elles représentent ainsi 18% des séquences VSnom dans *Graal*, 60% dans *ClariConstantinople*, qui constitue un cas extrême, et 15% dans *QuinzeJoies*. L'adverbe peut apparaître, éventuellement précédé de *et*, en début absolu de phrase (mais non de paragraphe ou de chapitre : voir Marchello-Nizia 1985a : chap. II et III), et c'est la seule configuration dans les plus anciens textes, ou bien, à partir du 13<sup>e</sup> s., derrière une subordinée temporelle.

C'est le cas dans, respectivement, 50% et 55% des occurrences de *si*-VSnom dans *Graal* et dans *ClariConstantinople*, texte dans lequel, lorsqu'une subordonnée temporelle précède une principale en VSnom, cette dernière est toujours introduite par *si* (la configuration est identique lorsque le sujet n'est pas exprimé) :

*Quant il eurent leur lettres, si s'en revint li vesques <l'évêque> au plus tost qu'il peut (Clari-Constantinople, ap. 1205, p. 15)*

L'adverbe *si* joue dans le premier cas (début d'une phrase qui en suit une autre) le rôle d'un adverbe de liaison, dans le second (après subordonnée) celui d'une ligature, difficile à traduire (voir Marchello-Nizia 1985a pour une étude détaillée). La configuration avec subordonnée ne se rencontre guère au-delà de la prose narrative du 13<sup>e</sup> s., tandis que la séquence simple *si*-VSnom reste bien vivante jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> s., et est encore attestée au début du 16<sup>e</sup> s. :

*Ores <alors> estoit celui chat ung groz noir chat fort vieux et estoit mesme de leens <ici>. Si le fist prendre ledit messire Philippe (VigneullesNouvelles, 1515, p. 228)*

Par ailleurs, il faut signaler ce fait étonnant (remarqué depuis longtemps et abondamment commenté (entre autres : Bergh 1952, Beaulier 1956, Antoine 1958-1962, Marchello-Nizia <sup>2</sup>1997a [1979] : 415) que constitue le développement à partir du 13<sup>e</sup> s., et surtout du 14<sup>e</sup> s., des séquences *et*-VSnom (de même que des séquences *et*-*V-on*, voir 34.1.2.4), qui n'apparaissent qu'exceptionnellement dans les plus anciens textes :

*Tresvait la nuit e apert la clere albe. (Roland, ca 1100, v. 737)*  
'S'en va la nuit et apparaît l'aube claire (= la nuit s'en va et l'aube claire apparaît)

C'est à partir de Joinville, au début du 14<sup>e</sup> s., que leur fréquence commence à croître notablement, aussi bien avec des verbes intransitifs que transitifs : *et*-VSnom représente ainsi 34% des séquences VSnom (11/32 occ.) dans *JoinvilleMémoires*, 22% (6/27) dans *QuinzeJoies*, 37% (6/16) dans *CentNouvelles*, 30% dans *CommynesMémoires* et 62% dans *Vigneulles-Nouvelles* au milieu du 16<sup>e</sup> s. :

*Et le gallant fera auxi <aussi> d'autre part tant de services et faire des pastez <pâtés> et des tartres qu'ilz mengeront ensembles, et paiera tout le bon homme (QuinzeJoies, 1400, p. 113).*  
*Mais tant atendirent qu'ilz en avoient perdu toutes esperances ; et s'en prenoit la femme à son martyr (VigneullesNouvelles, p. 80).*

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour rendre compte de ce phénomène, dont celle d'une analogie avec *si* (Foulet <sup>3</sup>1930), explication néanmoins discutable, en particulier parce que *si* est toujours associé à la postposition du sujet (ou à son omission), ce qui n'est pas le cas de *et*. Il est en revanche possible que *et* ait été perçu, dans certains cas, comme dépassant sa simple valeur de coordonnant et revêtant une valeur adverbiale (c'est d'ailleurs un adverbe en latin), et occupant à ce titre une position pleine devant le verbe. De fait, *et* suivi de VSnom tend souvent à introduire des énoncés exprimant une conséquence ou un ajout informatif, et / ou présentant une forme de redondance avec ce qui précède (voir Prévost 2001). Il est généralement admis que ces séquences, tout en tendant à renforcer le lien entre les deux propositions, ont fini par devenir un effet de style, en particulier dans les chroniques. Après une hausse notable jusqu'à la fin du 15<sup>e</sup> s., *et*-VSnom tend à se stabiliser au milieu du 16<sup>e</sup> s., voire à régresser (*et*-*V-on* résiste davantage) mais se maintient toutefois jusqu'au 17<sup>e</sup> s., où la construction sera rejetée par Malherbe puis par Vaugelas.

b. Du milieu du 16<sup>e</sup> s. à la fin du 17<sup>e</sup> s.

Le milieu du 16<sup>e</sup> s. constitue un tournant marquant dans l'évolution de la syntaxe du sujet nominal : la fréquence de SnomV oscille désormais entre plus de 80% et 100% dans la majorité des textes, comme le montre le tableau ci-dessous.

Textes	Fréquence de SnomV en déclarative	Fréquence de SnomV en subordonnée	Textes	Fréquence de SnomV en déclarative	Fréquence de SnomV en subordonnée
CalvinLettres	100% (36/36)	90% (87/97)	BeroaldeParv.	96% (79/82)	84% (60/71)
DuBellayDéfen.	93% (62/67)	88% (149/169)	SorelBerger	98% (91/93)	90% (96/107)
RonsardMisères	91% (85/93)	94% (84/89)	DescartesDisc.	100% (19/19)	90% (138/153)
LéryBrésil	93% (53/57)	95% (106/112)	RabutinLet.	100% (60/60)	99% (79/80)
MontaigneEss.	90% (104/117)	84% (84/100)	RacineAthalie	99% (172/174)	89% (109/123)

Tableau 9 : Fréquence des sujets nominaux préverbaux dans les déclaratives et dans les subordonnées du milieu du 16<sup>e</sup> s. à la fin du 17<sup>e</sup> s.

Le recul quantitatif de VSnom s'accompagne d'une baisse de la diversité des constructions. Pour autant, les caractéristiques de la syntaxe moderne du sujet ne sont pas encore toutes acquises, et il demeure encore des traits du français médiéval, qui vont progressivement disparaître d'ici la fin du 17<sup>e</sup> s.

C'est surtout dans les propositions déclaratives que progresse l'antéposition du sujet nominal au verbe, passant de manière définitive la barre des 90%. L'évolution n'est en revanche guère perceptible dans les subordonnées prises dans leur ensemble. Il en résulte un rapprochement des fréquences de SnomV dans les deux types de proposition, et même un renversement de tendance, SnomV étant désormais plus fréquent en déclarative qu'en subordonnée dans la majorité des textes. La prise en compte des différents types de subordonnées permet d'affiner ce mouvement.

Dans les complétives, le recul de VSnom amorcé durant la période précédente se poursuit, et les occurrences se raréfient (1% à 5%, correspondant à 1 ou 2 occurrences dans les extraits des textes de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s. et du 17<sup>e</sup> s.), et il s'agit majoritairement d'interrogatives indirectes :

*Et afin que le tout soit mieux cogneu et entendu d'un chacun, commençant par le motif qui nous fit entreprendre un si fascheux et lointain voyage, je diray brièvement **quelle en fut l'occasion**. (LéryBrésil, 1578, p. 51)*

Dans les circonstanciées, on observe à partir de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s. une baisse de la postposition du sujet, mouvement qui s'inversera dès la fin du 18<sup>e</sup> s. La plupart des circonstanciées sont touchées, même si l'on trouve encore de rares séquences VSnom dans les hypothétiques, consécutives, concessives, et temporelles (surtout dans celles en « *tant que + durer + Snom* », dans lesquelles la postposition du sujet s'est toujours bien maintenue, dans une séquence qui a pu être interprétée assez tôt comme figée ; voir ci-dessous l'exemple de Corneille) :

*À cette cause il envoya de Semarcant grand nombre de gens en la ville de Cheri, comme pour y faire un nouveau peuple, et colonie : **De sorte qu'en peu de jours, suivant son ordonnance et commandement, se trouva là une infinité de soldats, artisans, et toutes autres manières de gens** (VigèneDécadence, 1577, p. 169)*

*La valeur de son pere, en son temps sans pareille, / **Tant qu'a duré sa force a passé pour merveille** (CorneilleCid, 1637, p. 10, I,1, v. 33-34).*

En revanche, dans les corrélatives, et surtout dans les comparatives, en particulier celles en *comme*, la postposition du sujet nominal se maintient très bien, et tend à prévaloir sur son antéposition. Dans certains textes (*LéryBrésil*, *SorelBerger*, *DescartesDiscours*), au moins dans les extraits considérés, ce sont les seules circonstancielles attestant VSnom :

*De plus je voudrais qu'on leur fist considerer, que la grande artere et la vene arterieuse sont d'une composition beaucoup plus dure et plus ferme, que ne sont l'artere veneuse et la vene cave* (*DescartesDiscours*, 1637, p. 45)

La postposition du sujet nominal reste pareillement bien vivante dans les relatives : 27% (6/22) dans *CalvinLettres*, 23% (9/39) dans *DuBellayDéfense*, 19% (7/37) dans *Montaigne-Essais*, 43% (9/21) dans *SorelBerger*, 13% (3/23) dans *BeroaldeParvenir* et 11% (3/28) dans *DescartesDiscours* (mais seulement 8% (1/13) dans *RonsardMisères* et 7% (3/44) dans *LéryBrésil*) :

*Environ huit jours apres que nous fusmes arrivez en l'Isle ou se tenoit Villegagnon les Sauvages nous apporterent un de ces Coati* (*LéryBrésil*, p. 214)  
*Je sçay quelle mesure je donneray à tous les couplets, et mon air sera plus beau que pas un qu'ait jamais fait Guedron* (*SorelBerger*, 1627, p. 143)

Les relatives d'une part et les comparatives et corrélatives d'autre part (auxquelles on peut ajouter les complétives de type interrogatives indirectes) ont en commun le caractère relativement intégré de la proposition dépendante vis-à-vis de la proposition principale (voir Combettes 2017), et le lien étroit entre l'élément subordonnant et le verbe de la subordonnée. Ce double facteur peut expliquer le maintien des structures VSnom dans ce type de proposition, à une époque où l'ordre SnomV devient presque exclusif dans les autres subordonnées. Il est par ailleurs notable que dans les clivées, qui progressent nettement à partir du 16<sup>e</sup> s., l'ordre VSnom est très fréquent :

*Ce fut là qu'habita jadis Méhémet-Bey Defterdar, le gendre de Méhémet- Ali.* (*DuCampNil*, 1854, p. 313)

Les traits majeurs qui rattachent encore la langue de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s. aux siècles précédents concernent principalement le sémantisme du verbe, sa position et les éléments initiaux. Il a été vu précédemment que la structure « romane », dans laquelle le sujet suit l'ensemble du complexe verbal, est acquise dès le milieu du 16<sup>e</sup> s., même si on trouve encore au 17<sup>e</sup> s. de rares occurrences avec intercalation du sujet entre l'auxiliaire et le participe passé ou l'infinitif : *et nous l'a nature mise en main garnie de telles circonstances* (*MontaigneEssais*, p 1111).

#### *i. Sémantisme du verbe*

La tendance amorcée dès la fin du 13<sup>e</sup> s. s'accroît : en déclarative, les verbes intransitifs occupent une place majoritaire dans les structures VSnom, même si l'on trouve encore des constructions attributives :

*Tant y a qu'à mon advis, je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion, qu'à l'estimation : si est la pitié* passion vitieuse aux Stoïques (*MontaigneEssais*, 1592, p. 8),

et même, bien que fort rarement, et seulement dans quelques textes, des constructions transitives :



*Discernera nostre mesnager* la qualité de ses ouvrages, *pour les mettre à exécution, chacun selon son ordre* (*SerresAgriculture1*, 1603, p. 150)

La tendance est moins affirmée en subordonnée. Dans le corpus examiné, les rares occurrences de VSnom dans une complétive impliquent toutes une construction intransitive. En revanche, dans les relatives, dans lesquelles le pronom a souvent fonction d'objet, de même que dans les comparatives en *comme*, les plus fréquentes parmi les ciconstanciennes en VSnom, on trouve souvent un verbe transitif, l'objet pouvant être sous-entendu. Les deux exemples ci-dessous de Du Bellay illustrent cette possible variation :

*JE n'estime pourtant nostre vulgaire, tel qu'il est maintenant, estre si vil, et abject, comme le font ces ambicieux admirateurs des Langues Greque, et Latine* (*DuBellayDéfense*, 1549, p. 15)

*Jéte toy à ces plaisans Epigrammes, non point comme font au jourd'huy un tas de faiseurs de comtes nouveaux, qui en un dizain sont contens n'avoir rien dict qui vaille aux ix. premiers vers* (*DuBellayDéfense*, p. 55)

Certaines subordonnées accueillent donc encore des constructions transitives, mais l'objet, lorsqu'il est exprimé, l'est toujours sous forme pronominale : au moins dans le corpus examiné, l'objet nominal n'est plus attesté.

#### ii. Position du verbe

En déclarative, on trouve encore jusqu'au début du 17<sup>e</sup> s., bien que rarement, des verbes en 1<sup>ère</sup> position suivis du sujet nominal, dans des constructions qui disparaîtront au siècle suivant (voir aussi ci-dessus l'exemple de *SerresAgriculture1*, p. 150) :

*Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié, et ne suffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance. Dura ce carnage jusques à la dernière goutte de sang qui se trouva.* (*Montaigne-Essais*, 1592, p.10)

La position initiale du verbe est restée compatible, jusqu'au FMod, avec un sujet nominal, mais elle est assortie de contraintes strictes (voir ci-dessous c., période du 18<sup>e</sup> s. au FMod). L'usage se fixe dans la première moitié du 17<sup>e</sup> s.

Dans les subordonnées, la situation reste inchangée. Dans les complétives à sujet post-verbal, le verbe occupe toujours la seconde position ; dans les relatives et dans les comparatives en *comme*, il suit très majoritairement le pronom relatif ou la conjonction ; dans les autres circonstanciennes, il peut en revanche être séparé du subordonnant par un élément :

*on rendroit les vices d'iceluy egaulx, voyre plus grands, que ses vertuz, d'autant, que tous les Jours se lysent nouveaux Ecriz soubz son Nom à mon avis aussi éloignez d'aucunes choses* (*DuBellayDéfense*, p. 49)

#### iii. X-V-Snom : spécialisation des éléments X

La tendance amorcée dès le 15<sup>e</sup> s. se poursuit : les arguments du verbe sont de plus en plus rares en position préverbale à partir de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s. La présence d'un objet nominal, dans ce cas doté d'une valeur anaphorique, devient exceptionnelle au 17<sup>e</sup> s., et caractéristique d'auteurs considérés comme archaïsants (La Fontaine en particulier). L'attribut du sujet résiste mieux, en déclarative comme en subordonnée :

*Ce sont uoz pistolets qui tirent par derriere, / Perdant **estoit leur maistre**, et le uostre a perdu / Le sceptre que noz Roys auoient tant deffendu. (Ronsard *Misères*, 1563, p. 21),*

mais il se raréfie aussi au début du 17<sup>e</sup> s., sans pour autant jamais totalement disparaître, la construction Attribut-VSnom étant toujours attestée en FMod avec certains adjectifs et avec un sujet lourd (par ex. : *Rares sont les brèches qui le traversent*, VidalBlache, 1908 ; voir 34.3 et 34.5). *Tel* constitue une exception notable : son antéposition au verbe ne s'est jamais démentie, et elle est systématique, encore aujourd'hui, dès lors que l'adjectif n'est pas corrélé à une subordonnée :

*Tel **estoit le pasteur phrygien**, lors qu'il prononça son arrest sur le different des trois deesses. (Sorel *Berger*, 1627, p. 20)*

Les autres compléments du verbe (compléments locatifs, objets indirects, ...), gardent la possibilité d'occuper la position initiale de la proposition, en particulier lorsqu'ils contiennent un élément anaphorique qui rattache l'énoncé au contexte précédent :

*Et de là **s'engendre par fois la défaillance fortuite**, qui surprend les amoureux si hors de saison (Montaigne *Essais*, 1592, p. 13)*

Les éléments les plus fréquents sont les circonstants, en particulier ceux établissant un lien avec le contexte précédent ; le verbe est généralement pourvu d'un sémantisme ténu, l'apport informationnel étant concentré sur le sujet. Cet usage s'est conservé jusqu'au FMod.

*Après cela **viennent les aventures, les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persecutions des peres**, [...] (Molière *Précieuses*, 1660, p. 20)*

En baisse par rapport à la période précédente, la postposition du Snom derrière *et* seul reste néanmoins vivante dans la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s., mais le mouvement engagé s'accroît au 17<sup>e</sup> s. (Malherbe puis Vaugelas la rejettent) et elle sort de l'usage à la fin de ce siècle.

*Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié, et **ne suffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance**. (Montaigne *Essais*, p. 10)*

La postposition du Snom derrière *si* connaît de son côté un net recul dans la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s. (d'une manière générale les attestations de *si* se font de plus en plus rares et ne se rencontrent plus qu'avec un sujet postverbal) : elle n'est plus attestée que chez certains auteurs (Montaigne en particulier, voir l'exemple ci-dessus : *si ne trouva l'affliction...*). Elle disparaît à la fin du 17<sup>e</sup> s., en même temps que l'adverbe lui-même sort de l'usage.

Jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> s., de nombreux adverbes sont encore suivis de VSnom, qu'ils aient une valeur spatiale, temporelle, de manière, et même épistémique ou discutative.

*et aussi bien **parloient les Indoctes**, comme les Doctes (DuBellay *Défense*, 1549, p. 42)  
Ainsi **perdit Nicias** l'avantage qu'il avoit nettement gagné sur les Corinthiens.  
(Montaigne *Essais*, p. 17)*

C'est au cours du 17<sup>e</sup> s. que se réduit leur éventail, au profit des seuls adverbes à valeur spatiale ou temporelle, précédant un verbe généralement intransitif, comme c'est encore le cas en FMod :

*à côté du four **sera une grande salle**, capable de contenir mille personnes, éclairée par cent croisées (Retif *Bretonne Paysan*, 1776, p. 159)*

Cette évolution est à mettre en relation avec un changement plus général qui affecte la syntaxe du sujet nominal : dès le début du 17<sup>e</sup> s., l'ordre VSnom n'est plus apte à affecter la modalité d'énonciation de l'énoncé (voir Fournier 1998 et 2001), ce que traduit le développement de l'inversion dite complexe. D'une part, l'interrogation totale par postposition du Snom au verbe n'est plus possible : se systématisent les séquences « (X)SnomVSp ? » (*Paul viendra-t-il ?*, ► 35.1.1). D'autre part, en déclarative, derrière des adverbes discussifs ou épistémiques (c'est-à-dire mettant en suspens, d'une manière ou d'une autre, la validation de la prédication, voir Guimier 1997) se développent pareillement des structures avec postposition du pronom personnel :

Aussi *les livres sont ils en si grande quantité que les bons demeurent accablés sous les mauvais* (SorelBerger, 1627, p. 14).

A la fin du 17<sup>e</sup> s., on peut considérer que l'usage moderne est en grande partie acquis, au sens où l'on ne rencontre plus de constructions VSnom de type ancien, et que les structures en place se maintiendront jusqu'au FMod. En revanche, de nouvelles constructions vont apparaître à partir de la fin du 18<sup>e</sup> s. comme on va le voir ci-dessous. Il demeure cependant un aspect de la syntaxe du sujet nominal qui diffère encore de sa syntaxe moderne : il s'agit de la distance qui peut séparer le sujet préverbal de son verbe (le sujet postverbal n'en ayant jamais été très éloigné). En AF, et encore au 14<sup>e</sup> s., le sujet, quand il n'est pas juxtaposé au verbe, n'en est séparé que par peu d'éléments, le verbe occupant majoritairement la seconde position. Au fur et à mesure que le verbe « recule » dans la proposition, s'ouvre la possibilité de multiplier les éléments devant le sujet, mais aussi entre le sujet et son verbe, tendance qui atteint son apogée aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s., qu'il s'agisse de groupes nominaux, d'adverbes, de particules ou même de subordinées circonstancielles, rarement d'arguments du verbe :

*Édouard, prince de Galles, celui qui regenta si long temps nostre Guienne, personnage, duquel les conditions et la fortune ont beaucoup de notables parties de grandeur; ayant esté bien fort offensé par les Limosins, et prenant leur ville par force, ne peut estre arrêté par les cris du peuple, et des femmes, et enfans abandonnez à la boucherie* (MontaigneEssais, p.7)

L'usage se restreint au 17<sup>e</sup> s. : il n'est désormais plus possible d'intercaler des arguments entre sujet et verbe, ni même des adverbes portant sur le prédicat. Les éléments à valeur circonstancielle peuvent toujours occuper cette position, mais, dès le milieu du siècle, les groupes insérés tendent à être plus réduits, et ils se rattachent sémantiquement et syntaxiquement au sujet (Fournier 2001). L'insertion de groupes plus longs reste possible, mais elle nécessite désormais une reprise pronominale.

### c. Du 18<sup>e</sup> s. au français moderne

Le 18<sup>e</sup> siècle entérine les acquis de la seconde moitié du 17<sup>e</sup> s. – même si l'ordre VSnom persiste parfois, de manière sporadique, derrière des adverbes qui depuis le siècle précédent sont généralement suivis de SnomV. Toutefois, dès la fin du siècle, commencent à apparaître dans les subordinées circonstancielles de nouvelles séquences VSnom, qui, pour certaines, avaient été en usage dans les textes plus anciens et avaient disparu dans la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s. Dans les déclaratives, dès la fin du 18<sup>e</sup> s., l'on voit aussi progresser l'ordre VSnom, du moins dans certains types de textes. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la fréquence des sujets préverbaux en déclarative et en subordinée du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> s., et met en évidence le recul des sujets préverbaux en subordinée, mouvement qui s'opère dès le 18<sup>e</sup> s., et

s'accroît dans les siècles suivants (il est à noter que le rapprochement et l'« inversion » des fréquences de postposition du sujet nominal s'étaient déjà amorcés durant la période précédente (voir tableau 9), mais ils tenaient à une progression des Snom préverbaux en déclarative).

Textes	Fréquence de SnomV en déclarative	Fréquence de SnomV en subordonnée	Textes	Fréquence de SnomV en déclarative	Fréquence de SnomV en subordonnée
RegnardLégat.	99% (100/101)	89% (48/54)	DuCampNil	97% (282/291)	79% (74/94)
MontesquieuL.	99% (208/211)	93% (165/178)	GoncourtJourn.	93% (108/116)	83% (81/98)
RetifBretonne	98% (208/212)	87% (68/78)	Clémenceau	99% (188/190)	87% (138/159)
MirabeauLettres	99% (85/86)	93% (104/112)	VidalBlacheTab.	91% (346/380)	55% (95/171)
RobespierreDis.	95% (56/59)	93% (161/174)	AlainBeauxArts	96% (214/223)	93% (193/208)
Chateaubriand	98% (264/269)	95% (104/110)	SartreLettres	96% (75/78)	84% (27/32)
MussetArticles	99% (221/223)	78% (87/111)	PérecModeEmp.	97% (362/373)	83% (106/128)
FlaubertCorr.	100% (82/82)	80% (41/51)			

Tableau 10 : Fréquence des sujets nominaux préverbaux dans les déclaratives et dans les subordonnées du 18<sup>e</sup> s. au français moderne

Depuis les travaux fondateurs de Blinkenberg (1928) et de Le Bidois (1952), la postposition du sujet nominal en FMod n'a cessé d'alimenter de fort nombreuses études, relevant d'approches fort diversifiées sur le plan théorique (voir entre autres : Jonare 1976, Korzen 1996, Fuchs (éd.) 1997a, Kayne et Pollock 2001, Bonami et Godard 2001, Marandin 2003, Lahousse 2011). Cette section n'a pas pour objectif de dresser une revue de ces différentes approches, mais de proposer un panorama des différentes constructions attestées en FMod, la plupart étant un héritage des siècles passés.

#### *i. VSnom en subordonnée : une hausse inattendue*

Alors que depuis la fin du 16<sup>e</sup> s., en subordonnée, les sujets postverbaux ne se rencontraient quasiment plus que dans les relatives, les comparatives et les corrélatives, on observe, dès la fin du 18<sup>e</sup> s., mais surtout à partir du 19<sup>e</sup> s., une hausse des séquences VSnom dans bon nombre de circonstancielles. C'est dans les temporelles que s'amorce le mouvement, en particulier celles en *quand* (voir Offord 1973 et Combettes 2017) :

*Que n'ai-je pas souffert quand arriva l'aventure de Laure ! (RetifBretonnePaysanne, 1784, p. 184, cité par Combettes 2017)*  
*quand la houle est grosse, quand souffle une de ces tempêtes si communes dans cette mer pleine d'écueils, on abat les mâts et les voiles, on attache la barre du gouvernail (DuCampNil, 1854, p. 283),*

suivies dans le courant du 19<sup>e</sup> s. des autres temporelles :

*Dès qu'apparaissent les troupes en retraite, cette débandade des soldats éreintés, traînant la jambe, les habitants s'agitaient, hâtaient leur fuite. (ZolaDébâcle, 1892, p. 38)*  
*avant que je fusse au monde, avant qu'y fût mon père, et le père de mon père, et le père du père de mon père... cela a toujours été. (RollantChristophe, 1904, p. 91)*

La postposition du sujet nominal progresse ensuite lentement à compter du milieu du 19<sup>e</sup> s. dans d'autres types de circonstancielles : causales, concessives, hypothétiques, finales, op-

positives, le mouvement s'amplifiant au 20<sup>e</sup> s. et touchant tous les types de circonstancielle (l'ordre SnomV restant cependant toujours possible) :

*Quoi que fassent maintenant les vagues de l'absolutisme, elles n'abîmeront pas ce glorieux navire qui va bien assurément aller conquérir pour l'Espagne un autre nouveau monde.* (MussetArticles, 1832, p. 203)

*Pour que subsiste notre bonheur, il ne faut pas que nous cessions de croire au* (Fournier-Correspondances, 1905-1914, p. 43)

Bien attestée dans les relatives depuis les débuts du français, quoique de manière irrégulière en AF, la postposition du sujet nominal s'est maintenue jusqu'au FMod (voir en particulier Nordhal 1973, Fuchs 1997b et 2005), où elle demeure courante (49% des Snom en relatives dans VidalBlacheTableaux) et implique, du fait de la fonction du pronom relatif, des verbes au sémantisme varié :

*Il est peu de contrées où se laisse mieux saisir la continuité de la chaîne entre les âges de l'humanité.* (VidalBlacheTableaux, 1908, p. 369)

*J'ouvris la bouche et avalai tout l'oxygène que contenait encore le sac* (IzzoKheops, 1995, p. 166).

Devenue exceptionnelle dans les complétives à partir du 15<sup>e</sup> s., la postposition du sujet nominal y connaît une relative résurgence à partir de la fin du 18<sup>e</sup> s., tout en restant moins fréquente que dans les relatives et les circonstancielle. Jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> s. la complétive est souvent enchâssée dans une relative (ex. de Voltaire ci-dessous), configuration qui recule ensuite, sans pour autant disparaître :

*Il se fit sacrer [...] et obligea le pape à lui faire serment de fidélité sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de st Pierre.* (VoltaireEssay, 1756, p. 99)

*Cette circonstance et le fait que nous avions l'un et l'autre une cigarette au bec empêchaient que fût trop sensible l'odeur du tabac laissée par Paul.* (MaletVie, 1948, p. 80).

En partie conditionnées par des considérations communicationnelles et de structuration de l'information analogues à celles qui conditionnent la position du sujet en déclarative (voir ci-dessous), les séquences VSnom répondent aussi à des choix d'ordre prosodique, (sujets volumineux) et stylistiques. Elles relèvent en effet d'un registre assez soutenu tout en autorisant des effets de style variés.

#### ii. VSnom en déclarative

En déclarative, les structures à sujet postverbal, diversifiées, n'ont pas évolué depuis le 18<sup>e</sup> s. (même si l'ordre relatif du complément et du sujet postposé a connu quelques changements ; sur ce point voir 34.5). On peut les classer en tenant compte de plusieurs critères : position du verbe, type de verbe, type de sujet, présence ou non d'un élément initial, et relation de celui-ci avec le verbe. La possibilité pour le verbe d'occuper ou non la position initiale permet de distinguer, en surface, deux types majeurs de constructions VSnom.

Le premier, qualifié d'« inversion absolue », dans lequel le verbe occupe la position initiale, recouvre deux structures différentes (voir entre autres Marandin 2003, Gournay 2006, Fuchs 2013). La première, qui a traversé toute l'histoire du français, implique des verbes intransitifs dénotant l'existence, la survenance ou la disparition (*arriver, venir, apparaître, passer, ...*), ou bien des verbes pronominaux. Peu de contraintes pèsent sur le sujet, volumineux ou non, qui dénote un référent actif ou au contraire non identifiable.

A ces constructions se rattachent les indications de mouvement des personnages dans les pièces de théâtre :

*Passé sur une civière un blessé ou un mort, escorté par un peloton de mobiles. (Goncourt-Journal2, 1870, p. 616)*

*entrent un grand nombre de personnes.*

*Quelqu'un, à Tête D'Or- vous nous avez appelés ? (C ClaudelTêteOr, 1890, p. 91)*

*Suivait une liste de tous les cas où, en leur présence, j'avais passé la main. (IzzoKhéops, p. 246)*

On parle pour ces constructions d'« inversion inaccusative » (voir en particulier Bonami, Godard et Marandin 1999, Marandin 2003), l'hypothèse étant que de tels verbes ne sélectionnent pas d'argument externe (sujet), mais seulement un argument interne (objet), qui se déplace vers la position du sujet dans SV, mais reste dans sa position de base dans VS, de même que dans les constructions impersonnelles qui alternent avec VSnom (*il passe / il entre / ? il suivait*).

On notera que, dans les exemples précédents, des éléments à valeur spatio-temporelle s'insèrent parfois entre le verbe et le sujet, qui, pour certains, auraient pu occuper la première place de la proposition : *Passé sur une civière un blessé ou un mort* > 'Sur une civière passe un blessé ou un mort'.

La seconde structure VSnom à verbe initial (souvent qualifiée d'« inversion élaborative ») implique à la fois des sujets volumineux et des formes verbales non transitives complexes (tournures passives, temps composés, auxiliaire modal + infinitif), ou des constructions transitives dans lesquelles l'ordre est invariablement VOSnom.

*Sont également dispensés de la tutelle, les militaires en activité de service, et tous autres citoyens qui remplissent, hors du territoire de la république, une mission du gouvernement. (CodeCivil, 1804, p. 79)*

*Devront repasser l'examen tous les étudiants qui ont raté le contrôle continu* (exemple emprunté à Fuchs 2013).

Cette dernière construction est assez inattendue au regard de l'évolution du français, qui tend, depuis ses débuts, à disjoindre sujets et objets nominaux. Restant assez rare et surtout réservée aux écrits à caractère administratif ou juridique, son histoire n'est pas facile à retracer. On ne peut affirmer qu'elle se rencontre avant la fin du 18<sup>e</sup> s., mais cela tient peut-être à la rareté des sources textuelles susceptibles d'offrir de telles occurrences. Elle illustre les différentes forces, et leurs tensions, qui président à l'agencement de l'ordre des mots : d'une part, sur un plan strictement syntaxique, la réticence de la langue à disjoindre l'objet direct du verbe, à antéposer l'objet au verbe et à juxtaposer sujet et objet nominaux ; d'autre part, sur le plan prosodique et informationnel, la tendance à placer un sujet volumineux et porteur d'information après un groupe verbal comparativement court. Il est à noter que, pour cette construction aussi, rien n'interdit la présence d'un élément initial, généralement spatio-temporel, et que par ailleurs l'ordre SnomV reste toujours « grammaticalement » possible, bien que plus ou moins incongru sur les plans informationnel et prosodique.

Dans le deuxième groupe de constructions à sujet postverbal, le verbe est nécessairement précédé d'un élément. Il s'agit souvent d'un syntagme locatif ou temporel (on parle d'« inversion locative ») :

du droit de la guerre *dérive celui de conquête, qui en est la conséquence. (MontesquieuLois, 1755, p. 19)*

derrière le cornac accroupi entre les oreilles du pachyderme *se dresse un palanquin dans lequel ont pris place un Européen à favoris roux coiffé du casque colonial* (PerecModeEmploi, 1978, p. 98)

Mais d'autres éléments peuvent précéder le verbe : certains adverbes de manière (*ainsi : ainsi parlait Zarathoustra*) de même que certains attributs adjectivaux. Toutefois, dans ce dernier cas, à l'exception de *tel (telle est la règle)*, le sujet nominal doit désormais être déterminé par une relative ou un groupe adjectival (a) (*\*rares sont les cantons suisses*), ou bien se trouver dans un système corrélatif (b) :

- (a) *Rares sont les cantons qui, comme l'Andorre, ont pu par hasard garder une autonomie politique.* (VidalBlacheTableau, 1908, p. 356)  
 (b) Si raide *est la pente, que, du haut des plateaux qui les enserrent, on ne découvre qu'en arrivant immédiatement au-dessus vallon et village.* (VidalBlacheTableau, p. 213)

La postposition du sujet nominal résulte en FMod de facteurs à la fois syntaxiques, sémantiques et informationnels, aussi bien en déclarative qu'en subordonnée, qui touchent au sujet, au verbe et à l'élément initial le cas échéant. Il s'agit d'un fait consensuellement admis (à l'exception de Marandin (2003), qui met l'accent sur le statut sémantique et discursif du groupe verbal). Ont ainsi été recensés un certain nombre de paramètres linguistiques facilitant la postposition du sujet nominal (voir entre autres Fournier 1997, Fuchs 2006) : le caractère régi de l'élément initial, la présence d'un verbe sémantiquement tenu, l'absence d'objet nominal (sauf dans le cas des locutions verbales), et la présence d'un sujet lourd, avec un nom défini ou indéfini spécifique. La plus ou moins grande convergence de ces différents facteurs favorise l'ordre VSnom ou au contraire SnomV, le degré de liberté (ou au contraire de contrainte) de la postposition du sujet étant donc variable (l'ordre VSnom étant même obligatoire dans certaines configurations spécifiques : *là est la question*). Mais l'on peut aussi considérer (Borillo 1990, Fournier 1997) que c'est la position postverbale du sujet qui évide sémantiquement le verbe et resserre le lien entre l'élément initial et le verbe (ainsi du contraste entre *Au plafond pendaient des guirlandes* et *Au plafond, des guirlandes pendaient*, exemples empruntés à Borillo (1990). Lahousse (2011) a proposé de son côté (et cette approche n'est pas incompatible avec la précédente) que la caractéristique commune aux différentes structures à sujet postverbal est le fait que le sujet n'est pas le topique principal de la phrase, soit que l'élément initial constitue un topique scénique (en l'absence d'élément initial on considère que le topique est implicite) ou bien un focus restrictif (adverbe de manière et attribut), soit que le sujet lui-même constitue un focus exhaustif restrictif (c'est le cas des « inversions élaboratives »).

En FMod, les constructions VSnom restent bien vivantes, et relativement diversifiées. La position du sujet, en particulier en déclarative, est cependant un domaine de la langue fortement lié au type d'écrits, les descriptions favorisant la position postverbale, de même qu'elle est sensible aux variations registrales. La langue écrite et soutenue pratique ainsi couramment la postposition du sujet, tandis que d'autres variétés, relevant de registres moins soutenus, tendent à adopter l'ordre Sujet-Verbe, majoritaire dans la langue, recourant pour cela à des constructions « alternatives », en particulier clivées (→ 35.3.4) et présentatives.

#### d. Evolution de la position des sujets nominaux : synthèse

L'évolution de la syntaxe du sujet nominal en français, et en particulier de sa position, est complexe. Tout au long de l'histoire du français, la variation entre les textes est importante,

et le recul des structures VSnom est loin d'être linéaire et régulier. Alors que la postposition du Snom est plus fréquente en déclarative qu'en subordonnée jusqu'à la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s., cette tendance commence alors à s'inverser, en raison du recul des structures VSnom dans les déclaratives et, à partir de la fin du 18<sup>e</sup> s., de la progression de ces mêmes structures dans les subordonnées, en particulier circonstancielles.

Le recul des sujets postverbaux s'est accompagné d'un certain nombre de restrictions. D'une part, sur le plan structurel, dans la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s., après une longue période de variation, la postposition du sujet à l'ensemble du complexe verbal s'est imposée au détriment de son intercalation entre le verbe conjugué et le participe ou l'infinitif. D'autre part, la gamme des verbes possibles en tête de proposition (V1) s'est progressivement réduite au profit des verbes intransitifs, en particulier ceux dénotant la survenance, l'existence ou la disparition, ainsi que des verbes réfléchis et des tournures passives. Enfin, la gamme des éléments initiaux susceptibles de précéder les séquences VSnom s'est restreinte au fil des siècles : les arguments du verbe se sont raréfiés, et parmi les éléments non argumentaux ceux à valeur spatio-temporelle et / ou établissant un lien étroit avec le contexte précédent se sont largement imposés. Après les éléments à valeur discussive ou argumentative, les séquences VSnom ont progressivement été remplacées, à partir du 17<sup>e</sup> s., par l'inversion complexe, la postposition du sujet n'étant plus susceptible de dénoter la mise en balance du procès, aptitude qu'a en revanche conservée la postposition du pronom personnel (voir ci-dessous 34.1.2.2). En revanche, il ne s'est pas produit d'évolution notable en ce qui concerne le statut cognitif du sujet, sa position postverbale ayant toujours été ouverte à tous types de sujets (alors que la langue a toujours été réticente à placer devant le verbe des sujets inactifs et *a fortiori* non indentifiables, préférant leur postposition, ou recourant, plus récemment, à des constructions spécifiques (clivées, présentatives)).

Un double principe préside à l'organisation de la proposition dès les débuts du français. Il s'agit en premier lieu du principe informationnel, qui incite à agencer les éléments selon leur charge informative, en plaçant en premier ce qui est connu, peu informatif (thème) et / ou ce dont on parle (topique) (voir 34.1.2.5 et ► 43.2), et ensuite ce qui ne l'est pas, ou moins, et / ou ce que l'on en dit. A cela s'ajoute, sur le plan textuel, la tendance à faire débiter la proposition par des éléments qui assurent un lien avec le contexte précédent, dans un souci de cohésion textuelle (ce qui n'exclut pas de placer en tête des éléments autres, pour des effets de contraste ou de mise en relief : voir 34.6). Ce principe reste actif en FMod, même si les procédés mis en œuvre se sont en partie modifiés. Par ailleurs, au moins jusqu'au 13<sup>e</sup> s., la tendance à placer le verbe en seconde position a eu une incidence sur la position du sujet, même si cette influence est à relativiser, dans la mesure où, dans les plus anciens textes, VSnom est compatible avec un verbe en première position. Le fait que la postposition du sujet se soit maintenue après la disparition de la tendance « Verbe second » prouve d'ailleurs que son rôle n'était pas prépondérant, contrairement à celui du facteur informationnel, qui n'a cessé de jouer à travers les siècles, l'hypothèse de Lahousse (2011) pour le FMod pouvant rendre compte de bon nombre des postpositions nominales des siècles passés.

C'est ainsi leur statut de focus informationnel qui explique, dès l'AF, la postposition des sujets, en particulier indéfinis, qui dénotent un référent non encore instancié, de tels sujets n'apparaissant que très rarement, jusqu'au 12<sup>e</sup> s., devant le verbe :

*El destre braz li morst uns vers si mals* (Roland, ca 1100, v. 727)

'Au bras droit le mordit un verrat très féroce'

Pour ce **dist ung docteur** appelé Valere a ung sien amy : [...] (QuinzeJoies, 1400, p. 3)



Il en va de même pour les sujets qui correspondent à un référent connu, mais différent de celui du ou des sujet(s) précédent(s), et qui nécessitent donc une réinstanciation :

*Li quens Rollant est muntet el destrer. AOI. / Cuntre lui vient sis cumpainz Oliver. (Roland, v. 793)*

‘Le comte Roland est monté sur son destrier : à sa rencontre vient son compagnon Olivier.’

Dès les premiers textes, la postposition du sujet résulte aussi, bien que plus rarement, de l’utilisation de la première position pour des effets de mise en relief, en particulier de l’attribut et de l’objet (effet d’autant plus marqué à partir du 13<sup>e</sup> s. où leur position préverbale devient minoritaire), qui peuvent en outre être intensifiés, et revêtent une valeur de focus :

*Grant cop li redona Turnus (Eneas1, ca 1155, v. 5724)*

A partir du 14<sup>e</sup> s., et surtout du 15<sup>e</sup> s., les verbes intransitifs d’existence, de survenance, de mouvement (*être, gésir, mourir, avenir, venir, courir, finir...*) ou encore de prise de parole (*dire, répondre...*) occupent une place croissante dans les séquences VSnom : le sujet, quel que soit son statut cognitif, est porteur dans ce cas de la charge informationnelle la plus élevée, celle du verbe étant relativement faible, en particulier pour le verbe *être*. Les exemples abondent dans les textes historiques (déjà dans *ClariConstantinople*), mais pas seulement :

*et y estoient toutes les ordonnances du royaume, qui pavoient bien estre environ vingt et deux cens hommes d’armes (CommynesMémoire1, fin 15<sup>e</sup> s., p. 21).*

Si la postposition du Snom recule nettement à partir du milieu du 16<sup>e</sup> s., de même que se réduit la gamme des éléments précédant les séquences VSnom, elle reste néanmoins bien vivante en FMod, en déclarative comme en subordonnée. Elle est cependant presque toujours optionnelle, pouvant être remplacée par l’ordre SnomV ou par des structures alternatives permettant elles aussi de maintenir l’ordre SV que privilégie le français.

#### 34.1.2.2 Les pronoms personnels

A bien des égards, l’évolution de la syntaxe des pronoms personnels et impersonnels sujets (Sp), et en particulier de leur position, se distingue de celle des sujets nominaux. Dès les premiers textes la postposition du Sp est rare (contrairement à celle des Snom), en particulier dans les subordonnées qui, dans certains textes, n’en contiennent aucune occurrence ; par ailleurs la structure des séquences VSp est très contrainte, et leurs contextes d’occurrence sont moins variés que ceux des sujets nominaux. Le tableau 7 en 34.1.2 a donné un aperçu de l’évolution des Sp préverbaux dans tous les types de propositions, y compris les interrogatives et les incises. Les pages qui suivent se concentrent, comme pour les sujets nominaux, sur les déclaratives et les subordonnées. Le tableau 11 ci-dessous indique l’évolution de la fréquence des sujets préverbaux dans ces deux types de proposition.

Textes	Fréquence de SpV en déclarative	Fréquence de SpV en subordonnée	Textes	Fréquence de SpV en déclarative	Fréquence de SpV en subordonnée
<b>9<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> s.</b>			<b>1300-1550 (suite)</b>		
Strasbourg	50% (1/2)	100% (3/3)	<i>ArchierBaignollet</i>	95% (112/118)	100% (42/42)
<i>Eulalie</i>	100% (4/4)	100% (3/3)	CommynesMém.	89% (72/81)	100% (183/183)
<i>Passion</i>	84% (31/37)	94% (17/18)	JehanParis	92% (114/124)	100% (182/182)
<i>StLegier</i>	84% (16/19)	100% (20/20)	VigneullesNouv.	99% (143/144)	99% (249/250)
<i>StAlexis</i>	78% (28/36)	100% (48/48)	<b>1550-1800</b>		
<i>Roland</i>	81% (51/63)	100% (57/57)	CalvinLettres	97% (255/262)	99% (372/373)
Lepidaire	94% (130/138)	100% (77/77)	DuBellaDéfense	87% (110/126)	99% (243/246)
<i>EneasI</i>	94% (44/47)	100% (85/85)	<i>RonsardMisères</i>	100% (80/80)	100% (56/56)
<i>BeroulTristan</i>	84% (58/69)	99% (91/92)	LéryBrésil	93% (168/180)	99% (296/297)
<i>TroyesYvain</i>	72% (44/61)	98% (176/179)	MontaigneEssais	96% (186/194)	100% (196/196)
CharteChièv.	60% (3/5)	100% (34/34)	BeroaldeParvenir	98% (202/207)	99% (157/158)
CharteToumai	-	-	SorelBerger	98% (188/192)	99% (312/315)
CharteArras	100% (1/1)	100% (4/4)	DescartesDiscours	100% (110/110)	100% (351/351)
Aucassin	83% (117/141)	99% (129/130)	RabutinLettres	99% (276/279)	100% (315/315)
ClariConstant.	57% (39/68)	97% (211/217)	RacineAthalie	100% (180/180)	100% (94/94)
Graal	80% (90/113)	98% (259/263)	RegnardLégataire	99% (326/329)	100% (173/173)
<i>RenartDole</i>	78% (79/101)	99% (190/191)	MontesquieuLois	100% (181/181)	100% (124/124)
LettreSarrasin	79% (19/24)	100% (32/32)	RetifBretonnePays	99% (224/225)	100% (150/150)
BeaumBeauv.	71% (53/75)	99% (255/258)	MirabeauLettres	98% (265/270)	100% (254/254)
<b>1300-1550</b>			RobespierreDisc	99% (137/138)	100% (183/183)
JoinvilleMém.	92% (144/156)	100% (299/299)	<b>19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.</b>		
<i>MachautFor.</i>	90% (103/114)	100% (160/160)	ChateaubriandGén	99% (166/167)	100% (145/145)
Mesnagier	97% (65/77)	100% (218/218)	MussetArticles	100% (161/161)	98% (126/129)
<i>Griseldis</i>	89% (92/103)	100% (147/147)	FlaubertCorresp.	99% (378/380)	100% (212/212)
Manières	97% (244/251)	99% (191/192)	DuCampNil	99% (214/215)	100% (72/72)
QuinzeJoies	94% (163/173)	99% (252/255)	GoncourtJournal	99% (249/250)	100% (205/205)
GersonSerm.	93% (115/123)	100% (142/142)	ClémenceauIni	100% (168/168)	100% (111/111)
PizanCité	93% (66/71)	97% (191/196)	VidalBlacheTab.	98% (93/95)	100% (50/50)
<i>OrléansBal.</i>	98% (166/170)	100% (172/172)	AlainBeauxArts	94% (106/113)	100% (86/86)
Pathelin	90% (277/307)	100% (163/163)	SartreLettres	99% (1/438)	100% (180/180)
LouisXI-Lett.	99% (132/133)	100% (214/214)	PérecModeEmploi	100% (133/133)	99% (92/93)
CentNouvelles	90% (120/133)	99% (238/239)			
Fréquence inférieure à 80%					

Tableau 11 : Fréquence des pronoms personnels et impersonnels sujets préverbaux dans les déclaratives et dans les subordonnées du 9<sup>e</sup> s. au 20<sup>e</sup> s. (textes en italiques : vers ; textes en romain : prose)

Fort bien implantés dès les débuts du français, les Sp préverbaux progressent peu au fil des siècles : dans la plupart des textes, leur fréquence est supérieure ou égale à 80% en déclarative, et oscille entre 98% et 100% en subordonnée (le texte de *ClariConstantinople* constitue une exception notable). De plus, les écarts de fréquences entre textes ne coïncident pas nécessairement avec un décalage chronologique. Ainsi, en déclarative, les Sp préverbaux sont plus fréquents dans *EneasI* (94%) que dans *Graal* (80%) et *Lettre Sarrasin* (79%), deux textes

pourtant plus tardifs. La forme des textes, en vers pour le premier, en prose pour les seconds, ne semble pas influencer, comme le montre la comparaison d'*Eneas1* (vers) et de *Lapidaire* (prose), contemporains, qui affichent des fréquences identiques (94%) alors que dans le second la fréquence des sujets exprimés et celle des Snom préverbaux est bien supérieure à celle des textes en vers de la même époque. Dans *Graal* (prose) et *RenartDole* (vers), contemporains, les fréquences des Sp préverbaux sont pareillement très proches. Cela montre donc que le seul facteur de variation (légère) est la distinction entre déclaratives et subordonnées.

Bien que moins spectaculaire que celle des sujets exprimés et que celle des Snom préverbaux, la progression quantitative des Sp préverbaux connaît un premier tournant au début du 14<sup>e</sup> s. : à de rares exceptions près, leur fréquence en déclarative passe la barre des 90% (fait acquis depuis les premiers textes en subordonnée). Ce seuil quantitatif coïncide avec l'accélération de la perte d'autonomie syntaxique des Sp, ainsi qu'avec le recul progressif de certains contextes d'emploi des Sp postverbaux. Un nouveau seuil est franchi au 17<sup>e</sup> s., avec la restriction accrue des contextes autorisant la postposition des Sp. Ces deux tournants permettent de délimiter trois phases dans l'évolution de la position des Sp.

a. *Des origines du français au 14<sup>e</sup> s.*

i. *Perte de l'autonomie syntaxique des pronoms personnels sujets*

Il existe en AF une différence syntaxique (sur les aspects phonétiques et morphologiques, ► 30.3) importante selon la position du pronom personnel sujet. En position postverbale, le pronom est presque toujours conjoint au verbe, ne pouvant en être séparé que par un autre pronom conjoint (*le, la, en ...*), ou s'il appartient à un groupe :

*Et par teus pechiés pourroit il avenir qu'uns hons espoueroit sa suer et si cuideroit il et ele et tuit li voisin qu'il ne s'entrefussent riens. (BeaumanoirBeauvaisis, ca 1283, p. 282)*

'Et par de tels péchés pourrait-il arriver qu'un homme épouse sa sœur et s'imaginerait-il et elle et tous les voisins (= et lui et elle et tous les voisins s'imagineraient) qu'ils n'étaient rien l'un pour l'autre (= qu'ils n'avaient aucun lien de parenté).'

Skårup (1975 : 47-50) cite de rares cas où un élément autre qu'un pronom complément conjoint peut s'intercaler entre le verbe et le pronom postverbal ; il s'agit principalement des adverbes *or, donc, tost, ja, mie, point* (exceptionnellement un infinitif), occurrences qu'il explique par les exigences de la versification, ou plus fréquemment comme des erreurs de copistes. Cela reste un phénomène exceptionnel :

*Fors de cloistre est ma damoisele ; / N'i rentera mais des mois ele. (CoinciMiracles, 1218-1227, v. 2129-2130)*

'Hors du cloître est ma demoiselle ; n'y entrera plus des mois elle (= elle n'y entrera plus pendant des mois)'

En revanche, en position préverbale, le Sp peut être disjoint du verbe par tout type d'élément, y compris un objet nominal, même si ce dernier cas reste rare, en particulier en déclarative (premier exemple ci-dessous) :

*Ne il le roi ne desfia Ne / li rois droit ne li vea (Roman de Thèbes, mi-12<sup>e</sup> s., v. 7933-7934)*

'Et il ne défia pas le roi, et le roi ne lui refusa pas son droit'

« *Oïl, biax sire, je le vi l'autre soir / Droit a Paris ou il sa cort tenoit.* » (*AmiAmil, ca 1200, v. 979-980*)

'« Oui, beau seigneur, je le vis l'autre soir à Paris, où il tenait sa court. »'

Il peut aussi être coordonné et déterminé (► 33.2.1):

*et jou et mi homme nous voulons vengier d'aus, se nous poons* (ClariConstantinople, ap. 1205, p. 12)

'Et je (= moi) et mes hommes voulons nous venger d'eux, si nous le pouvons'

C'est ce même caractère prédicatif qui permet au pronom sujet de fonctionner comme un énoncé isolé, sans le support d'un verbe conjugué :

– *Ja fetes vos voz nes garnir. / – Gié ? – Voire, volez moi foïr.* (Eneas1, ca 1155, v. 1679-1680)

'[vous] faites préparer vos navires. – Je ? (= moi ?) – Assurément [vous] voulez me fuir.'

« *et avoec ce prier vos doi / que vos li dites de par moi / qu'il me conuist bien et je lui* » (TroyesYvain, 1177-1181, v. 4285-4287)

'« Et je vous prie de lui dire de ma part qu'il me connaît parfaitement comme moi lui » (= comme je le connais moi-même)'

« *Car me dites voire novele / Se vos savez ou il torna / Et s'il en nul leu sejorna ! – Je non, fet il, se Dex me voie !* » (TroyesYvain, v. 4910-4913)

'« Donnez-moi des nouvelles exactes, si vous savez où il est allé, et s'il séjourna en quelque lieu ; – Je non » (= je n'en sais rien), fait-il, que Dieu m'en soit témoin'

Dès la fin du 12<sup>e</sup> s., le pronom commence à perdre son autonomie syntaxique, et à partir du 13<sup>e</sup> s. ce sont progressivement les formes compléments (*moi, lui,...*), accentuées, qui prennent la relève des formes sujets dans ces emplois prédicatifs, les personnes de l'interlocution étant les premières touchées.

*S'irons tornoier moi et vos* (TroyesYvain, 1177-1181, v. 2501, manuscrit de la première moitié du 13<sup>e</sup> s.)

'[nous] irons faire les tournois moi et vous'

*Moi et vos fumez en une hore engendré* (AmiAmil, ca 1200, v. 1041, manuscrit du 13<sup>e</sup> s.)

'Moi et vous fûmes en une même heure engendrés'

Le mouvement s'intensifie en MF (Marchello-Nizia<sup>2</sup>1997a : 230-237, Zink 1997 : 129-155), touchant toutes les personnes et tous les emplois prédicatifs, y compris les cas de redoublement du pronom (effet contrastif) : on passe ainsi de *je, je... / il, il...* (au demeurant rare en AF) à *moi, je... / lui, il...*, y compris dans les séquences VSp (cette dernière construction ne se maintiendra pas) :

*J'avoy le cuer serré et estoie en grand doute de la personne du roy et de toute sa compaignée, et cuydoie <m'imaginai> le cas plus prest qu'il n'estoit, et aussi faisoient-iz eulx.* (CommynesMémoires7, p. 125)

Par ailleurs, et pour ainsi dire à l'inverse du phénomène de redoublement, on rencontre dès le 12<sup>e</sup> s (d'abord en normand et en anglo-normand, voir Zink 1997 : 152 et Foulet 1935) les formes compléments toniques de 3<sup>e</sup> personne seules en emploi conjoint au verbe. Cette tendance gagne les pronoms de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> personne dans la seconde moitié du 15<sup>e</sup> s. : *Et moy en empiray ma pance* (Recueil de farces 1450-150, exemple cité par Zink 1997 : 153).

L'emploi de *moi / toi* seul ne s'est jamais imposé (mais est encore attesté à la fin du 16<sup>e</sup> s. : *Moy donques pour n'encourir point cette ingratitude, me suis ingeré de presenter icy à vostre excellence ce mien peu de labeur*, VigenèreDécadence, 1577, p. 18 ; *Moy, selon leur licence et impunité, admire de les voir si douces et molles*, MontaigneEssais, 1592, p. 157), et s'il a survécu jusqu'au 19<sup>e</sup> s., c'est uniquement dans des variétés de français régional : la forme prédicative des personnes 1 et 2 du pronom ne peut revêtir le statut nominal attendu

dans ce type d'emplois (voir Moignet 1965 : 123-125). L'emploi de la forme complément de 1<sup>ère</sup> personne, sans reprise par *je*, reste cependant plus vivant, encore à la fin du 16<sup>e</sup> s., lorsque le pronom est suivi d'une relative : *Moy, qui le plus souvent voyage pour mon plaisir, ne me guide pas si mal, MontaigneEssais*, p. 985). Chez Montaigne, aucune des 15 occurrences « *moy* + subordonnée relative » relevées dans le corpus n'offre de reprise par *je*.

Les formes sujets en emploi autonome, de leur côté, se rencontrent encore sporadiquement à la fin du 16<sup>e</sup> s. (*d'autant que il, ayant ouy dire que ce coupeur de bourses estoit pris, s'estoit venu rendre partie, DesPériersRécréations*, 1561, p. 220 ; voir Gougenheim 1984 [1951] : 68 pour d'autres exemples), mais ces emplois disparaissent de l'usage à partir du 17<sup>e</sup> s., à l'exception de la formule figée : *je, soussignée Marie Dubois, certifie ...*

Le lien entre la perte du caractère accentuable du Sp et celle de son emploi disjoint est plus que probable, mais savoir laquelle des deux a provoqué l'autre, sans exclure la possibilité d'une évolution conjointe, reste en débat, la datation de l'une et de l'autre restant difficile à établir précisément : si les formes différenciées du pronom de 1<sup>ère</sup> personne, de même que la possible élision de certaines, fournissent des indices fiables (→ 30.3 et Marchello-Nizia 2015a, 2017), ce n'est pas le cas pour les autres personnes. De même, autant la position disjointe d'un pronom témoigne de son caractère accentué, autant sa position conjointe laisse souvent indéterminable son caractère tonique ou atone. Par ailleurs, la relation possible entre la perte de l'autonomie syntaxique et la tendance accrue à placer le pronom en position préverbale reste elle aussi sujette à discussion. Buridant (2000a : § 636) considère que la cliticisation (à comprendre ici comme la perte du caractère accentué et donc de la possibilité d'occuper une « place » dans la proposition) aurait contribué à soustraire le sujet pronominal à la position postverbale au profit de la position préverbale, y compris quand la position initiale était occupée par un autre élément (hypothèse déjà avancée par Zwanenburg 1974 et 1978). Cette affirmation postule cependant une règle « verbe en seconde position » très stricte, qui aurait précédemment interdit au pronom personnel d'occuper la position préverbale conjointement avec un autre élément. Or des exemples attestent que ce cas de figure était possible (*Veez m'espee, ki est e bone e lunge : A Durendal jo la metrai encuntre, Roland*, v. 925-926, 'A Durendal je vais la mesurer'). Il convient donc, sur cette question, de demeurer prudent quant à la mise en avant des relations de causalité fortes.

#### ii. Les contextes de postposition des pronoms personnels sujets

En AF, en déclarative, et contrairement aux sujets nominaux, le Sp postverbal n'apparaît que très exceptionnellement avec un verbe en première position (2 occurrences dans le corpus, avec un verbe nié ; voir ex. de *CoinciMiracles*, v. 2129-2130, dans la section précédente). Le verbe occupe le plus souvent la seconde position, parfois une position plus reculée dans la proposition. Cette tendance restera constante tout au long de l'histoire du français.

Jusqu'au 14<sup>e</sup> s., bien que la posposition du Sp soit relativement rare, elle est compatible aussi bien avec des verbes intransitifs et attributifs que transitifs. Et, comme pour les Snom postverbaux, la gamme des éléments qui précèdent le verbe est très large. Il peut s'agir d'arguments du verbe (ex. (a-b) ci-dessous), comprenant souvent un élément anaphorique, comme en (b). Le pronom démonstratif *ce* en particulier n'est pas rare en cette position, qu'il soit objet direct (c) ou indirect, et il peut aussi revêtir une valeur cataphorique, en particulier lorsqu'il annonce une proposition complétive postposée au sujet (d) :

- (a) *Li serf l'entendent, grant joie en ont mené. Le droit chemin ont il bien demandé*  
(*AmiAmil*, ca 1200, v. 2459-2460)

'Les serfs l'entendent, ils en ont manifesté grande joie. Le bon chemin ont-ils demandé'

- (b) *Et ces autres choses ai je fait escrire aussi a l'onneur du vrai cors saint* (Joinville-Mémoires, déb. 14<sup>e</sup> s., p. 2)  
 ‘Et ces autres choses aussi ai-je fait écrire en l’honneur du véritable corps saint’
- (c) *Viax tu donc, fet ele, noier / Que par toi ne soit morz mes sire ? / – Ce, fet il, ne puis je desdire, / Einz l’otroi bien.* (TroyesYvain, v. 1760-1763)  
 ‘Veux-tu donc, fait-elle, nier que par toi soit mort mon seigneur ? – Cela, fait-il, ne puis-je nier (= je ne peux le nier), au contraire [je] le reconnais bien.’
- (d) *ce vos mande par moi Nasciens li hermites* que nus en ceste queste ne meint dame ne damoisele *qu’il ne chiee en pechié mortel.* (Grael, ca 1225, p. 164b)  
 ‘Cela vous commande par mon entremise Nascien l’hermite (= Nascien vous commande par mon entremise ...) que personne en cette quête n’emmène dame ou demosielle, sous peine de tomber en état de péché mortel.’

Il peut aussi s’agir de compléments circonstanciels (groupes nominaux ou pronominaux, adverbes), ayant le plus souvent une valeur spatio-temporelle (a), ou de manière, de moyen (b) ou de cause (voir 34.6.1). A partir du 13<sup>e</sup> s., et surtout en prose, une subordonnée peut directement précéder une construction VSp, comme en (c) et (d) :

- (a) Meshui *n’avrai ge talent de dormir !* (RenartDole, déb. 13<sup>e</sup> s., v. 675)  
 ‘Maintenant n’aurai je envie de dormir ! (= je n’ai désormais plus envie de dormir)’
- (b) *Et par cel jugement poués vous savoir qu’il a grant peril en prendre bail* (Beaumanoir-Beauvaisis, 1283, p. 247)  
 ‘Et par ce jugement pouvez-vous savoir qu’il y a grand péril en la prise d’un bail’
- (c) *Por ce qu’eres du parenté / Vos avoie je en cherté.* (BeroulTristan, fin 12<sup>e</sup> s., v. 71-72)  
 ‘Parce que [tu] étais de la parenté, vous tenais-je en affection’
- (d) *et tout einsi com il trespasloit par devant les tables estoient eles maintenant raemplies endroit chascun siege de tel viande come chascuns desirroito.* (Grael, p. 163c)  
 ‘et à l’instant même où il passait devant les tables, étaient-elles aussitôt remplies devant chaque siège des mets que chacun désirait.’

On trouve enfin des adverbes à caractère logico-pragmatique, mais ceux-ci sont peu fréquents avant le 14<sup>e</sup> s. (certains adverbes sont par ailleurs systématiquement suivis de l’ordre SV : *nequedent, neporquant...* ; voir 34.6) :

- Sire, fet mes sires Gauvains, encor i a il autre chose que vos ne savez mie* (Grael, p. 163c)  
 ‘Seigneur, dit monseigneur Gauvain, encore y a-t-il (= il y a encore) une autre chose que vous ne savez pas’

L’adverbe *si* est globalement assez rare en AF devant VSp (voir 34.1.3.2 pour « *si* + verbe vicair »). Parfois doté d’une valeur de liaison, il a le plus souvent une valeur d’opposition ou de concession, ou, dans une réponse, de conformité :

- Ja li corners ne nos avreit mester, / Mais nepurquant si est il asez melz* (Roland, ca 1100, v. 1741-1742)  
 ‘Jamais le sonner du cor ne nous serait utile (= sonner du cor ne nous serait plus utile) mais pourtant est-il bien mieux (= mais mieux vaut cependant sonner)’  
 – *Je, fet il, nel vos dirai mie. / Querez autrui qui le vos die. / – Si ferai ge, quant mialz ne puis.* (TroyesYvain, 5229-31)  
 ‘Je, dit-il, ne le vous dirai pas (= ce n’est pas moi qui vous le dirai). Cherchez quelqu’un d’autre qui vous le dise. – Je le ferai, quand mieux ne puis (= puisque je ne peux rien faire de mieux).’

*Si* avec un Sp postverbal est cependant très fréquent au début du 13<sup>e</sup> s. dans *ClariConstantinople*, dans lequel il revêt diverses valeurs. Ce texte présente un caractère tout à fait atypique, non seulement par la fréquence élevée de Sp postverbaux en déclarative (43%) mais

aussi du fait que s'y enchaînent les séquences VSp, en déclarative (a), mais aussi en subordonnée (b), alors que la postposition de Sp y est fort rare (3%) :

(a) *Li vaslés fu molt esmaris [...]. Si ne **fait il** mais el, si **prend il** s'espee, si **le met il** sous sen surcot, **se s'en ist il** hors de le maison, **si vient il** devant le balliu, se li dist [...]* (ClariConstantinople, p. 22)

'Le jeune homme fut fort troublé [...] Puis ne fait-il pas autre chose (= il ne fait rien d'autre), puis prend-il (= il prend) son épée, [puis] la cache-t-il (= il la cache) sous sa tunique, puis sort-il (= il sort) de la maison, puis vient-il (= il vient) devant le gouverneur et lui dit [...]'

(b) *et il dist [...] que ausi **avoit il eu** cheval et hauberc comme uns chevaliers, et que autant **i avoit il fait** d'armes et plus que teux chevaliers **i avoit il** ; tant que li cuens de Saint Pol fist le jugement que ausi **devoit il partir** comme uns chevaliers, que plus **i avoit il fait** d'armes et de proeches* (ClariConstantinople, p. 96)

'et il dit [...] que aussi avait-il eu (= qu'il avait eu aussi) un cheval et un haubert tout comme un chevalier, et que autant de faits d'armes y avait-il accompli (= il y avait accompli autant de faits d'armes), et plus que tel ou tel chevalier ; si bien que le comte de Saint Pol jugea que aussi devait-il partir (= qu'il devait aussi partir) tout comme un chevalier, car plus de faits d'armes et de prouesses avait-il accompli (= il avait accompli ...)'

La fréquence exceptionnellement élevée des Sp postverbaux dans ce texte est cependant assortie d'une faible diversité de leurs contextes d'occurrence : VSp apparaît derrière l'adverbe *si* dans plus de 70% des cas, le plus souvent seul, parfois précédé d'une subordonnée temporelle ou hypothétique :

Quant mesire Pierres vit que li empereres fu retornés, si **envoie il** une trope de ses serjans a une porte qui pres estoit d'iluec (ClariConstantinople, p. 77)

'Quand monseigneur Pierre vit que l'empereur était de retour, envoie-t-il (= il envoie) une troupe de ses sergents à une porte qui était près de là'

Dans l'ensemble des textes, bon nombre des éléments qui précèdent les séquences VSp établissent un lien avec le contexte précédent, souvent par la présence d'un morphème anaphorique, ou bien de *si*. La postposition du Sp peut dans ce cas être interprétée comme un moyen de resserrer le lien entre le prédicat et ce qui précède. Mais l'on trouve aussi des éléments initiaux qui marquent une opposition ou un contraste avec le contexte précédent :

*Ultre cest jurn ne surum plus vivant ; / Mais **d'une chose vos soi jo ben guarant*** (Roland, v. 1520-1521)

'Après ce jour [nous] ne serons plus vivants ; mais d'une chose vous suis-je bien guarant (= mais je peux vous certifier une chose)'

D'une manière générale, et indépendamment du sémantisme de l'élément initial, il n'est pas rare qu'une séquence VSp soit associée à un effet de contraste ou d'opposition, en particulier lorsque, comme dans l'exemple suivant, l'objet nominal est antéposé au verbe :

*Sire, fet Lancelot, qui fu cil qui tant a parlé a vos ? Son cors **ne poi je veoir**, mes sa parole **oï je bien** qui est si laide et si espoantable* (Grael, p. 189a)

'Seigneur, fait Lancelot, qui était celui qui vous a parlé si longtemps ? Son corps ne pus-je voir, mais sa voix entendis-je bien (= lui, je n'ai pu le voir, mais sa voix, je l'ai bien entendue, qui est si laide et épouvantable)'

On ne saurait cependant opposer strictement, du point de vue de leur relation au contexte précédent, les propositions à sujet préverbal et celles à sujet postverbal. Si une relation de contraste ou d'opposition est souvent associée à la postposition du Sp, en revanche les éléments assurant un lien avec le contexte précédent sont attestés aussi bien en tête des proposi-

tions à sujet préverbal que de celles à sujet postverbal. On observe néanmoins que, au sein d'un texte, un même élément apparaît rarement devant SpV et devant VSp : il semble ainsi exister des phénomènes de répartition complémentaire des éléments initiaux, lesquels ne valent pas pour l'ensemble des textes mais constituent des micro-systèmes propres à chaque texte (voir Prévost 2010).

Tout au long de l'histoire du français, la charge informationnelle des Snom joue un rôle majeur (bien que non exclusif) dans leur postposition (voir 34.1.2.1.d.). Rien de tel pour les Sp : topiques ou thèmes par excellence, ils sont porteurs, en eux-mêmes, d'une faible charge informationnelle et devraient donc, dans le cadre d'un agencement informationnel des constituants, occuper une position préverbale. Que la position préverbale, et initiale, soit souvent occupée par un élément lié au contexte précédent (y compris lorsqu'il s'agit d'un objet nominal) et / ou porteur d'emphase (fait non exceptionnel pour les objets nominaux : voir Marchello-Nizia 1995 et 34.5), et que la tendance à placer le verbe en seconde position puisse dans ce cas justifier VSp, ne retire rien au fait que les énoncés VSp présentent un caractère doublement marqué : ils sont quantitativement minoritaires et la position postverbale du Sp déroge au principe informationnel qui prévaut en langue ancienne. Dans une telle perspective, il n'est pas étonnant qu'ils expriment, très tôt, un contraste ou une opposition vis-à-vis du contexte précédent, bien plus souvent que les énoncés VSnom. Cette tendance va s'accroître à partir du 14<sup>e</sup> s. (voir Prévost 2001).

La prévalence, très précoce, de l'antéposition au verbe du Sp explique probablement le caractère peu opérant de deux des facteurs d'évolution mis au jour pour l'expression du sujet, et qui se sont d'ailleurs révélés également peu pertinents pour la position du sujet nominal. Il s'agit d'une part de la modalité énonciative : selon les textes, c'est tantôt le discours direct, tantôt le récit qui semble favoriser SpV, sans motivation apparente. D'autre part, la prise en compte de la personne verbale met en évidence des différences très tranchées entre certains textes. Ainsi, dans *ClariConstantinople*, la postposition de P3 s'élève à 51% tandis que celle de P1 est quasi inexistante (3%, correspondant à 2 occurrences dans le texte intégral). Mais à l'inverse, dans *Graal*, la postposition de P1 s'élève à 33% et celle de P3 à seulement 16% (fait d'autant plus notable que, dans ce texte, l'expression de P1 est forte (83%), et celle de P3 bien moindre (60%), ce qui montre que, dans ce texte au moins, le recul de la postposition de Sp n'est pas lié à la progression de son expression). Dans tous les textes, la postposition du pronom impersonnel est inférieure à celle du pronom de 3<sup>e</sup> personne.

#### b. Du 14<sup>e</sup> s. au 17<sup>e</sup> s.

La postposition du Sp ne dépasse plus 10% dans la majorité des textes à partir du 14<sup>e</sup> s. Font cependant exception *Griseldis* (1395) et *CommynesMémoires* (fin 15<sup>e</sup>) avec 11%, et, plus étonnamment, *DuBellayDéfense* (1549) avec 13% (13 des 15 occurrences impliquent la première personne, en l'occurrence l'auteur). Cette baisse s'accompagne, en particulier à partir du milieu du 14<sup>e</sup> s., d'une évolution des éléments initiaux qui précèdent les constructions VSp : les arguments et les éléments qui établissent un lien avec le contexte précédent tendent à reculer (même si *ce*, quelle que soit sa fonction, reste bien représenté), tandis que les éléments à valeur logique et/ou pragmatique dénotant une rupture, rares en AF, connaissent une forte hausse :

*Chils rois* <ce roi> *ne faisoit compte de veoir la roine*. Si <pourtant> *estoit elle tres belle dame et feminine et doucement enlangagie* <au langage délicat> (*FroissartChroniques*, entre 1369 et 1400, p. 49)



*si donna le roy Jehan de moult riches dons au roy et a la royne d'Espagne, ses beau pere et mere, si <pareillement> **fit il** aux roys d'Arragon, de Portugal et de Navarre (JehanParis, 1494, p. 91)*

Quand bien certes il n'y auroit que le gast <avilissement> et ruine de ce pays, si **vaut il mieux** toutesfois se hasarder et prendre la fortune telle qu'elle se presentera, que de souffrir cette indignité devant noz yeux. (*VigènèreDécadence*, 1577, p. 402)

On observe ainsi la présence récurrente de subordonnées hypothétiques ou concessives suivies de *si* à valeur oppositive (exemple de *VigènèreDécadence*), qui mettent en œuvre un même processus : la subordonnée laisse prévoir une certaine conclusion, qui n'est finalement pas celle qui advient ; il se produit un retournement argumentatif, avec une mise en cause de la force argumentative du premier élément d'un enchaînement, ce qui conduit à la validation d'un énoncé malgré un énoncé précédent qui aurait dû s'y opposer. Par ailleurs, dans les constructions en *si / aussi faire* (*le faire* ou *faire de même / pareillement*) (exemple ci-dessus de *JehanParis*), l'adverbe traduit la conformité, qui concerne le procès lui-même : associé à un verbe vicairie, *si / aussi* n'évoque aucun procès particulier, mais l'idée générale de procès, qui ne peut se préciser que par référence au contexte. Adverbe porteur de contingence, il « implique un débat au terme duquel une valeur est finalement retenue » (Guimier 1997). Dans les deux cas, il se produit une mise en balance – et donc en suspens – de la relation prédicative. Un tel processus est à l'œuvre dans bon nombre des énoncés VSp de cette époque.

L'association de la postposition du Sp à un enchaînement argumentatif inattendu s'inscrit dans l'analyse du mode de donation référentielle du pronom « il » proposée par Kleiber pour le FMod, mais qui vaut aussi pour la période considérée : « *il* désigne un référent en continuité avec une situation manifeste dans laquelle le référent se trouve impliqué comme actant principal. » (Kleiber 1994b : 83). Or on peut considérer que mise en balance de la prédication, retournement argumentatif et enchaînement inattendu provoquent un « non-prolongement de la structure saillante », une « discontinuité avec la situation manifeste », et qu'il y a donc contradiction partielle avec le processus référentiel de « il » : la saillance référentielle est bien présente (d'où la présence du sujet pronominal), mais en revanche celle de la structure ne l'est pas (d'où une position inhabituelle du pronom, qui rend compte d'un dysfonctionnement). On a donc à la fois continuité référentielle et fonction nouvelle (par rapport à la fonction référentielle la plus courante du pronom). Autrement dit, à une époque où la non-expression du sujet pronominal est encore courante, son expression dénote une insistance du locuteur : aussi surprenante que soit la relation prédicative énoncée, le locuteur la valide, et il souligne cela en exprimant le pronom sujet, mais il indique en même temps son caractère problématique en recourant à une position inhabituelle pour ce pronom sujet. Le sujet pronominal, en cette position, endosse ainsi une nouvelle fonction, celle de valider explicitement une relation problématique.

### c. Du 17<sup>e</sup> s. au français moderne

Le 17<sup>e</sup> siècle marque un second tournant majeur dans le recul de la postposition du sujet, non tant en ce qui concerne sa fréquence que les contextes qui l'autorisent. La période précédente a connu un premier mouvement de restriction des éléments pouvant précéder VSp, au profit des éléments logico-pragmatiques. Ce mouvement de spécialisation s'accroît au 17<sup>e</sup> s., au profit des seuls éléments dénotant une mise en balance de la prédication, et au détriment de ceux dénotant un retournement argumentatif, en premier lieu les subordonnées concessives et hypothétiques. Bon nombre des éléments qui sont encore tolérés au début du siècle par le grammairien Maupas (*lors, alors, adonc, tant, à tant, si, aussi, partant, bien,*

*difficilement, seulement, or* ...) sont, pour beaucoup, fermement condamnés au milieu du siècle par Vaugelas (voir Fournier 1998 : 36-37 et Fournier 2001). Dans la seconde moitié du siècle, l'usage se stabilise et la postposition de Sp ne se rencontre plus que derrière quelques adverbes : à la fin du siècle, la situation moderne est acquise, ce qui n'exclut pas que, ponctuellement, on puisse encore trouver par la suite quelques rémanences de l'usage ancien : Grevisse (1991 [1936] : § 377) cite ainsi un cas d'inversion de l'impersonnel derrière *or* au 18<sup>e</sup> s. chez Voltaire, et un autre derrière *bien* au 19<sup>e</sup> s. chez Stendhal.

Désormais, en déclarative, la postposition du Sp ne se rencontre plus guère que lorsqu'un adjectif épistémique ou argumentatif précède le verbe : *peut-être, sans doute, probablement, aussi, aussi bien, en vain, à peine, au moins, du moins, au pire, à peine, tout juste, tout au plus, ainsi, de même, pas davantage, encore, toujours*.... Ces adverbes ne peuvent être suivis de la postposition du Snom, mais SnomVSp (inversion complexe) est en revanche possible dans ce contexte (voir 34.1.2.1.b.). Ces adverbes ont en commun de déclencher une mise en balance de la relation prédicative, et de conférer ainsi un caractère non pleinement assertif à l'énoncé :

*Quant à la question de Dieu ; oui, peut-être **as-tu** raison, peut-être **faut-il** croire pour en parler selon Claudel (FournierCorrespondance, p.61)*

Derrière certains adverbes (*peut-être, sans doute, probablement*), il est possible de rétablir un ordre SV, qui semble favorisé dans les registres peu soutenus, en particulier à l'oral (*peut-être (que) tu as raison..., peut-être (qu') il faut croire...*).

On rencontre, bien plus rarement, la postposition du Sp derrière certains autres adverbes : *du coup, par conséquent, donc, alors, jamais, d'ailleurs*... pour lesquels il est difficile d'arguer d'une mise en balance de la prédication, sauf à vider cette notion de toute substance. Grevisse (1991 : §377, d) cite plusieurs exemples (*Donc, faut-il trouver le traître, Drieu la Rochelle, Chiens de paille, 1943, p.116*), tout en soulignant le caractère souvent artificiel de la postposition du sujet. Celle-ci peut même se produire derrière un élément non adverbial : *J'ai déjà parcouru un bon petit bout de chemin. [...] Oui, un bon bout de chemin ai-je parcouru déjà, dans le sens de la hauteur, Perret, Le caporal épinglé, 1962, p. 228, cité par Berrendonner 2018*). Le point commun aux différents cas attestés réside dans une mise en relief de l'élément initial, que vient renforcer le recours à un ordre inhabituel du sujet et du verbe. Tous relèvent d'un registre soutenu.

#### d. VSp dans les subordinées : un phénomène exceptionnel

La rareté, voire l'absence dans certains textes, de la postposition du pronom personnel sujet en subordinée est un fait observé depuis longtemps (voir entre autres Franzén 1939). En relative, la postposition ne semble attestée ni dans les textes anciens ni modernes (aucune occurrence dans le corpus de textes de ce chapitre), mais l'on en trouve de rares exemples au début du 17<sup>e</sup> s. (*des services que malaisément pouvait-il espérer d'un autre, Sorel, 1623, cité par Fournier 2001*). VSp est en revanche attesté dans les complétives régies par un verbe de parole, de l'ancien français au 17<sup>e</sup> s., bien que toujours de manière très marginale :

*Et cil dist que ce fera il bien. (Gaal, ca 1225, p. 166d)*

'Et celui-ci dit que cela fera-t-il bien (= qu'il fera bien cela).'

*A ce respondi li sires qu'en son bail ne devoit il plus estre puis que la suers qui plus prochaïne estoit, estoit en aage (BeumanoirBeauvaisis, 1283, p. 252)*

'A cela répondit le seigneur qu'en son bail ne devait-il plus être (= qu'il ne devait plus être en son bail).'

*Je croy bien que vous ne songez plus à faire le heros, mais vous me voulez faire connoistre que difficilement vous abstiendrez vous d'estre encore berger (SorelBerger, 1627, p. 544)*

La postposition du Sp apparaît par ailleurs dans des circonstancielle concessives et hypothétiques, non introduites par un subordonnant. Les premières (ex. (a-b) ci-dessous) ont en commun d'impliquer un quantifieur (*tant, si, aussi, quelque...*), suivi le plus souvent jusqu'au 17<sup>e</sup> s. de la séquence attributive VSp-Adj/GN, puis ensuite de Adj/GN-VSp : *si grand soit-il* (voir Gachet 2010). Les secondes impliquent le plus souvent un verbe au subjonctif (c), plus rarement à l'indicatif, qui pourra être remplacé par le conditionnel parallèlement à l'évolution du système des temps dans les constructions hypothétiques (➔ chap. 38) :

- (a) *ne li Venicien d'autre part ne peuvent avenir as murs ne as tours, si erent eles hautes (ClariConstantinople, ap. 1205, p. 70)*  
 'et les Vénitiens d'autre part ne purent parvenir aux murs et aux tours, tant étaient-elles hautes (= si hautes étaient-elles / tellement elles étaient hautes)'
- (b) *Mes quant je fu la, je croy qu'il n'y avoit femme, tant fust elle de petit estat, qui fust si mal abillee come je estoye (QuinzeJoies, 1400, p. 7)*  
 'Mais quand je fus là, je crois qu'il n'y avait de femme, d'aussi petit état fût-elle, qui fût aussi mal habillée que je l'étais'
- (c) *Car l'eüst il ja afiee / Et ele lui de nue main, / Si l'espousast hui ou demain. (TroyesYvain, 1177-1181, v. 2066-2068)*  
 'Car lui eût-il / aurait-il / déjà juré sa foi (= s'il lui avait déjà juré sa foi), et elle la sienne, main dans la main, [il] l'épouserait aujourd'hui ou demain'

Dans ces différents exemples, on peut interpréter l'ordre VSp, en l'absence de morphème subordonnant, comme une marque d'intégration de la proposition à la proposition régissante (il est notable que la présence d'un subordonnant entraîne l'ordre SpV, quel que soit l'état de langue considéré : *s'il l'eüst ja afiee / s'il lui avait juré sa foi*). On notera par ailleurs que c'est précisément dans les subordonnées dont le contenu n'est pas pleinement assertif qu'est possible en cette période la postposition du Sp.

Les Sp postverbaux sont par ailleurs attestés dans les subordonnées consécutives, de l'AF jusqu'au FMod. La postposition est cependant contrainte, dès les plus anciens textes, par la nécessaire présence de certains adverbes, tel *à peine*, ainsi que *peut-être* en FMod, qui tous deux légitiment la postposition en déclarative :

*Quant li marchis seut que li empereres revenoit, si eut molt grant peur, si comme chis qui molt avoit meffait, si que a paines se seut il consellier (ClariConstantinople, p. 100)*  
 'Quand le marquis sut que l'empereur revenait, il eut grand peur, comme celui qui avait fort mal agi, si bien qu'à peine sut-il réfléchir (pouvait-il réfléchir)'  
*Au XV<sup>e</sup> jour fut arriere visitée de son amoureux le cleric, qui la trouva si foible que a grand peine pouvoit elle aller par la maison. (CentNouvelles, 1456-1467, p. 577)*

Grevisse (1991 : §377, 4) cite par ailleurs de rares cas, au 19<sup>e</sup> s., de postposition du Sp dans des circonstancielle autres, derrière *peut-être* et *du moins* (*parce que, du moins, est-elle toujours plus trempée d'intelligence*, Gobineau, 1853-55), ainsi qu'un cas dans une relative (*une aversion que rarement prennent-ils le soin de déguiser*, Lammenais, 1825). Ces exemples restent extrêmement marginaux.

#### e. Evolution de la syntaxe des pronoms personnels : un cas de grammaticalisation

L'évolution de la syntaxe du pronom personnel sujet présente une trajectoire bien différente de celle du sujet nominal. Alors qu'en position préverbale le pronom pouvait jouir en AF

d'une autonomie syntaxique analogue à celle d'un sujet nominal, il commence à la perdre dès cette époque, et le mouvement s'accroît à partir du 14<sup>e</sup> s., les formes complètes des pronoms (*moi, lui,...*) prenant progressivement le relais pour assumer les emplois prédicatifs. Rare depuis les débuts du français, en particulier dans les subordinées, la postposition du pronom sujet n'a cessé de reculer, et l'éventail de ses contextes, assez large en AF, s'est progressivement restreint à partir du 14<sup>e</sup> s., parallèlement à la gamme des éléments ouvrant la proposition, qui, divers en AF par leur nature, leur fonction, et leur valeur sémantique, se spécialisent dès le MF au profit d'éléments logico-pragmatiques, dénotant un contraste ou une opposition, en particulier une concession, pour finalement se restreindre, à partir du 17<sup>e</sup> s., à quelques adverbes, les énoncés VSp dénotant désormais le plus souvent une mise en balance de la prédication, et le caractère non pleinement assertif de l'énoncé.

La prise en compte des paramètres proposés par Lehmann (1995 [1982]) pour identifier les faits de grammaticalisation invite à considérer l'évolution du pronom sujet comme relevant d'un tel processus, même s'il ne s'est pas produit de changement de catégorie. En ce qui concerne les paramètres dits paradigmatiques, la désémantisation et l'attrition phonétophonologique que connaît le pronom correspondent à une baisse de son intégrité. La variabilité paradigmatique s'est elle aussi restreinte, puisque le pronom, sans toutefois devenir totalement obligatoire, tend de plus en plus à être exprimé. Pour ce qui est des paramètres syntagmatiques, on observe une baisse à la fois de la portée (perte du caractère disjoint) et de la variabilité syntagmatique, le pronom occupant de plus en plus une position préverbale. Il s'est en outre produit une hausse de la cohésion syntagmatique (liée elle aussi à la perte du caractère disjoint du pronom).

D'un point de vue sémantico-pragmatique, la grammaticalisation tend à provoquer un affaiblissement sémantique, associé à un renforcement sur le plan pragmatique, qui s'intancie souvent à travers un processus de subjectification. Le développement du sujet pronominal en position préverbale est associé à un affaiblissement général de sa valeur sémantico-pragmatique : il n'est plus le signal d'une discontinuité thématique ou d'une insistance, mais désormais un simple marqueur grammatical. Mais s'est produit avant cela, en MF, un renforcement sur le plan pragmatique des constructions VSp, dénotant de façon accrue l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé, et donc une forme de subjectification. Cette valeur se perdra par la suite, à partir du moment où la postposition du Sp se réduira à la présence d'un nombre réduit d'adverbes en tête de proposition.

### 34.1.2.3 Les autres pronoms

Les pronoms non personnels regroupent les possessifs, les démonstratifs et les indéfinis. Tous connaissent une variation positionnelle (contrairement aux pronoms relatifs, toujours préverbaux), qui va, comme celle des sujets nominaux et des pronoms personnels, se réduire au fil des siècles. Le tableau 7, en tête de ce sous-chapitre consacré à la position du sujet, a donné un aperçu de l'évolution générale de leur position, tous pronoms et toutes propositions confondus. Il ressort que la fréquence de postposition au verbe des pronoms « autres » se situe le plus souvent, jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> s., entre celle des sujets nominaux et celle des pronoms personnels. Elle tend ensuite à se rapprocher de celle de ces derniers, n'excédant pas 10%. Ces données générales masquent cependant des disparités entre les différents pronoms.

Les remarques qui suivent s'attachent plus spécifiquement à l'évolution des pronoms « autres » dans les propositions déclaratives et subordinées. Le pronom *on*, qui a connu un parcours particulier, sera traité à part dans la section suivante.

a. *Les possessifs*

La relative rareté des pronoms possessifs en fonction sujet rend difficile l'établissement de fréquences qui soient significatives. Leur structure (déterminant + pronom) les apparente à des syntagmes nominaux, et, de fait, les contextes dans lesquels ils apparaissent en position postverbale sont, au fil des siècles, les mêmes que ceux des sujets nominaux, peu contraints aux débuts du français, plus restreints par la suite.

« *Tere Major, Mahumet te maldie ! / Sur tute gent est la tue hardie.* » (Roland, ca 1100, v. 1660)

‘« Terre des aïeux, Mahomet te maudisse. Par-dessus tous, est la tienne courageuse. » (= ton peuple est courageux).’

*Je ne doute point de cela quand je considere que toutes les fois mesmes que j'ay veu joïer des comedies à Paris, encore qu'elles ne fussent pas si naïves que seront les nostres, j'ay toujours esté si transporté* (SorelBerger, 1627, p. 350)

*c'est parce que vous avez de naissance un caractère beaucoup supérieur à ce qu'était le mien.* (SartreLettres1, 1932, p.11).

b. *Les démonstratifs*

La postposition du pronom démonstratif est globalement rare, inférieure à 15% dans la majorité des textes depuis les débuts du français. Dans quelques textes du 12<sup>e</sup> s. (*TristanBeroul* et *TroyesYvain* dans le corpus examiné), elle est plus fréquente (20 à 30%), mais la rareté des occurrences (moins de 5 dans les extraits considérés) invite à relativiser ces chiffres.

Il convient de distinguer ici trois catégories : a) *CELUI / CELLE / CE* + subordonnée relative / complément du nom ; b) *CELUI(-CI / LA) / CELLE(-CI / LA)* ; et c) *CE*.

Parmi la soixantaine d'occurrences de pronoms démonstratifs postverbaux relevée dans le corpus examiné, c'est la première catégorie qui est, au fil des siècles, la plus fréquente, représentant plus de la moitié des occurrences, ce qui peut s'expliquer par le « poids » et la charge informationnelle de ce type de sujet, qui s'apparente de ce point de vue à certains sujets nominaux. La postposition du pronom démonstratif modifié s'est conservée jusqu'au FMod :

*car anchienement avoient esté chil de le chité obedient a le loi de Rome, et ore en estoient inobedient* (ClariConstantinople, ap. 1205, p. 71)

‘Car par le passé avaient été ceux de la cité soumis à la cité de Rome, mais désormais ils ne l'étaient plus’

*Si plorent assez a cel departement cil qui plus cuidoiient avoir les cuers et durs et orgueilleux.* (Gaal, ca 1225, p. 166a)

‘Pleurent beaucoup lors de cette séparation ceux qui pensaient avoir les cœurs les plus aguerris plus fiers (= lors de cette séparation, même ceux qui pensaient avoir les cœurs les plus aguerris et les plus fiers pleurent beaucoup).’

*Là, mangent tous ceux qui grimpent l'escalier de l'hôtel du critique et auxquels on sert des vol-au-vent* (GoncourtJournal4, 1896, p. 399)

La postposition de *CELUI / CELLE* seul reste marginale, et semble disparaître au 15<sup>e</sup> s. :

*Cuelli l'orent cil en haïne / Por sa prooise* (TristanBeroul, fin 12<sup>e</sup> s., v. 773)

‘L'avaient ceux-ci pris (= ceux-ci l'avaient pris) en haïne à cause de son courage’

*Lors li a cil mout bien descrite / la gentil pucele honoree.* (RenartDole, déb. 13<sup>e</sup> s., v. 815)

‘Alors lui a celui-ci fort bien décrit (= celui-ci lui a fort bien décrit) la noble jeune fille si digne d'éloges’

*Et ainsi furent yceulx par elle mis ou <au> nombre des benois martirs (PizanCité, 1404, p. 362 r)*

*A paine eust mis cestui fin a ses parolles que celui qui premier avoit parlé print a repliquer (A. Chartier, Le Quadrilogue invectif, 1422, p. 36, cité par MarchelloNizia<sup>2</sup>1997a : 158)*

Les formes suffixées en *-ci/-la*, qui commencent à coexister avec les formes non suffixées dès le 13<sup>e</sup> s., avant de progressivement les remplacer (► 30.4), ne tolèrent pas davantage la position postverbale.

*Ce* n'apparaît, dès les premiers textes, que comme sujet du verbe *être* ou de verbes impersonnels. Il alterne dans ce dernier cas avec *il*, qui finira par le supplanter, reléguant *ce* au seul verbe *être*, verbe plein ou auxiliaire (avec néanmoins le maintien de quelques constructions figées : *ce me semble*). Il peut occuper une position postverbale, mais celle-ci reste minoritaire (rares occurrences dans le corpus) :

*Bien semble ce chose certaine (TristanBeroul, fin 12<sup>e</sup> s., v. 501)*

'Bien semble cela chose certaine (= cela semble bien être certain)'

*et por ce n'estoit ce pas merveille s'il estoit de grant chevalerie garniz, car autrement*

*forslignast il trop durement (Graal, p. 163b)*

'aussi n'était-ce pas surprenant qu'il fût doté de grandes qualités chevaleresques, car sinon il aurait trahi très fortement son lignage'

De plus, dès le 15<sup>e</sup> s., la postposition du pronom tend à se limiter à certains contextes, ceux impliquant la présence d'adverbes à valeur épistémique en tête de proposition :

*Bien disoit Platon, que si comme c'est tres fort de trouver Dieu, ainsy est ce impossible de le nommer. (GersonSermon, 1402, p. 158)*

Cette contrainte, qui coïncide avec la perte d'accentuation et d'autonomie syntaxique du pronom, le rapproche des pronoms personnels. Il est à noter que *cela*, qui prend progressivement le relais de certains des emplois de *ce* (► 30.4), ne tolère pas la postposition au verbe.

Pour conclure ce survol rapide de l'évolution de la position des pronoms démonstratifs sujets, il faut insister sur le fait que, alors que tous jouissaient aux débuts du français d'une relative liberté positionnelle (même si l'antéposition au verbe a toujours été largement plus fréquente), celle-ci s'est progressivement réduite, mais différemment selon les formes considérées. Les contextes permettant la postposition de *CELUI / CELLE / CE* suivi d'une subordonnée relative ou d'un complément du nom se sont restreints parallèlement à ceux autorisant celle des sujets nominaux : c'est principalement avec un élément spatio-temporel en tête de proposition (voir 34.1.2.1.b.iii.) que l'on trouve VSdem : *Enfin arrivèrent ceux qui avaient pris le dernier train*. Dans les autres contextes, l'inversion complexe est requise (comme pour les sujets nominaux) : *Peut-être ceux qui arriveront en retard n'auront-ils pas de place assise*. La postposition de *ce* s'est au contraire restreinte aux contextes autorisant celle des pronoms personnels, c'est-à-dire aux propositions débutant par un adverbe épistémique (voir 34.1.2.2.c.) : *Sans doute est-elle déjà arrivée / sans doute est-ce possible. CELUI(-CI / LA) / CELLE(-CI / LA)* ne tolèrent plus la postposition au verbe, mais peuvent prendre place dans des inversions complexes : *Peut-être ceux-ci n'auront-ils pas de place assise*. C'est aussi le cas pour *CECI / CELA*.

### c. Les indéfinis

La postposition du pronom indéfini (autre que *on*) est attestée dans tous les textes de quelque ampleur (aucune occurrence dans les chartes de Tournai et d'Arras, textes très

brefs) du début du 11<sup>e</sup> s. jusqu'au début du 15<sup>e</sup> s., date à laquelle on ne la trouve plus dans certains textes (*LettresLouisXI*, *CentNouvelles*, *Archier Baignollet*), au moins dans le corpus examiné. Elle reste cependant bien vivante jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> s. Aucun pronom indéfini ne semble exclu de la position postverbale, même si certains sont de toute évidence plus enclins que d'autres à l'occuper : *tuit* ('tous'), ainsi que ceux qui se présentent sous la forme d'un groupe pronominal (par exemple *li plusur* / *li plusor*, *li autres*).

*si condormirent tuit ades* (*Passion*, ca 1000, v. 122)

'S'endormirent tous aussitôt (= tous s'endormirent aussitôt)'

*Piere n'i ad que tute ne seit neire* : / **Dient alquanz** que diables i meignent. (*Roland*, ca 1100, v. 982-983)

'Il n'y a pierre qui ne soit toute noire : déclarent certains (= certains déclarent) que les diables y habitent.'

*Mes il n'i ot a celui siege / Tandue ne paveillon ne piege, / Einz i entrerent tuit de front* (*Troyes-Yvain*, 1177-1181, v. 1098-1100)

'Mais il n'y eut à ce siège ni traquenard ni piège, et au contraire y entrèrent tous (= tous y entrèrent) de front'

*Si issirent dou chastel, et se departirent maintenant li uns de l'autre ainsi com il l'avoient porparlé* (*Graal*, ca 1225, p.166a).

'Ils sortirent du château, et se séparèrent les uns des autres (= les uns et les autres se séparèrent) aussitôt comme ils l'avaient décidé'

*et, pour ce, n'en est nus contrains a prendre loi s'il ne li plect* (*Beumanoir Beauvaisis*, 1283, p. 247)

'Et pour cela n'en est nul contraint à prendre loi si cela ne lui plaît pas'

*Alors se mirent tous a rire, fors que <sauf> les Anglois* (*JehanParis*, 1494, p. 85)

*oultre que beaucoup d'autres parties sont demeurées aux fondementz des vieilles Murailles, ou egarées par le long cours des Siecles, ne se peuvent trouver d'aucun.* (*DuBellaDéfense*, 1549, p. 41).

Jusqu'au 13<sup>e</sup> s., la fréquence des sujets indéfinis postverbaux est très variable d'un texte à l'autre : 60% dans *Passion*, 10% dans *StAlexis*, 25% dans *TristanBeroul*, 50% dans *Clari-Constantinople* et *Graal*. A partir du 14<sup>e</sup> s. elle n'excède que rarement 15%, les fréquences ne recouvrant cependant qu'un faible nombre d'occurrences (souvent inférieur à 5). Cette relative rareté des occurrences rend en outre difficile la mise au jour de contextes favorisant, au fil des siècles, la postposition de l'indéfini.

En FMod, le pronom indéfini ne peut plus occuper de position postverbale, sauf s'il est déterminé : *Enfin arrivèrent plusieurs des retardataires*. En revanche, derrière un adverbe à valeur épistémique, le pronom indéfini peut prendre place dans une inversion complexe : *Peut-être certains viendront-ils*. Il occupe sinon toujours une position préverbale.

#### 34.1.2.4 Le pronom ON

*On* a connu une trajectoire étonnante : initialement substantif, il peut être considéré comme pronom indéfini à partir du 11<sup>e</sup> s., avec un comportement syntaxique qui l'apparente aux *Snom* jusqu'au 17<sup>e</sup> s., puis aux pronoms personnels à partir du 17<sup>e</sup> s. (► 30.3).

*On* est attesté dans tous les textes depuis le 11<sup>e</sup> s., et, dans la majorité d'entre eux, des débuts du français jusqu'au 15<sup>e</sup> s., la fréquence de sa postposition est généralement plus élevée que celle des autres indéfinis (la relative rareté de ces derniers invitant néanmoins à relativiser les fréquences) : 17% dans *Lapidaire* (contre 8% pour les autres indéfinis), 50% dans *TristanBeroul* (contre 25%), 25% dans *Aucassin* (contre 17%), 23% dans *JoinvilleMémoires*

(contre 9%), 38% dans *Mesnagier* (contre 12%), texte dans lequel le pronom est très fréquent (65 occurrences en tout dans l'extrait de 1000 verbes), 35% dans *QuinzeJoies* (contre 20%).

- (a) *Ço set hom ben, n'ai cure de manace* (*Roland*, ca 1100, v. 393)  
'Cela sait-on bien : je ne crains pas la menace'
- (b) *Une altre maniere de achate trovet hom en l'isle de Crete* (*Lapidaire*, mi-12<sup>e</sup> s., p. 98)  
'Une autre sorte d'agate trouve-t-on sur l'île de Crète'
- (c) *por cent mile mars d'or mier / ne le fesist on si lié* (*Aucassin*, fin 12<sup>e</sup> s.-déb. 13<sup>e</sup> s., IX, v. 3-4)  
'Pour cent mille marcs d'or pur ne l'eût ont pas rendu plus heureux'
- (d) *et on ala, si mist on wardes es palais de le communauté de l'ost qui les palais warderoient.* (*ClariConstantinople*, ap. 1205, p. 91)  
'et on alla, puis mit-on (= on mit) des gardes dans les palais qui appartenaient à l'ensemble de l'armée, qui garderaient les palais.'
- (e) *Lors nous ramena l'en et mist l'en nos III galies a tere.* (*JoinvilleMémoires*, déb. 14<sup>e</sup> s., p. 184)  
'Alors nous ramena-t-on et mit-on nos 3 galères à terre.'
- (f) *Et par les osselés peut l'en apparcevoir le charnier; et par le charnier peut l'en trouver l'aire.* (*Mesnagier*, 1393, p. 146)

Dès le début du 15<sup>e</sup> s., certains textes n'offrent plus d'occurrence de *on* postverbal : *Manières*, *GersonSermon*, *CalvinLettres*, mais la postposition reste néanmoins attestée dans d'autres, et ce jusqu'au FMod :

- (g) *Ces chouses <choses> pourroit l'en dire pour ceulx qui sont en mariage,* (*QuinzeJoies*, 1400, p. 3)
- (h) *le pan de sa robbe et de sa chemise luy reversa avec l'aube sur la teste, et luy veoit on le cul par derrier de tous costez* (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 78)
- (i) *et faisoit on accroire aux bonnes gens [...] que lanternes estoient vessies, et attribuoit on ces malheurs à d'autres jolies causes pour vous emmailloter l'esprit.* (*BeroaldeParvenir*, 1616, p.15).
- (j) *Il faut me croire quand je parle ainsi, ou du moins ne sçauroit-on penser que ce soit une amitié aveugle qui me fasse parler en faveur du parti que je tiens,* (*RabutinLettres*3, 1686, p. 494)
- (k) *Alors peut-être ne croira-t-on plus que nos cahiers nous défendent de le repousser.* (*RobespierreDiscours*, 1793, p. 88)
- (l) *Aussi voit-on que l'idée la plus connue est sauvée, comme on dit, par l'expression* (*Alain-BeauxArts*, 1920, p. 335)

Jusqu'au 15<sup>e</sup> s., la postposition de *on* se produit dans des contextes assez variés, comme celle des Snom : derrière un argument du verbe, comme en (a-b) et (g), un circonstant nominal (c) et (f), un adverbe spatio-temporel (e), et l'adverbe *si* (d). Il est à noter que la construction « *si-V-on* » représente 62% (16/26) des cas de postposition de *on* dans *Clari-Constantinople*, chiffre qui rejoint la proportion (60%) des séquences « *si-VSnom* » sur l'ensemble des séquences VSnom dans ce même texte.

Il faut souligner ce fait remarquable, commenté par beaucoup (entre autres : Bergh 1952, Antoine 1958-1962, Marchello-Nizia <sup>2</sup>1997a : 415), que constitue le développement à partir du 13<sup>e</sup> s., et surtout du 14<sup>e</sup> s., des séquences « *et-V-on* », parallèlement aux séquences « *et-VSnom* » (voir 34.1.2.1.a.iv., et les explications avancées). Le phénomène régresse à partir du 16<sup>e</sup> s. (h-i), tout en restant encore bien vivant au 17<sup>e</sup> s., un peu plus longuement que *et-VSnom*.



Alors que les contextes de postposition de *on* (en particulier derrière *et-V*) le rapprochent jusqu'au milieu du 17<sup>e</sup> s. des Snom, à partir de cette date, et jusqu'au FMod, la postposition du pronom tend au contraire, progressivement, à ne plus se produire que dans des contextes analogues à ceux dans lesquels on rencontre VSp, à savoir lorsqu'un adverbe à valeur épistémique ouvre la proposition (voir 34.1.2.2.c.), tel que *du moins*, *peut-être* et *aussi* dans les exemples (j-1), que le pronom endosse la valeur d'un pronom personnel, en particulier de 4<sup>e</sup> personne (► 30.3 et 39.2.1) ou conserve sa valeur proprement indéfinie, comme dans les exemples ci-dessus.

#### 34.1.2.5 Conclusion sur l'évolution de la position du sujet

L'évolution de la position du sujet se caractérise, globalement, par un recul de sa postposition et par une restriction des structures et des contextes dans lesquels elle se produit. Ce mouvement présente des rythmes et des chronologies différents selon le type de proposition et selon le type de sujet.

La postposition des sujets nominaux, assez fréquente en AF, a connu une régression irrégulière au fil des siècles, de nouveaux contextes se développant même dans les subordinées à partir de la fin du 18<sup>e</sup> s., les structures VSnom y étant désormais souvent plus fréquentes que dans les déclaratives. D'une manière générale, la postposition du Snom reste bien vivante en FMod, et elle se caractérise par des structures et des contextes d'occurrences variés. À l'inverse, la postposition de Sp, rare dès les plus anciens textes, n'a cessé de reculer, et ses contextes d'occurrence se sont fortement restreints. À cela s'ajoute la perte de l'autonomie syntaxique des pronoms sujets, en toute position.

Cette évolution s'est accompagnée d'une spécialisation progressive des éléments susceptibles de précéder les séquences VS, à caractère souvent spatio-temporel pour les Snom, à caractère logico-pragmatique pour les Sp, la postposition de ces derniers étant désormais le plus souvent associée au caractère non pleinement assertif de l'énoncé, tandis que la postposition des Snom continue de répondre pour une large part à des motivations informationnelles (voir conclusions de 34.1.2.1 et de 34.1.2.2 ci-dessus). Tant sur le plan quantitatif que pour ce qui concerne les valeurs qui lui sont associées, la postposition des sujets nominaux et des sujets pronominaux a donc connu des trajectoires différenciées et abouti à des configurations différentes.

La relative liberté positionnelle du sujet en français médiéval, et son recul, ont suscité une double explication qui fait écho à celle avancée pour rendre compte de la possibilité de ne pas exprimer le sujet en AF et pour la systématisation progressive de son expression à partir du 13<sup>e</sup> s. (voir 34.1.1.4). Il s'agit d'une part, sur le plan syntaxique, de la contrainte, ou régularité dominante (selon les auteurs), du verbe en seconde position, formulée dans des cadres d'analyse différents (par exemple Le Coultre 1875, Brunot 1905-1938 : vol.1, Foulet <sup>3</sup>1930, Franzén 1939, Adams 1988, Vance 1997, Buridant 2000a) : selon ces approches, dès lors qu'un élément autre que le sujet occupe la première position de la proposition, le sujet est postposé au verbe. Dans le cadre de son modèle positionnel à trois zones (préverbale, verbale et postverbale – auxquelles s'ajoutent celle du fondement, et dans certains cas, à gauche de la zone préverbale, l'extraposition), Skårup (1975) adopte une position similaire : c'est l'instanciation de la place du fondement par un élément quelconque qui rend compte de la postposition du sujet, et ce même pour le sujet pronominal postverbal, qui se trouve dans la zone verbale (contrairement au sujet nominal qui se trouve dans la zone postverbale), tandis que le sujet préverbal, nominal ou pronominal, se trouve dans la

zone préverbale (ou en extraposition dans les structures SXV). L'analyse proposée dans le cadre de la grammaire générative est différente dans la mesure où, s'il y a bien déplacement, ce n'est pas le sujet qui est affecté. Adams (1987) a proposé l'explication suivante pour rendre compte de l'« inversion » dans les propositions « racines » (= indépendantes / principales) : après avoir reçu sa flexion et ses traits sous I (Inflexion), le verbe ainsi enrichi remonte jusqu'à la position C de CP (*Complementizer Phrase*). En raison de la contrainte V2, la position Spec CP (*Spécifieur* de CP) ne peut rester vide (sous peine d'avoir le verbe en première position) : un élément se déplace donc pour venir l'occuper. Il peut s'agir d'un adverbial, d'un complément, du sujet, etc. (voir schémas dans Vance (1997 : 15-16). Dans ce modèle, la position postverbale du sujet est sa position de base, après que s'est produite la montée du verbe en CP ; et ce n'est que si c'est le sujet (vs. un adverbial, complément, ...) qui vient occuper la position Spec CP que la linéarisation de surface correspondra à l'ordre SV(X). C'est la « directionnalité » du gouvernement, de gauche à droite, qui rend possible l'hypothèse avancée par Adams, et cette directionnalité est permise par la richesse de la morphologie verbale (► chap. 31). Lorsque le verbe perdra sa richesse, et qu'il ne sera donc plus assez « fort » pour attribuer le cas par gouvernement, cette attribution se fera par accord (*agreement*) : le verbe ne remontera plus jusqu'à C, il s'arrêtera à I (Vance 1997), tandis que le sujet remontera à sa gauche, dans Spec I, où son cas lui sera assigné.

La contrainte du verbe en seconde position n'est cependant pas absolue, et ne saurait donc suffire à expliquer la postposition du sujet. L'explication complémentaire pour rendre compte de la liberté positionnelle du sujet est d'ordre phonético-morphologique. Il s'agit de l'existence d'une déclinaison bicasuelle pour les noms, tri-casuelle pour certains des pronoms, qui permettait de discriminer le sujet quelle que soit sa position. Ce second argument se révèle néanmoins lacunaire lui aussi : la postposition du sujet reste encore très fréquente alors que la déclinaison des Snom n'est plus strictement respectée, et même après sa disparition (Schøsler 1984 a par ailleurs montré que, outre la déclinaison, plusieurs facteurs permettaient de discriminer les fonctions). De plus, la déclinaison des pronoms personnels a toujours été respectée, et elle s'est conservée intacte jusqu'au FMod : la variation positionnelle des Sp aurait ainsi dû être plus importante, et se maintenir, or ce n'est pas le cas. Ces deux facteurs – verbe en seconde position et existence d'une déclinaison –, souvent associés, ne suffisent pas à rendre compte de la variation positionnelle du sujet en français médiéval, pas plus que leur disparition ne permet d'expliquer la fixation du sujet devant le verbe, laquelle, au demeurant, est loin d'être systématique en FMod. Sans qu'il faille les rejeter, on ne saurait les dissocier de considérations sémantiques, pragmatiques et informationnelles.

En AF, l'ordre des mots était organisé pour une large part selon un principe informationnel (► 43.2), diversement formulé selon les approches : en termes de « thème-rhème », le dynamisme communicatif tendant à agencer les éléments des moins informatifs vers les plus informatifs (voir entre autres l'approche de Firbas 1992), ou en termes de « topique-commentaire » (voir en particulier Lambrecht 1994). Ce principe permet d'expliquer (conjointement à la tendance forte à placer le verbe en seconde position) l'agencement des éléments dans la proposition, et plus spécifiquement la position variable du sujet. Dans la mesure où le sujet correspondait souvent au topique et / ou était porteur d'une faible charge informative, il occupait, plus que d'autres éléments, la position préverbale (c'était particulièrement le cas pour le Sp, topique par excellence, d'où la rareté, dès les premiers textes, de sa postposition), et il se serait peu à peu fixé en cette place, laquelle, progressivement aurait été réinterprétée comme celle du sujet, le déclin progressif de la déclinaison ayant concouru à cette fixation du sujet devant le verbe : on serait ainsi passé d'un ordre T(thème / topique)

VX à un ordre SVX (Vennemann 1976 et Combettes 1988), c'est-à-dire d'un principe d'organisation informationnel à une organisation selon les fonctions grammaticales (les considérations informationnelles se sont néanmoins maintenues, mais se sont instanciées à travers différents procédés, et non plus à travers le seul ordre des mots).

On peut, à juste titre, s'interroger sur le lien entre la progression de l'expression du sujet et celle de sa position préverbale, et la question alimente les débats depuis des décennies. Rapport de cause à effet entre l'une et l'autre ? Evolution conjointe ? L'affinement des différentes chronologies permet d'esquisser un scénario. Les pages qui précèdent ont montré que la primauté revient à l'expression du sujet, qui connaît une forte hausse dès le 13<sup>e</sup> s. Dans la mesure où ce sont les Sp qui ont profité de cette hausse (voir 34.1.1.1.c.) et qu'ils ont toujours majoritairement occupé la position préverbale, la hausse de l'expression du sujet a *de facto* entraîné celle des sujets préverbaux. Il n'est pas exclu que, par analogie, les Snom aient eu de plus en plus tendance à précéder le verbe (ce qui ne signifie pas que cela ait joué au sein d'un même texte, comme en témoigne la forte proportion à la fois de sujets exprimés et de Snom postverbaux dans *Graal*). Une telle explication n'est certainement pas exclusive de celles présentées précédemment, la convergence de plusieurs facteurs, y compris d'ordres différents, n'étant pas exceptionnelle dans les évolutions de la langue.

#### Références bibliographiques :

Adams 1987, 1988 ; Antoine 1958-1962 ; Beaulier 1956 ; Bergh 1952 ; Berrendonner 2018 ; Blinkenberg 1928 ; Bonami, Godart et Marandin 1999 ; Bonami et Godard 2001 ; Borillo 1990 ; Brunot 1905-1938, vol.1 ; Buridant 2000a ; Combettes 1988, 2017b ; De Bakker 1997 ; Firbas 1992 ; Foulet <sup>3</sup>1930 [1919] ; Fournier 1997, 1998, 2001 ; Franzén 1939 ; Fuchs (éd.) 1997a, 1997b, 2005, 2006, 2013 ; Gachet 2010 ; Gournay 2006 ; Grevisse 1991 [1936] ; Guimier 1997 ; Jonare 1976 ; Kayne et Pollock 2001 ; Kleiber 1994b ; Korzen 1996 ; Lahousse 2011 ; Lambrecht 1994 ; Le Bidois 1952 ; Le Coultre 1875 ; Lehmann 1995 [1982] ; Marandin 2003 ; Marchello-Nizia 1985a, 1995, <sup>2</sup>1997a [1979], 2015a, 2017 ; Moignet 1965 ; Nordhal 1973 ; Offord 1973 ; Prévost 2001, 2010 ; Riegel, Pellat et Rioul 2011 [1994] ; Schøsler 1984 ; Skårup 1975 ; Vance 1997 ; Vennemann 1976 ; Zwanenburg 1974, 1978 ; Zink 1997.

### 34.1.3 « *non / si* + (sujet) + verbe vicaire + (sujet) »

Le français a connu deux constructions bâties sur un schéma voisin, servant à exprimer la conformité ou au contraire la non-conformité, l'assertion ou l'opposition ou la contradiction, avec le prédicat précédent.

#### 34.1.3.1 « *non* + verbe vicaire »

La construction est formée de l'adverbe de négation *non* en tête, suivi du verbe vicaire *faire*, susceptible de reprendre tout prédicat verbal (ex. (b) et (e) ci-dessous), ou du verbe *être* ou *avoir*, qui supplée soit le prédicat verbal en *être* ou *avoir* comme en (c), soit tout prédicat verbal sous forme composée (a), ou même un prédicat verbal à une forme simple, en l'orientant vers un temps composé (d).

Le verbe peut être accompagné d'un sujet, qui dans ce cas est presque toujours post-verbal (l'alternance entre sujet exprimé et non exprimé peut se produire dans un même texte, et dans un même passage). La construction marque la non-conformité du procès ou de l'état avec celui précédemment évoqué, plus précisément l'opposition ou la contradiction. Elle est

utilisée, entre autres, dans les réponses, en discours direct ou indirect, pour rectifier ou s'opposer à l'énoncé précédent (quelle que soit sa polarité).

Cette construction apparaît dès les plus anciens textes (première occurrence dans *EneasI*, dans le corpus examiné), et est assez vivante tout au long du français médiéval :

- (a) « *Sire, por coi m'avez traïe ?* / – **Ge non ai**, voir, la moie amie. (*Eneas*, ca 1155, v. 1749-1750)  
 '« Seigneur, pourquoi m'avez-vous trahie ? – Je ne l'ai pas fait, mienne amie. »'
- (b) « *Or ne me demandez plus rien.* / **Non ferai ge**, ma bele suer (*RenartDole*, déb. 13<sup>e</sup> s., v. 1193-1194)  
 '« Ne me demandez désormais plus rien. Je ne le ferai pas, ma belle sœur »'
- (c) *Lors me dit le roy* : « *Dient il voir que la garde de l'abbaye est moye ?* – Certes, sire, fiz je, **non est**, ains est moye » (*JoinvilleMémoires*, déb. 14<sup>e</sup> s., p. 338)  
 'Alors le roi me dit : « Disent-ils vrai que la garde de l'abbaye est mienne (= me revient) ? – Assurément, Seigneur, elle ne l'est pas, mais elle est mienne »'
- (d) *Il les print de fait / et les mist dessoubz son esselle.* / *Par sainte Marie la belle*, **non a** ! (*Pathelin*, 1456-1469, v. 782-785)  
 'il les prit de fait et les mit sous son aisselle / Par Sainte Marie la belle, il ne l'a pas fait !'
- (e) *Moy ? dit elle.- Voir, ma foy, dit il, vous y viendrés.* – *Et vraiment, ce dit elle, je gaigerés tantost à vous ung florin d'or que non ferés*, car vous aurés beau à crier se vous m'y faictes aller. (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 174)

La construction se raréfie au 16<sup>e</sup> s. mais est encore attestée au 17<sup>e</sup> s. (plusieurs occurrences dans *GerhardHeroard*, dans la bouche du Dauphin, et dans *BeroaldeParvenir*) :

*Me de Montglat le retire assés rudement vené ca, venés vous habiller. D. non fairai. M. hoo je vous fouëteray.* (*GerhardHeroard*, 1601-1610, p. 262)  
*Ho meschant qui abuses les officiers du Roy, vien hardiment ; non feray, dit-il, je ne suis plus courcé, je ne vous veux mie tuer.* (*BeroaldeParvenir*, 1616, p. 41)

La construction est en concurrence, dès l'AF, avec une autre : 'ne + pronom personnel objet + verbe' : *nel ferai*, qui finira par la supplanter : *je ne le ferai pas*.

A travers les siècles, c'est sans sujet exprimé que la construction est la plus fréquente : 70% des cas en AF, 76% en MF, et 82% au 16<sup>e</sup> s. Lorsque le verbe est suivi d'un sujet, il s'agit du pronom personnel dans 70% des cas en AF, et dans 80% des cas en MF. Majoritairement en position postverbale, il peut néanmoins, rarement, apparaître devant le verbe (voir l'exemple d'*EneasI*, v. 1749-1750 ci-dessus). Les sujets nominaux et pronoms non personnels sont attestés, mais bien moins fréquemment que les pronoms personnels :

*lequel homme d'arme qui achetoit le drap parloit en allement à la marchande devendite qui vandoit le drap, nonobstant qu'il estoit François ou Roman de nacion, mais il faindoit de n'en point savoir, et aussi la marchande n'en sçavoit rien ; non faisoit son amy* (*Vigneulles-Nouvelles*, 1515, p. 177)

La construction a connu des évolutions. La première tient aux types de proposition dans lesquels on rencontre « non + verbe vicair », que le sujet soit exprimé ou non. Alors qu'en AF la construction n'est que très rarement attestée en proposition subordonnée (8% des cas), cela devient plus fréquent en MF (21% des cas), la hausse ne se maintenant cependant pas au 16<sup>e</sup> s. C'est dans les complétives (a), et derrière un verbe de parole, que la construction se rencontre le plus, mais elle apparaît aussi en circonstancielle (b) :

- (a) *Lequel Thevenin lui dist que **non feroit**, et que leurs femmes le feroient bien. (Registre-Chatelet2, 1389, p.82)*
- (b) *L'autre ne fut oncques si joyeux quand il se fut sauvé dehors ; si dist que jamais n'en demanderoit rien, comme **non fist il**, ainsi que vous orrez <entendrez>. (CentNouvelles, 1456-1467, p. 221)*

A partir du milieu du 14<sup>e</sup> s., se développe, de manière sporadique, une variante de la construction, qui consiste en un renforcement de *non* par l'adverbe *pas*. On peut y voir une perte de prédicativité de la négation *non* (que semble confirmer l'émergence à la même époque de cas de renforcement : *Non fera, non*), et l'annonce de la disparition de la construction, ou de sa mutation vers la construction moderne : *je ne le ferai pas*, en alternance avec *non* seul, que l'on trouve dès le début du 15<sup>e</sup> s. (► 32.4.3) :

*Estant le service un peu long, ilz ne se peuvent tenir de luy dire, Oste nous ces potages Basse-contre, et nous apporte les nostres. Ce sont bien les vostres, dit il. Les nostres ? **non sont pas**. Si sont bien, dit il à l'un, voila voz naveaux, à l'autre, voila voz choux, à l'autre, voila voz pourreaux (DesPériersRécréations, 1561, p.15)*  
*Mais quieulx citoyennes y mettrons nous ? Seront ce femmes dissolues ou diffamees ? Certes **non**, ains seront toutes preude-femmes de grant beauté (et) de grant auctorité, (PizanCité, 1404-1405, p. 328 v°)*

#### 34.1.3.2 « si + verbe vicair »

A côté de « *non* + verbe vicair », on trouve dès les plus anciens textes la construction « *si + être / avoir / faire* », ces trois verbes présentant des modalités de suppléance identiques à celles présentées au début de la section précédente consacrée à *non*.

La construction se rencontre dans des contextes de dialogue comme de récit, le verbe *faire* étant de loin le plus fréquent. Contrairement à la construction précédente (*non* + verbe vicair), elle endosse deux valeurs principales : celle de conformité ou celle d'opposition au procès ou à l'état précédemment évoqué et repris par le verbe vicair.

Comme l'a montré Marchello-Nizia (1985a : chap. VIII) la valeur de conformité revêt deux modalités : elle peut d'une part correspondre à la reprise ou à la répétition du procès / état précédent, avec néanmoins le changement de l'un de ses actants (sujet, objet...) ou d'une circonstance. Cette valeur, que l'on peut traduire par 'faire de même', est attestée dès *StAlexis* et se rencontre jusqu'au 16<sup>e</sup> s. :

- (a) *Mais nepurhuc mun pedre me desirret, / **Si fait ma medra plus que femme qui vivet** (StAlexis, ca 1050, v. 206-207)*  
 'Mais pourtant mon père se languit de moi, de même fait ma mère, plus que femme qui vive'
- (b) *Et li rois descent maintenant por ceste aventure veoir, et **si font tuit li autre** (Grael, ca 1225, p. 161a)*  
 'et le roi descend aussitôt pour voir cette aventure. Et de même font tous les autres'
- (c) *l'en le lessoit vivre liens <là> en languissant, mes on lui abrege ses jours ; **si fait on au bon home qui est mis en la nasse de menage** (QuinzeJoyes, 1400, p. 28)*  
 'on le laissait vivre là, se languissant, mais on lui abrège ses jours. De même fait-on au bonhomme qui est mis dans le piège du ménage'
- (d) *Il me salua ; **si feis je luy**. (CentNouvelles, 1456-1467, p. 41)*
- (e) *Car, naturellement, les Angloys qui ne sont jamais partyz d'Angleterre sont fort colles-ricques : **si sont toutes les nations de pays froid** (CommynesMémoires4, fin 15<sup>e</sup> s., p. 38).*
- (f) *s'il me mange, aussi faict il bien l'homme son compaignon, et **si fay-je moy les vers qui le tuent et qui le mangent**. (MontaigneEssais, 1592, p. 533)*

Le changement affecte presque toujours le sujet (dans (c), les deux premières occurrences de *on* ne réfèrent pas au même groupe que la troisième), et / ou le sujet et un autre actant / circonstant (c-d et f) : le sujet est par conséquent, toutes époques confondues, souvent exprimé, sous des formes variées (pronom personnel, ou autre pronom, groupe nominal), et il l'est très majoritairement en position postverbale (18/20 occurrences), les cas d'antéposition du sujet restant peu fréquents (on notera dans l'exemple d'*AmiAmil* ci-dessous la présence, rare, d'un élément – ici *autretel* – qui vient renforcer la valeur de conformité véhiculée par *si faire* :

« Relevez vos, biaux tres doz sire. / Tout vos pardoing, et **Diex si face** / Par sa douceur et par sa grace. » (*CoinciMiracles2*, 1218-1227, 316-318)

‘« Relevez-vous, cher et doux Seigneur, je vous pardonne tout, et que Dieu fasse de même, par sa douceur et par sa grâce. »’

*Sire compains, en ma chambre entrerez, / Et Lubias si fera autretel.* (*AmiAmil*, ca 1200, 1085-1086)

‘Seigneur compagnon, vous entrerez dans ma chambre, et Lubias fera de même.’

La construction peut d'autre part correspondre à une « reprise dé-virtualisée » (Marchello-Nizia 1985a : chap. VIII) : modalisé virtuellement dans le prédicat précédent, le procès / état est actualisé dans « *si* + verbe vicair ». Cette valeur se rencontre en particulier après une question ou une injonction, « *si* + verbe vicair » apportant une confirmation, que l'on pourrait traduire en FMod par 'le faire' (construction que l'on peut rapprocher à certains égards des constructions « subordonnée hypothétique / concessive + *si* + verbe » (► 36.3.3 et 36.3.4). Elle est attestée dès *Roland* et jusqu'au 16<sup>e</sup> s. :

(a) *Dist Baligant* : « Car chevalchez, barun ! / L'un port le guant, li altre le bastun ! » / *E cil respundent* : « Cher sire, **si ferum**. » (*Roland*, ca 1100, 2686-2688)

‘Baligant dit : « Chevauchez donc barons ! / Que l'un porte le gant, l'autre le bâton ! » Et ceux-ci répondent : « Beau Sire, nous le ferons. »’

(b) « *Amis, biaux frere, por Deu car m'i menéz / En la maison chiés cui il est tornéz.* » / *Et cil si fait*, *n'i volt plus demorer* (*AmiAmil*, v. 3410-3412)

‘« Ami, cher frère, par Dieu, menez-moi donc en la maison chez qui il s'en est allé. » Et celui-ci le fait, sans plus tarder’

(c) *Il requist que en <on> li donnast la croix et si fist on* (*JoinvilleMémoires*, déb. 14<sup>e</sup> s., p. 54)

‘Il réclama qu'on lui donnât la croix, et on le fit’

(d) *Donques le seignour ce <se> comencia pur <par> estre marri et dit* : « *Que da, est ce voire <vrai> que tu dis ?* » « *Verament, mon seignour, fist ele, si est.* » (*Manières*, 1396, p. 15).

(e) *elle leur commanda de par Dieu que ilz ralassent en leur lieu sanz mesfaire a creature. Et ilz si firent* (*PizanCité*, entre 1404 et 1405, p. 368 r°)

(f) « *Plut a Dieu* », dit le roy, « que vostre voyage s'adressat de venir jusques en Espagne [...] » « *Certes* », dit lors Jehan de Paris, « a l'aventure **si fera il** » (*JehanParis*, 1494, p. 38)

(g) *allerent desrober [...] leur grant crucque de vin et [...] luy commandirent qu'i la gardait bien tant qu'ilz viendroient à la racine, et il dit que si feroit il.* (*VigneullesNouvelles*, 1515, p. 75)

C'est lorsqu'elle correspond à une reprise dé-virtualisée que la construction « *si* + verbe vicair » offre, tout au long de la période, les structures les plus variées. Bien que cela soit peu fréquent (16/83 occurrences), le sujet peut ne pas être exprimé (ex. (a) et (d) ci-dessus). S'il l'est, il s'agit le plus souvent d'un pronom personnel (e-g), mais l'on trouve ponctuellement (5/67 occ.) d'autres formes de pronom, indéfini (c) ou démonstratif, en particulier si le référent sujet de « *si* + verbe vicair » n'est pas le plus saillant (b). Les sujets nominaux

n'apparaissent en revanche pas. Le sujet occupe le plus souvent une position postverbale (c, f-g), mais se rencontre aussi (19/67 occ.) en position préverbale (b et e). Un même texte peut présenter les deux variantes positionnelles :

*Si monte li rois devant et li vaslez monta derriere por tenir le parmi les flans, car il cuide bien qu'il chaïst autrement, et si feïst il sanz faille. (Gaal, p. 167a)*

'Le roi monte devant et l'écuyer monta derrière pour le soutenir, car il pense que sinon il tomberait, et assurément il l'aurait fait.'

*si vint a Galaad et le besa et dist qu'il besast ausi toz ses freres, et il si fist (Gaal, 224b)*

'Il s'approcha de Galaad et l'embrassa, et lui dit d'embrasser aussitôt ses compagnons, et il le fit'

C'est uniquement avec cette valeur (reprise dé-virtualisée) que « *si* + verbe vicair » apparaît en subordonnée (proposition complétive), et ce du 13<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> s. Le sujet y est très majoritairement exprimé (14/15 occ.), sous la forme d'un pronom personnel le plus souvent postverbal (une exception dans *CentNouvelles*) :

*Et li rois dist que si feroit il volontiers (Gaal, p. 167d)*

'Et le roi dit qu'il le ferait volontiers'

– *Chevaucher, dit il, cela ne vouldroye je pas faire encores, ne suis je pas si mal gracieux.*

– *Helas, je vous prie que vous si facez, car on le fait en mariage. (CentNouvelles, p. 300).*

La construction « *si* + verbe vicair » revêt par ailleurs une valeur pour ainsi dire opposée à celle de conformité. Elle peut ainsi reprendre, en l'inversant, le prédicat précédent, exprimé sous forme négative ou interro-négative (elle est la contrepartie de *non* après un énoncé positif), le plus souvent dans des situations de dialogue : « *si* + verbe vicair » dénote alors l'opposition ou la contradiction vis-à-vis du procès / état précédemment exprimé. On trouve quelques occurrences dès la fin du 12<sup>e</sup> s., mais la construction se développe surtout à partir du 13<sup>e</sup> s., et elle est attestée jusqu'au 17<sup>e</sup> s.

(a) *Beau mestre, n'ai point de m'espee. / – Si as, que je l'ai aportee. (BeroulTristan, v. 1008-1010)*

'Beau maître, j n'ai point mon épée. – Si, tu l'as, car je l'ai apportée.'

(b) *Car tu penses et ymagine, [...] / Qu'elle pas n'entende ou congnoisse / L'amour qui en ton cuer s'engroisse, / Et crois qu'elle ne voie goute. / Mais si fait (MachautFortune, 1341, p. 66)*

(c) *Et doncques dit le seigneur a la damoiselle : / Quoy ne mangez vous doncques ? /*

*Par Dieu, si fais je, mon seigneur, vostre mercy. (Manières, 1396, p. 41)*

(d) *Mais cest homme tant riche dont tu me parles, ne meurt il point ? Si fait, si fait luy di je, aussi bien que les autres (LéryBrésil, 1578, p. 247)*

(e) *veult taster de la tetine de vache. on luy dict que cela n'est pas bon, en taste disant si e jl e bon (GerhardHeroard, 1601-1610, p. 214)*

'Veut goûter de la tétine de la vache. On lui dit que ce n'est pas bon, y goûte, disant : cela l'est / c'est bon.'

Alors que le sujet est régulièrement exprimé lorsque « *si* + verbe vicair » dénote la conformité, il est au contraire ici très majoritairement non exprimé (46/52 occurrences). Cinq des six occurrences de sujet sont concentrées dans *Manières* (ex. (c) ci-dessus) et une se trouve dans la bouche du Dauphin, dans *GerhardHeroard* (e).

La valeur polémique de « *si* + verbe vicair » a disparu depuis le 17<sup>e</sup> s., mais le français en a cependant gardé trace, encore aujourd'hui, dans la forme figée *si fait*, invariable.

*Madame Pinchon.*

*Et nous ne l'avons pas embrassé ! Nous ne lui avons seulement pas demandé s'il avait besoin de nos services !*

*Pinchon.*

***Si fait, si fait**, à telles enseignes que c'est lui qui m'a demandé de l'argent (ScribeMariage, 1826, p. 396)*

*J'ai cru que je n'avais pas de lettre de vous, aujourd'hui et puis **si fait bien**, il y en avait une, un gros Juif l'a apportée (SartreLettres1, 1926-1939, p. 387 : 'et j'en avais bien une')*

Dès la fin du 14<sup>e</sup> s., mais surtout à partir du 15<sup>e</sup> s., on trouve *si* seul, introduit par un verbe déclaratif :

*Je gageray a vous [...] que nous vous bouterons bien dedans, tout ainsi que vous estes.– Par ma foy, dit il, je gage **que non**.– **Et je gage que si**. (CentNouvelles, 1456-1467, p. 85).*

Il règne néanmoins un certain flottement, *si* pouvant parfois endosser la valeur de « oui » (généralement en réponse à une question indirecte) :

*et retourneray a la demande que tu m'as faicte, c'est assavoir, se <si> en femme a <il y a> naturelle prudence. De la quelle chose, je te respons que **si**. (PizanCité, 1404-1405, 318 v°)*

Ce n'est qu'à partir du 16<sup>e</sup> s. que *si* est employé seul en réponse à une question négative ou à une assertion négative (→ 32.4.3) :

*Mais, pour finir la tragoedie, / Est il point de ceste partie, / Ce grand duc de Monmoranci ? / ECCHO. / **Si** ! (LEstoileRegistre5, 1585-1587, p. 79),*

les constructions du type *que si* (qui ont leur pendant *que non*), avec ellipse du verbe de parole, que l'on trouve dès le 15<sup>e</sup> s., constituant peut-être une étape intermédiaire qui s'est conservée dans un registre familier (à côté de *que non*) :

*pour ceste foiz je lui pardonne, mais d'une chose vous advise, qu'il a failli <échoué> en tant qu'il devoit avoir dame choisie et ne l'a point. » – « Ha ! ma dame, » dirent elles en riant, « et **que si**. » – « Et que non, » dist Madame. (SaleSaintré, 1456, p. 14).*

*Il me revient ces tristes paroles, qui étaient souvent toute notre conversation :*

*« qu'as-tu ? – je suis découragé. – pourquoi ? – je ne sais pas ... »*

***que si**, il le savait et le savait bien ! (GoncourtJournal2, 1870, p. 569)*

Des deux valeurs principales dénotées par « *si* + verbe vicaire », conformité et opposition, c'est celle de conformité qui disparaît la première, au 16<sup>e</sup> s., progressivement remplacée par « être / avoir / faire + de même » (a) et par « le + faire / être / avoir » (b) :

(a) *Bonne part du plaisir vient à la compagnie Qui regarde le jeu ; leur perte est departie Aux marqueurs, aux naquets, au paiement des estoieufs. **Nous en ferons de mesme** en nos guerres civiles, Pillans le plat pays et ruinant nos villes (LEstoileRegistre1, 1574-1575, p. 216).*

(b) *dict qu'il veult faire couper une ongle poinctue au pied gauche, me commande de le faire. **Je le fais**. (GerhardHeroard, 1601-1610, p. 350).*

On notera que s'est perdue, avec la construction en *si*, la possibilité de constructions transitives. L'exemple dans *MontaigneEssais*, *si fay-je moy les vers*, ne peut être rendu, en FMod, de manière aussi concise et directe : 'je fais de même pour / à propos des vers'.

On ne saurait dissocier les constructions présentées ci-dessus des autres emplois de *si*, et il convient en particulier de mettre en rapport les emplois polémiques de « *si* + verbe vicaire » avec ceux de *si* adversatif que l'on trouve fréquemment derrière une subordonnée concessive ou hypothétique à partir du 14<sup>e</sup> s. (voir 34.1.2.2.b.). Un processus analogue est



en effet à l'œuvre dans les deux cas, *si* jouant le rôle d'un pivot de formule unissant deux énoncés contradictoires (Marchello-Nizia 1985a : chap. VIII).

**Références bibliographiques :** Marchello-Nizia 1985a.

## 34.2 L'objet

### 34.2.1 Evolution de la syntaxe de l'objet direct (et indirect pronominal) en français : nature, expression, position

L'objet direct est l'un des constituants fondamentaux du noyau propositionnel, mais il ne concerne qu'une catégorie de verbes, les transitifs et les réfléchis, contrairement au sujet qui concerne tous les verbes.

Au plan de la syntaxe propositionnelle, c'est par ce constituant que le français a commencé à se différencier fondamentalement du latin, qui plaçait majoritairement l'objet direct avant le verbe. Or dès le milieu du 11<sup>e</sup> s. la syntaxe moderne de l'objet est en place, l'objet pronominal précédant immédiatement le verbe, l'objet nominal le suivant très majoritairement. Des trois constituants majeurs de la proposition, c'est l'objet qui a connu l'évolution la plus rapide, bien plus rapide que celle du sujet ou du verbe.

La syntaxe de l'objet direct a connu une évolution très différente selon qu'il s'agit d'un pronom personnel ou d'un nom, et cette distinction est la règle en FMod : *Lucie lit un livre / Lucie le lit*. La position de l'objet pronom personnel (ou réfléchi) est fixée devant le verbe dès l'origine. En revanche l'objet nominal, très souvent antéposé au verbe dans les anciens textes, comme c'était le cas en latin, acquiert sa position actuelle entre le 11<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> s. ; il s'agit d'un phénomène important, car la postposition de l'objet nominal au verbe est un trait majeur par lequel le français s'est différencié du latin.

L'évolution de la syntaxe des divers types d'objet direct se fait en huit étapes :

1. *Latin, proto-roman* : L'antéposition de l'objet au verbe est latine, qu'il s'agisse d'un nom ou d'un pronom ; mais en latin tardif, l'objet nominal commence déjà à se postposer (Lazard 1993, Fedriani et Ramat 2015).
2. *9<sup>e</sup> s.-milieu du 11<sup>e</sup> s.* : L'objet direct pronominal (Op) se place devant le verbe dès les plus anciens textes en français, à la forme atone, et il peut s'appuyer sur le mot précédent si celui-ci se termine par une voyelle (*je le voi > jel voi*), jusqu'au 13<sup>e</sup> s. ; si le verbe commence par une voyelle, le pronom régime s'élide obligatoirement et se rattache à celui-ci et ceci perdure en FMod (*Je l'entends, Il t'écoute*). Avant le 13<sup>e</sup> s., pour le pronom régime, la position en tête de proposition est exclue (*\*Le vois tu ?*), selon la « loi » dite de Tobler-Mussafia qui prévoit l'impossibilité pour un pronom personnel atone de se trouver en tête d'une proposition (Tobler 1875, Mussafia 1886, Thurneysen 1892, Buridant 2019, § 382 et 636) (► 30.3).  
L'objet direct nominal (On) est lui aussi majoritairement antéposé au verbe dans les textes les plus anciens. Le changement de position se produit dans la première moitié du 11<sup>e</sup> s. : dès *StAlexis*, l'On se postpose majoritairement au verbe, et ce changement sera presque complet dès le 13<sup>e</sup> s. Jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> s., quelques cas d'On placés devant le verbe subsistent cependant, de même qu'en FMod.
3. *Milieu du 11<sup>e</sup> s.-fin du 12<sup>e</sup> s.* : La tendance à la postposition de l'objet direct nominal au verbe progresse au 12<sup>e</sup> s., plus rapidement dans les textes en prose que dans les textes